This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JANVIER. 1750.

A PARIS,

Chez
ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.6
M558
1750

LISTE DES LIBRAIRES qui débitent le Mercure dans les Provinces du Royaume.

A Bordeaux, *chés* Raimond Labottiere, & *chés* Chappuis l'aîné, Libraires, Place du Palais, à côté de la Bourse.

Nantes, *chés* Nicolas Verger & Joseph Vatar.

Rennes, *chés* Jouanet Vatar, & Vatar le fils, rue Dauphine.

Blois, *chés* Masson.

Tours, *chés* Gripon, & Lambert.

Rouen, *chés* François-Eustache Herault, & *chés* Cailloüé.

Châlons-sur-Marne, *chés* Seneuze.

Amiens, *chés* la veuve François, & la veuve Godart.

[illegible]rras, *chés* C. Duchamp, & *chés* Barbier.

[illegible]leans, *chés* Rouzeaux.

[illegible]gers, à la Poste, & *chés* Bossard, Libraire.

[illegible]on, à la Poste, & *chés* Mailly.

[illegible]rsailles, *chés* Monnier.

[illegible]esançon, *chés* Briffaut, à la Poste.

Saint Germain, *chés* Chavepeyre.

Lyon, à la Poste.

Marseille, *chés* Sibié, & Mossy, Libraires.

Beauvais, *chés* Dessaint.

Troyes, *chés* le Febvre, Michelin, Imprimeurs [illegible], & [illegible] Libraire.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Toulouse; *chés* Robert.

Aire, *chés* Gorbeville.

Poitiers, *chés* Faulcon.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER. 1750.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, le jour de Saint Louis, 25 Août 1749.

MOnsieur Thibault de Chanvalon, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours sur la cause de la muë de la voix ; c'étoit le sujet proposé pour le Prix de cette année. L'Académie n'ayant couronné aucune des Dissertations qu'on lui avoit envoyées, M. Th. dit que malgré le dédommagement que le

Public avoit droit d'attendre en cette occasion, il se proposoit, non d'établir un systême sur la matiere qu'il alloit traiter, mais d'offrir simplement des conjectures qui pussent être conformes à l'expérience, & adoptées des Médecins & des Anatomistes.

Dans ce Discours M. Thibault a deux objets, il commence par parcourir & discuter tous les systémes connus sur la formation de la voix, au moyen desquels il établit en premier lieu comment elle se forme; il cherche ensuite la cause de sa muë, & c'est-là que les autres systêmes s'étant tous arrêtés, un Auteur se trouve livré à lui-même sans secours, & sans autre guide que ses propres conjectures.

La trachée artére, qui est le canal par lequel nous respirons, commence proprement à la racine de la langue; mais on a donné à sa partie supérieure le nom de larinx : il est situé au haut du col, là où se [illegible] remarquer cette tubérosité saillante [illegible] [illegible]gairement le nœud de la gor-[illegible] me d'Adam.

[illegible] deux membranes demi cir[illegible] minces. La séparation ou l'intervalle que laissent entr'elles ces deux membranes, forme une fente ovale, longue de huit à dix lignes, & large d'une ligne au plus; c'est cette fente que l'on

nomme la glotte : les deux côtés qui terminent cette ouverture, sont appellés les lévres de la glotte ; le bord de chacune de ces lévres est une espece de ruban, large d'une ligne, qui est enfermé dans la duplicature de ces membranes demi circulaires, qui se doublent & se replient sur elles-mêmes ; ces deux rubans, qui sont formés de fibres tendineuses, très élastiques, sont tendus horisontalement & arrêtés par les deux bouts.

Après avoir parlé très-succinctement de quelques autres parties du larinx & de leur usage, les systémes les plus connus sur cette matiere, dit M. Th. sont ceux de Mrs Dodart & Ferrein, tous deux Médecins, & tous deux de l'Académie des Sciences de Paris ; cependant, ajoûte-t'il, c'est à Bordeaux, c'est dans cette même Académie qu'a pris naissance celui de M. Ferrein, qui comme on le verra bientôt, n'y a eu en quelque façon d'autre part que de le confirmer par ses expériences : l'un & l'autre de ces deux systêmes sont également opposés à celui des anciens.

Pour le prouver, il expose d'abord le systéme ou plutôt l'erreur d'Aristote, que les Physiciens adopterent les uns après les autres, & dont ils ont resté deux mille ans à se dédire. Il passe ensuite au systéme

de M. Dodart, qui le premier secoua le joug, osa combattre & détruisit l'opinion des anciens.

Ils avoient supposé que la voix se formoit dans la trachée, & M. Dodart, après en avoir démontré l'impossibilité, établit au contraire qu'elle se forme dans la glotte, qui en est l'unique & essentiel organe, parce que l'air qui vient du large canal de la trachée, se trouvant ensuite précipité par le passage étroit de la glotte, y acquiert plus de [illegible] que cette rapidité qu'il [illegible] heurter avec violence [illegible] le la glotte, qui le bri- [illegible] nt les vibrations propres [illegible] voix. Toute l'opinion de M. [illegible]dart se réduit donc à établir que la voix n'est que l'effet de la modification de l'air, lancé impétueusement dans l'air qui repose, ou brisé par les obstacles qui s'opposent à son cours; voilà le systéme qui causa la ruine de celui des anciens & qui de- [illegible] lui même détruit à son tour par [illegible] pas encore la [illegible] en étoit bien [illegible]

[illegible] de la voix, ils ne proviennent par conséquent, suivant M. Dodart, que du plus ou du moins d'ouverture de la glotte, en sorte que plus

elle est étrecie, plus les tons sont aigus, parce que l'air y passe plus rapidement; & par la raison contraire, plus elle est élargie, plus les tons sont graves.

M. Th. expose ensuite plusieurs phénomenes de la voix, qui lui paroissent inexplicables suivant ce systéme, d'autant plus que l'explication que M. Dodart avoit donnée lui-même de quelques-uns de ces phénomenes, étoit fondée sur des erreurs de fait, qui sont ici relevées avec plus d'étendue que n'en permet un extrait.

Après une ample discussion de ce systéme, il passe à celui de M. Ferrein, qui, selon M. Th. avoit déja paru plus de vingt ans auparavant à Bordeaux.

Il a déja été dit que le bord de chaque lévre de la glotte est un petit ruban formé d'un écheveau de fibres tendineuses, très-élastiques. M. Ferrein soupçonna, dit M. Th. que la voix étoit produite par les vibrations de ces rubans; que ces vibrations étoient occasionnées par l'action de l'air qui traversant rapidement la glotte, ne peut y passer sans agir sur ces rubans, & que faisant sur eux la fonction d'un archet, il les met en mouvement, & y excite les vibrations propres à les faire résonner, comme les cordes des autres instrumens, & que si cela se passoit de

même dans notre gosier, les différens tons de la voix devoient dépendre du plus ou du moins de tension de ces rubans, suivant les principes déja connus des instrumens à cordes ; c'étoit-là ce qu'imaginoit M. Ferrein, & l'expérience justifia ses conjectures ; mais on ne sçauroit, dit M. Th. laisser ignorer, que c'étoit aussi, à quelques petites différences près, qui ne changent rien au fond de ce systéme, ce qu'avoit imaginé avant lui M. Sarrau, Secrétaire de cette Académie pour les Arts ; il en fit part à la Compagnie dans un mémoire, sur la cause & la formation du son plein, qu'il lut à une des Assemblées publiques, tenue à pareil jour que celui-ci en 1720, & cette hypothése n'est pas la seule du mémoire de M. Sarrau, qu'il pourroit révendiquer sur ceux qui les ont adoptées, ou qui en ont profité, ou enfin qui s'en sont appropriés l'honneur de la découverte. Quant à celle dont il est ici question, il ne l'a conçue que par l'analogie qu'il trouvoit entre la méchanique des instrumens à archet ou à pinser, & celle des instrumens à vent, de bois, de métal, ou autre matiére. Il restoit aux Anatomistes de prouver, sur l'instrument de la voix, ce qu'avoit avancé M. Sarrau. La démonstration n'en pouvoit être dûe qu'à M.

Ferrein, si connu par son habileté dans l'Anatomie

M. Th. parcourt ensuite succinctement les expériences faites par M. Ferrein, propres à appuyer son systéme, & qui parconséquent renversent & contredisent toute l'hypothése de M. Dodart. Parmi ces expériences, il n'a point oublié celle qui laisse voir, en soufflant dans le larinx, des vibrations dans les rubans tendineux, aussi apparentes & aussi sensibles que celles des cordes d'un clavecin; il n'a pas omis non plus celle qui démontre qu'un allongement de deux ou trois lignes dans ces rubans, suffit pour remplir toute l'étendue de la voix humaine.

De ces deux systémes, M. Morel, Chanoine de Montpellier, en a fait un troisiéme, qui n'est qu'un composé ou une réunion des deux autres; il prétend que la voix est un double instrument, produisant à l'unisson deux sons d'une nature différente, l'un par le moyen de l'air, comme le dit M. Dodart, l'autre, par les cordes vocales de M. Ferrein, à peu près comme un clavecin organisé. La premiere de ces voix, il l'appelle voix organisée; la deuxiéme, voix luthée; toutes deux réunies font la voix pleine; il ne faut pas s'arrêter plus long tems à ce systéme,

puisqu'il tombe & s'écroule avec celui de M. Dodart, par les expériences déja rapportées.

M. Ferrein, qui connoissoit l'incrédulité opiniâtre des hommes, quand il s'agit d'établir une nouveauté qui contredit leurs préjugés, n'a rien omis pour nous convaincre en cette occasion; car après avoir exposé aux yeux son systéme, en le démontrant sur des larinx détachés du gosier des animaux, & qui, quoiqu'inanimés, ont cepen[illegible] resonné lorsqu'on y [illegible] donne encore de [illegible] cette vérité, en la [illegible]pable, même sur [illegible] Non content de ces [illegible] cherche encore à nous mon[illegible]er un modéle d'un instrument tel que la glotte; en effet, il nous rappelle qu'un ruban que l'on met entre les deux lévres, si on le tient tendu par les deux bouts, & si on soufle avec un peu de force, [illegible] & peut former des tons différens, [illegible] plus ou moins tendu... [illegible] même qu'il faut avoir [illegible] l'on veut des éclaircisse[illegible]hénomenes dont M. Th. n'a point [illegible] mention, il faut toujours tourner son esprit du côté des instrumens à cordes, ils nous apprennent & mettent

fous nos fens tout ce que nous voulons fçavoir.

Auffi les explications amples & détaillées que M. Th. donne lui-même des différens phénomenes qu'il avoit objectés au fyftéme de M. Dodart, comme inexplicables, font toutes fondées fur la pratique des inftrumens à cordes. De là il prend enfuite occafion de faire faire quelques remarques fur des obfervations qui naiffent de la pratique de ces mêmes inftrumens, & fur lefquelles il n'infifte, que parce qu'elles lui femblent éclaircis, ou du moins laiffer entrevoir la nature & la caufe du fon des inftrumens à vent, que les bornes d'une affemblée publique ne permettoient pas d'examiner avec plus de détail. Par cette même raifon il fe hâte d'en venir au phénomene, dont l'Académie avoit demandé l'explication, & qui fait le deuxiéme objet de fon difcours, la caufe de la mue de la voix ; mais on penfe bien que les conjectures qu'il propofe à ce fujet, font fondées fur les principes, ou plutôt fur les expériences de M. Ferrein, & qu'il n'eft plus queftion du fyftéme imaginaire de M. Dodart.

A l'âge de quatorze, quinze ou feize ans, plutôt ou plus tard, fuivant la différence des tempéramens ; notre corps

éprouve des changemens considérables & bien sensibles ; notre voix qui jusques-là ne différoit point de celle des femmes, change alors & baisse d'environ une octave ; on éprouve dans le sang une plus vive chaleur ; les forces augmentent, &c. Voilà quelques-uns des principaux signes du passage de l'enfance à la puberté.

Tout annonce alors que certaine humeur est enfin parvenue à forcer les passages & à déboucher les replis tortueux des vaisseaux de la génération. . . . . De-là elle est ensuite repompée dans la masse du sang, confondue ainsi avec le reste des liqueurs où elle est rapportée ; elle leur communique son activité, elle donne à toutes les parties l'agilité, le ressort, la force & la chaleur qui manquent à ces créatures qu'on a privées pour jamais des sources fécondes de la vie . . . . De cette nouvelle chaleur résulte une transpiration plus abondante (que l'expérience confirme) & voici le changement que l'on peut présumer, que cette augmentation de transpiration opére sur les cordes vocales pour la muë de la voix.

On sçait qu'il n'y a que deux causes qui puissent rendre les tons d'une corde plus graves qu'ils n'étoient, sçavoir, ou moins de tension ou plus de grosseur ; or la cha-

leur & l'activité, dont le sang est alors animé, & la vigueur que toutes les parties du corps acquiérent à la puberté, loin de faire présumer que la tension de ces parties soit diminuée, nous assûre au contraire qu'elle est augmentée ; ainsi ce n'est pas une moindre tension dans les cordes vocales, qui produit la muë de la voix ; il faut donc recourir à l'autre cause, & chercher comment à l'âge de puberté les cordes vocales peuvent acquerir plus de grosseur.

On ne peut pas supposer que cet effet soit produit par une humidité plus abondante qu'auparavant, puisqu'au contraire la transpiration a augmenté : on doit donc bien plutôt présumer qu'il est causé, si on ose le dire, par le desséchement qu'occasionne cette transpiration.

Quand on humecte quelque corps, par exemple du parchemin, cette humidité s'insinuant intimement entre les fibres de ce corps, par cette situation elle tient ces fibres séparées & écartées les unes des autres, & elle empêche leur réunion, tout autant qu'elle y séjournera ; mais aussi-tôt que la chaleur pénétre ces corps, & qu'elle les desséche, ces fibres, reprenant leur liberté, se réunissent & se rapprochent les unes des autres, comme on le voit dans ce

même parchemin, dont toutes les parties se retirent & se contractent d'une façon bien sensible aux approches du feu.

Voilà ce qui arrive dans les rubans tendineux de la glotte..... l'humidité qui abonde dans les enfans.... se glissant entre les fibres de ces rubans, les tient divisées en un grand nombre de fibrilles très-minces, qui par leur petitesse, lorsqu'elles sont ainsi séparées dans l'enfance les unes des autres, ne peuvent rendre que des sons aigus; mais la transpiration, augmentant à l'âge de puberté, dégage les fibres de ce fluide surabondant qui les tenoit divisées, & par-là les met en état de se rejoindre: ainsi la réunion de ces fibrilles forme de plus grosses fibres, ou plutôt se rassemblant toutes, & se resserrant l'une contre l'autre, elles ne font plus de chacun de ces rubans de la glotte qu'une seule corde, dont on sent bien que les tons doivent être alors plus graves. Que l'on rapproche ces conjectures de l'expérience, on ne peut douter que cette humeur subtile & vivifiante, dont il a déja été parlé, ne contribue au changement de la voix, puisque les tons en deviennent beaucoup plus graves par sa présence, au lieu que dans ceux en qui elle n'existe pas, ou en qui elle a été supprimée, même après la

puberté, la voix reste claire, perçante, & aussi aigue qu'elle est dans l'enfance.

On ne peut pas douter pareillement, que cette même suppression ne rallentisse infiniment la chaleur du sang ; on en a tous les jours la preuve sous les yeux : rien de moins vif & de moins vigoureux que les hommes, les chevaux, ou autres animaux, en qui on a détruit les organes de la génération.

Or voilà deux effets inséparables ; cette chaleur une fois introduite dans le sang, la voix grossit ; cette chaleur une fois supprimée, la voix grave s'éteint : l'un suit l'autre, & ils n'existent point l'un sans l'autre ; c'est-là tout ce qu'il faut pour caractériser une cause, & pour distinguer son effet. N'est-il donc pas à présumer, conclut M. Th. & l'expérience ne le confirme-t'elle pas, que la mue de la voix, ou la grosseur des cordes vocales, n'a pour premiere cause que cette vive chaleur, qu'apporte dans le sang ce fluide actif & spiritueux ?

Toutes les conjectures de M. Th. sur la cause de la muë de la voix, se réduisent donc aux conséquences suivantes.

1°. Les tons graves que la voix acquiert par la muë, sont incontestablement occasionnés par cette humeur féconde qui dis-

tingue la puberté de l'enfance, puiſque là où elle eſt, il y a des tons graves, là où elle eſt ſupprimée, la voix reſte ou devient claire & aigue.

2°. Ce changement ne ſe fait point par une moindre tenſion des cordes vocales, puiſqu'au contraire la chaleur & l'activité que cette humeur communique au ſang, donnent plus de force, de vigueur & de tenſion, à toutes les autres parties du corps. Ce changement ne peut donc être produit, que par une augmentation de groſſeur dans les cordes vocales.

3°. Or cette augmentation de groſſeur ne provient point certainement d'une augmentation d'humeurs dans le corps, car la chaleur & l'activité du ſang, devenant plus grandes, doivent rendre auſſi la tranſpiration plus abondante.

4°. Cette augmentation de groſſeur dans les cordes de la glotte ne peut donc provenir que d'une ſéchereſſe, occaſionnée dans le tiſſu de leurs fibres par une plus forte tranſpiration, & cette ſéchereſſe donnant la liberté à ces fibres de ſe rapprocher les unes des autres, elles forment par leur réunion de plus groſſes cordes dans la glotte, qui rendent des ſons plus graves.

Les bornes, preſcrites aux lectures des

assemblées publiques, ne permettant pas à M. Th. d'entrer dans un examen suivi de toutes les difficultés qui pourroient lui être objectées, il n'a pas du moins obmis de répondre à celle qui se présente d'abord, sçavoir, pourquoi les organes de la voix ne peuvent plus former les mêmes tons aigus & feminins qu'ils faisoient auparavant, quoiqu'on dise cependant qu'ils ayent acquis plus de tension par la nouvelle chaleur occasionnée dans le sang à l'âge de puberté; mais il faut observer, dit il, que ces cordes grossissent considérablement, comme le prouve assez le grand changement qui arrive à la voix; par conséquent pour ramener ces cordes au ton de l'enfance, il faudroit leur donner une tension extraordinaire, que nous ne sçaurions supporter, & c'est en effet de quoi nous avertit la douleur, quand nous voulons nous y efforcer, de même que quelque tension qu'on donnât à une corde de basse, on la casseroit sans pouvoir parvenir à lui faire rendre les sons d'une mince chanterelle.

M. Th. établit ensuite, que par les raisons contraires à celles qu'il a alleguées sur la cause de la muë de la voix, ce doit être l'humidité superflue qui abonde dans les femmes, dans les enfans, &c. qui leur

donne une voix claire & perçante. Il finit par quelques exemples que nous avons assez fréquemment à notre portée, propres à nous prouver combien l'humidité contribue, ou plutôt est nécessaire à la formation des tons aigus. En effet lorsqu'on est enroué, la voix devient beaucoup plus grave, parce que cette humeur onctueuse, qui doit humecter sans cesse le larinx, est alors supprimée ou épaissie, & nous éprouvons pareillement, dit-il, que soit dans des mouvemens de passion, soit dans quelqu'autre violente agitation, le gosier se desséchant, le ton de notre voix en devient beaucoup plus grave.

Le Discours de M. Thibault fut suivi de la lecture d'une Dissertation de M. du Fau, Médecin de Dax, sur la rage. Après la description de cette maladie, des voies par où elle se communique, & des moyens de s'en garantir, M. du Fau dit, que tout concourt à persuader que la rage est dans les animaux, qui la conçoivent d'eux-mêmes, un effet de la soif & de la fiévre; on peut rendre un chien enragé, en l'empêchant de boire pendant un certain tems.

Cette contagion insinuée dans le corps ne se manifeste pas toujours dans le même terme, mais ordinairement dans les quaran-

te premiers jours, plutôt ou plûtard, suivant que les moyens, par lesquels elle s'est introduite, ont été plus ou moins efficaces. Plusieurs Auteurs rapportent que le venin de la rage a quelque fois demeuré caché plusieurs mois & des années entieres.

A considérer les symptômes de la rage, depuis le commencement de ses attaques jusqu'à la fin, il paroît, selon M. du Fau, que son venin s'attache surtout, & en premier lieu, aux nerfs & à leur principe. C'est en effet à l'éréthisme, ou à l'irritation des parties nerveuses, qu'on doit, dit-il, attribuer les douleurs, les anxiétés, le sommeil agité de mouvemens convulsifs, & autres accidens qui fatiguent sans cause apparente dans l'origine de cette maladie. Le désordre des nerfs faisant des progrès, il se forme des obstacles au progrès des liqueurs, de-là les engorgemens inflammatoires, la fiévre aigue, la strangurie, la gangréne & la mort.

Le désordre qui survient dans les fonctions de l'ame, prouve que le vice des nerfs s'étend jusqu'au cerveau. Cette horreur insurmontable pour l'eau, malgré une soif ardente; les efforts que les hydrophobes font, même malgré eux, pour mordre, manifeste l'altération de cet organe; ce désordre de l'imagination est

d'autant plus surprenant, qu'il n'a point de rapport avec ce qui se passe dans les maniaques & les frénétiques, qui ont de la répugnance pour la boisson, puisque ceux-ci sont insensibles aux impressions de la soif, & dans leurs accès de fureur ils sont sans connoissance. Ce n'est que dans l'hydrophobie qu'on est aliéné sans perdre connoissance, & comme malgré soi : on diroit, que le venin de la rage s'empare des organes des sensations, qu'il les soustrait à la domination de l'ame, & les rend presque conformes à ceux de la bête, qui l'a communiqué ; de-là viennent ces envies d'aboyer & de mordre, qu'on voudroit & qu'on ne peut contenir.

M. Dufau laisse la cause premiere & éloignée de cette contagion, croyant qu'il est plus raisonnable de donner son application à la decouverte de sa cause prochaine & immédiate, à laquelle on peut esperer de parvenir par la considération des accidens qu'elle produit.

Il a déja dit que les symptômes de cette maladie indiquoient sensiblement une irritation considérable du genre nerveux, & une disposition très inflammatoire, tant dans les liquides que dans les solides. L'inspection des cadavres, victimes de la rage, confirme cette notion ; suivant le rap-

port de tous les Obſervateurs, on leur a trouvé conſtamment les viſcéres, les membranes, les graiſſes, les parties muſculaires, enflammées, deſſéchées, attrofiées, gangrénées; ainſi tout concourt à démontrer que cette maladie eſt inflammatoire au ſuprême degré.

Lorſqu'il s'agit de préſervatifs contre la contagion qu'on ſçait, ou qu'on ſoupçonne avoir été communiquée; les meilleurs Médecins de tous les âges recommandent de faire, autant qu'il eſt poſſible, & le plutôt après qu'on a été mordu, une forte ligature au-deſſus de la partie bleſſée, & tout de ſuite de profondes ſcarifications dans la playe, pour en faire ſortir autant de ſang qu'on pourra. Les liqueurs ſalées, la diſſolution de ſel armoniac, l'urine même, peuvent ſervir aux mêmes fins; on doit enſuite cautériſer la bleſſure avec un fer rouge, & la faire ſuppurer long-tems, au moyen de legers corroſifs qui la tiennent ouverte. Il eſt cependant des remédes plus doux, & par-là plus goûtés; le plus uſité, c'eſt le bain dans la mer. On a vû des perſonnes devenir enragées, malgré ce préſervatif, mais les exemples de ce malheur ſont rares; dans les lieux éloignés de la mer, on a d'autres remédes ſalutaires, comme la poudre de palmarin,

celle des écrevisses brûlées, & autres semblables. M. Dufau croit qu'on ne peut pas regarder ces sortes de remédes, comme des spécifiques, après les malheurs qui en ont démontré l'impuissance; mais la prévention favorable qu'on a des remédes en usage, rassûre les esprits, & les guérit des impressions vives de la crainte, qui peuvent dans une maladie qui trouble les fonctions de l'ame, rendre l'origine des sensations susceptible des atteintes du venin. Commencer par guérir l'imagination, est toujours un bon préparatif à la cure radicale.

M. James, Auteur du Dictionnaire de Médecine, propose le mercure, comme un reméde infaillible contre la rage. Pour confirmer son opinion, il rapporte plusieurs expériences faites sur des chiens, & quelques-unes qui n'ont pas moins réussi sur des hommes. Pour prouver que les effets de ce minéral sont dûs à lui seul, sans égard aux propriétés particulieres des differentes substances, ausquelles on peut l'allier, ou le préparer; il cite M. Desault, Médecin de Bordeaux, qui n'employoit aucune préparation de mercure purgative ou émétique pour la cure de la rage, puisqu'il faisoit donner seulement des frictions d'un onguent mercuriel, composé de par-

ties égales de mercure, de graisse humaine & de lard, sans faire saliver, se contentant de faire prendre en même tems la poudre de palmarin, avec la coraline, dans du vin; pour autoriser cette méthode, ce Médecin rapportoit l'exemple de deux personnes préservées de la rage, sur le point de se manifester; deux autres personnes mordues par le même loup étoient mortes enragées, quand celles-ci eurent recours à ses remédes.

Le cas rapporté par M. Desault est capable de faire impression, il manque néanmoins des principales conditions, que doit avoir un fait de cette espéce pour faire foi en Médecine, où l'on ne doit rien admettre qui ne soit constaté par des expériences réitérées. D'ailleurs, dit M. Dufau, ce Médecin avoue que des quatre personnes qui furent mordues par le même loup enragé, les deux qui moururent, furent la premiere & la derniere; les deux autres, effrayées de la mort de celles-ci, n'eurent recours à M. Desault qu'après ce terrible évenement; mais les poudres d'écrevisses brûlées, & autres, n'ont-elles pas opéré les mêmes miracles? Il est plus que vraisemblable que le venin de la rage ne se communique pas toujours à toutes les personnes mordues par un animal enragé,

ſoit, parce que les particules vénimeuſes ſont entraînées par le ſang qui ſort de la playe, ſoit enfin, parce que tous les ſujets ne ſont pas également diſpoſés à contracter ce venin & à le fomenter.

Les autres faits que M. James rapporte méritent auſſi notre attention, mais avec les mêmes réſerves que ceux de M. Deſault; d'ailleurs il paroît que cet Auteur n'a guéres employé que le turbit minéral dans les épreuves qu'il a faites, d'où l'on peut ſoupçonner que les heureux ſuccès qu'il a eûs dans l'hydrophobie, doivent être bien moins attribués au reméde du mercure, quoiqu'il en ſoit la baze, qu'à la qualité irritante qui lui vient de l'huile de vitriol, qui le rend un des plus violens émétiques purgatifs qu'on connoiſſe.

L'analogie que les Partiſans du mercure trouvent entre la rage & le mal vénérien, n'eſt pas capable d'ajouter beaucoup de poids à leur ſyſtême. La rage, diſent-ils, ſe communique d'un corps à un autre, comme la maladie honteuſe : mais M. Dufau leur répond que le poiſon de la vipére, du ſcorpion, de l'aſpic, de la tarentule, &c. ſe communique de même.

Après tout, dit M. Dufau, les tentatives de M. James ſont très-louables, quand elles ne ſerviroient qu'à confirmer l'uſa-

ge

ge des anciens, d'exciter dans ces cas des commotions violentes & des évacuations abondantes au moyen de l'ellebore, de la pierre d'armonie, de la colloquinte, qui étoient de leur tems les seules drogues pour opérer ces effets.

M. Dufau conclut son Mémoire, en disant que les expériences qu'on rapporte pour prouver l'efficacité du mercure, manquent de plusieurs conditions nécessaires pour persuader des hommes raisonnables; mais qu'elles suffisent néanmoins pour encourager les Médecins zélés pour l'avancement de leur profession, à les renouveller; que les occasions, à la vérité, en sont heureusement rares, mais qu'on peut, à l'exemple de M. James, travailler sur les chiens.*

Il seroit bon aussi de vérifier la pratique de M. Desault sur les mêmes animaux, en leur faisant donner des frictions mercurielles, ou leur faisant avaler du mercure éteint dans du sucre, du beurre & du souffre.

Si après les moyens indiqués par Messieurs James & Desault, on s'appercevoit que le mal fît encore des progrès, M. Dufau conseille de mettre toute sa confiance dans les bains d'eau froide, ou en arrosant le malade d'une grande quantité

d'eau, ainsi qu'on trouve dans l'Hist. de l'Acad. ann. 1699, qu'il fut pratiqué, à l'égard d'un homme auquel on jetta deux cens seaux d'eau sur le corps, & qui par ce seul reméde fut guéri parfaitement de cette affreuse maladie.

M. le Chevalier de Chimbault lut ensuite un Discours, dont l'objet étoit d'inviter les Botanistes à communiquer au Public les nouvelles Plantes qu'ils découvrent, & à en donner des descriptions assez détaillées, pour garantir les autres Botanistes des méprises où ils peuvent tomber, en croyant de bonne foi les avoir découvertes les premiers.

Il finit son Discours par l'exemple d'une Plante aquatique, rapportée par M. Vaillant, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1719, que ce sçavant Botaniste nomme *Stratiotes*, ou *Plume d'eau*. Le portrait qu'il en fait manque de plusieurs traits qui la caractériseroient spécialement, & qui empêcheroient de la confondre avec d'autres Plantes aquatiques qui lui ressemblent. Quelques Auteurs ont conjecturé que Pline, liv. 6. ch. 5. l'a désignée sous le nom de *Potamogeton Castoris*. Zobet & Cesalpin n'en parlent que d'une maniere fort équivoque. Dalechamps, liv. 9. ch. 18. en a donné une

figure assez ressemblante, & la décrit sous le nom de *Miryophillum*, ou *Giroflée d'eau*. Dodonée la représente sous celui de *Viola aquatilis*, & nous appprend qu'elle croît dans les marais de la Gaule Belgique, &c.

M. le Ch. de Chimbault l'a trouvée dans des marres aux environs de Bordeaux. Elle y tient au fond par plusieurs racines noires, excepté à l'extrêmité qui est blanche ; elles sont longues, grêles & fibreuses. De ces racines partent plusieurs feuilles d'un beau verd, assez semblables à celles de la fougére par leur largeur, leur couleur & leurs découpures. Ces feuilles forment ensemble au fond de l'eau une touffe d'assez belle apparence. Au printems, cette Plante pousse de longues branches fort tendres, qui nagent dans l'eau & sous l'eau, garnies à chaque nœud de plusieurs feuilles rangées circulairement. En Avril ou Mai, chaque branche s'allonge hors de l'eau d'environ six, huit ou dix pouces, & forme une tige, (entierement dénuée de feuilles) qui porte les fleurs de la Plante, fleurs qui, selon le sentiment de M. Ray, ne sçauroient venir sous l'eau, sur quelque plante que ce soit.

Pour établir le caractére générique de cette Plante, M. le Ch. de Ch. croit

qu'elle doit être placée dans la seconde Classe de M. de Tournefort, ou pour mieux dire, dans la premiere, puisque (selon lui) la premiere & la seconde n'en devroient former qu'une. Sa fleur est monopetale, reguliere; elle commence par un tuyau court, ouvert par le fond, qui s'évase en forme de soucoupe, divisée en plusieurs parties dans ses bords. Le pistille, qui s'emboite dans le fond de la fleur, devient dans la suite un fruit sphérique, sec & rempli de semences; le calice de la fleur est divisé également en plusieurs parties qui soûtiennent la fleur, dont la couleur est un mêlange de blanc, de roux & d'un pourpre très-clair. Cette Plante se distingue aisément de celles des autres genres qui lui ressemblent, par la forme de son pistille & de son calice. Il faut se garder de la confondre avec le *Ranunculus aquatilis, albus fluitans peucedani foliis*, cette derniere étant fleurie en rose, & non pas monopetale. M. le Ch. de Ch. après la description de la plante qu'il a observée, la désigne sous le nom de *Strationes, Ramosum Nodosum, flore ex albo ruffo, purpurascente, &c.*

Le Discours de M. de Chimbault fut suivi d'un Mémoire du Pere François, Recolet, sur une façon de connoître &

de mesurer les courans de la mer; l'Académie des Sciences de Paris vient de proposer ce sujet, mais celle de Bordeaux, également occupée des besoins du Commerce & de la société, l'avoit déja prévenue; & avoit proposé, deux années consécutives, un sujet qui étoit à peu près le même que celui-ci, & qui tendoit au même objet.

Il est démontré par l'expérience, dit le P. François, que lorsque deux corps flottent sur un liquide coulant, celui qui est le plus enfoncé, est emporté avec plus de vîtesse, & que s'il est entierement flottant sous la surface, il est emporté avec la même vîtesse que le liquide même, parce que.... le corps qui flotte sous la surface du liquide, étant égal en masse à un égal volume d'eau dont il occupe la place, il s'ensuit que la vîtesse est la même.

De-là le P. François a conclu qu'un corps qui n'enfonceroit que la moitié de sa masse, ne présentant aussi que la moitié de son volume aux impulsions du courant, n'en recevra aussi qu'une vîtesse proportionnée à son enfoncement, c'est-à-dire la moitié, & par conséquent ces deux corps abandonnés ensemble au courant se sépareront, puisqu'ils seront poussés par des forces qui seront entr'elles, comme 1

à 2, c'est-à-dire, comme les enfoncemens dans tous les cas.

Le P. François dit, que ce qu'il avance, que les vîtesses & les impulsions seront entr'elles comme les enfoncemens, n'est pas encore démontré, & que cela demande des expériences pour constater les vrais rapports des vîtesses & des enfoncemens, lesquelles ne sont pas difficiles à faire.

Cela étant supposé, dit-il, si on attache à l'arriere d'un Navire A. deux boules B, C, dont B. soit toute, ou presque toute enfoncée sous la surface de l'eau (Fig. 1.) & que C. flotte à demi enfoncée, B. sera plus maniée par les courans, & les cordes A, C. A, B, ausquelles sont attachées les boules A. & B. ne seront plus paralelles, là où il y aura des courans, & les boules B. & C. s'approcheront, ou s'éloigneront l'une de l'autre, suivant leur rapport à la partie d'où viennent les courans, car s'ils viennent du côté de B. qui est la plus enfoncée, les boules s'approcheront, & elles s'éloigneront au contraire, si les courans viennent du côté de C. qui est la boule la moins enfoncée.

On peut simplifier l'opération, car si au lieu d'y employer deux cordes, on enfile les deux boules B, C. avec la même corde (Fig. 2.) alors le Vaisseau voguant

dans des mers où il n'y auroit point de courans, ces deux boules le suivront exactement l'une & l'autre dans sa ligne de direction, mais s'il y a des courans (Fig. 2.) la boule B. étant plus enfoncée & plus maniée par les courans, la corde où seront enfilées les boules, fera un angle A, B, D. plus ou moins grand, suivant l'impulsion des courans sur les boules. Cette pratique décéle donc infailliblement les courans en mer, mais comme les courans ont differentes directions sur celle de la route du Navire, cette seule observation ne suffit point, parce que les courans ne font pas dans tous les cas impression sur les boules dans la raison de leurs vîtesses, mais dans celle des sinus de l'angle de leur direction sur celle du Navire, ce qui fait que souvent les impulsions seroient les mêmes, quoique les vîtesses & les directions fussent fort differentes. Cette pratique ne peut donc que constater l'existence des courans, mais elle n'en peut, ni mesurer la vîtesse, ni indiquer la direction; il faut pour cela préparer la machine qu'a imaginée le P. François.

CONSTRUCTION.

Soit préparée la boule A. d'une matiere qui ne s'imbibe pas d'eau, par exemple

d'un métal creux ; on augmentera sa pésanteur, jusqu'à ce qu'elle flotte précisément sous l'eau, c'est-à-dire, qu'elle soit presque entierement plongée ; cette boule sera fixée à un des bouts d'un cordon, flexible A, B. C. (Fig: 4.) par l'autre bout sera enfilée la boule B. qui doit être percée par le milieu, de façon que pour éviter les frottemens, on puisse y adopter deux rouleaux connus aux Méchaniciens (ou espéces de poulies) cette boule B. ne doit être qu'à demi plongée.

Cela étant ainsi préparé, si on jette ces deux boules dans un courant avec un même cordon, la boule A. sera entraînée avec plus de vîtesse que la boule B, & si l'enfoncement de B. est tel, que B. ne fasse que la moitié de A, il est évident que ces deux boules se sépareront, & que pendant le tems que B. se séparera de A, si B. est éloigné de A. d'une toise, A. aura fait 2. toises, tandis que B. n'en aura fait qu'une ; voilà la vîtesse, & la ligne qui passera par les deux boules indiquera la direction.

Il ne faut lâcher du cordon, qu'à peu près autant que l'éloignement des boules, & la route du Navire, le demandent.

Fig. 1.

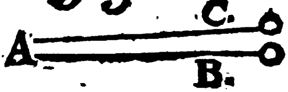

Fig. 2.

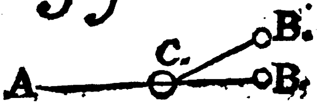

Fig. 3.

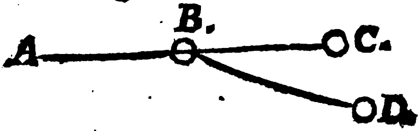

Fig. 4.

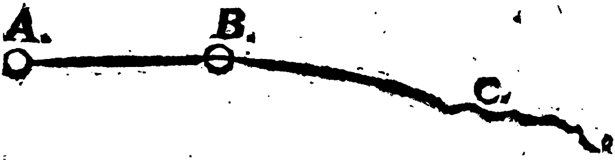

L'ANE ET LE CHEVAL

FABLE.

UN baudet, marchant lentement,
Sçut esquiver heureusement
Les dangers d'un mauvais passage,
Où l'on risquoit, même en Eté,
D'être bien & dûment crotté,
Pour ne rien dire davantage.
S'il n'eût point eû la vanité
De se croire un fin personnage,
Tout n'en auroit que mieux été.
A peine fut-il hors d'affaire,
Qu'un cheval qui venoit derriere
Au galop, sans regarder où
Son ardeur généreuse & fiere
L'emportoit, alla jusqu'au cou
S'embourber dans la fondriere.
Holà, hé, vous n'êtes qu'un fou
De trancher ici de l'Alfane,
Et du Bayard, lui cria l'âne.
Mon bel ami, vous suivez trop
L'aveugle instinct qui vous excite:
A quoi bon aller le galop?
Pour moi, je ne vais jamais vîte,
Et je ne m'en trouve pas mal.

Je le vois, répond le cheval,
Et des succès, tels que le vôtre,
Prouvent assez, maître Martin,
Qu'on peut valoir bien moins qu'un autre,
Et faire bien mieux son chemin.

L'ANESSE ET LA CAVALE.

FABLE.

La mere d'un ânon jadis
A celle d'un poulain adressa ce langage :
Ma voisine, plus j'envisage
La ressemblance de nos fils,
Plus je trouve qu'il m'est permis
D'en attendre, à coup sûr, leur commun avantage.
Nés & nourris tous deux dans le même bocage,
Tous deux mignons, tous deux jolis,
En un mot, tous deux de même âge,
Il ne leur reste plus qu'à devenir amis.
Mon poupon, que voilà, peut être utile au vôtre,
Comme le vôtre au mien. Je brûle de les voir
Partager leurs plaisirs du matin jusqu'au soir,
S'instruire tour à tour, se corriger l'un l'autre.
Bref, il ne tiendra point à mon consentement,
Qu'au plutôt, en faveur de leur avancement,
Ils ne vivent, si bon vous semble,

Ainsi que vrais jumeaux, ensemble.
Ma voisine, cela ne presse nullement,
Répond la cavale sincere.
Quoique vous m'en disiez, j'ai peine à convenir
Que pour leur bien commun il faille les unir;
Car, tenez, quand je considére
Combien les jeunes gens sçavent mieux retenir
Le mal, que s'instruire à bien faire,
J'ai tout lieu de douter (soit dit sans vous déplaire)
Que jamais votre fils puisse apprendre à hennir,
Et j'ai peur que le mien ne s'accoûtume à braire.

Des sots, des vicieux, l'exemple est un poison,
Aux enfans les mieux nés, si fatal, si nuisible,
Qu'à cet égard on a raison,
De craindre même l'impossible.

LE VILLAGEOIS, SON HORLOGE, ET SA FEMME.

FABLE.

CErtain homme, qui, sans compagne,
Tenoit ménage à la campagne,
Et s'ennuyoit d'être garçon,
Acquit une horloge & prit femme.
Il visoit de cette façon,

Tant à bien régler sa maison,
Qu'à fixer la joie en son ame.
Le projet sans doute étoit bon,
Mais il n'eut point de réussite.
D'un côté, l'horloge maudite
N'alloit qu'à l'aide de la main,
On s'arrêtoit presque aussi vîte
Qu'on l'avoit pû remettre en train.
Le silence étoit son affaire,
Et non le bruit. Tout au rebours,
La femme ne sçavoit se taire,
Et sur un rien avoit toujours
Quelque fâcheux sermon à faire.
Le pauvre homme en devint tout sot.
Pour finir le conte en un mot,
Souvent l'horloge fut muette,
Souvent la femme querella.
Je plains quiconque fait emplette
De deux meubles comme ceux-là.

LETTRE

A M. Remond de Sainte Albine, sur la nécessité de conserver à la Postérité le détail des procedés des Artistes.

MOnsieur, nous découvrons des secrets, mais il s'en est perdu de dignes d'être enviés aux anciens qui les possedoient. Pour épargner ces justes regrets, il seroit à désirer que dans chaque Corps d'Arts & Métiers, on fît ce qu'on fait en faveur de la Chymie; qu'on mît par écrit le détail de toutes les opérations qui s'y pratiquent; qu'on prît l'Art ou le métier à son origine, montrant comment par gradation il s'est perfectionné, quel est son état actuel en France, & quelles sont les differentes pratiques des autres pays dans le même Art.

Les explications qu'on trouve dans le Mercure de Juillet 1749 sur l'Art d'imprimer des tableaux en couleurs, sont assez intéressantes pour faire sentir combien il seroit désirable qu'on tînt exactement registre de tout ce que l'industrie humaine a inventé,& de ce qu'elle fait chaque jour pour l'utilité de la societé.

Outre que l'avantage de pareils recueils, (s'ils étoient bien faits) empêcheroit les Arts de se perdre, la lecture de ces écrits instruiroit les gens qui ne sont que pour la théorie, & les génies créateurs dont on auroit lieu d'attendre des découvertes dans quelques-uns de ces Arts, s'il y en avoit un corps complet, où les amateurs & les curieux pûssent prendre une connoissance approfondie. Le Dictionnaire des Arts ne remplit qu'une très-médiocre partie de ce qui est à souhaiter à cet égard.

Les gens d'Art, les Manufacturiers, les ouvriers, n'ont pas l'habitude d'écrire, & faute de style, ils seroient incapables de détailler ce qu'ils exécutent chaque jour, encore moins de remonter à la naissance de leur métier, & d'expliquer la maniere dont on l'exerce dans les pays étrangers.

L'inconvénient est aisé à lever; des gens à talent & capables d'application, suppléeroient facilement à ce qui manque à ceux qui n'ont que de la pratique; il en coûteroit peu à chaque Membre des Corps & métiers pour payer une belle plume; l'homme intelligent qu'ils employeroient, rédigeroit les explications qu'ils lui donneroient, les suivroit quelque tems dans l'atellier, pour se mettre bien au fait, représenteroit les machines employées, con-

ſulteroit les Livres & répandroit par tout une clarté, dont infailliblement les ouvriers, même les plus groſſiers, tireroient des avantages.

Un autre bon effet de ce travail ſeroit de procurer une occupation ſenſée & lucrative à divers gens d'eſprit ; le défaut d'occaſion d'employer leurs talens, fait qu'ils en abuſent, en ſe tournant du côté des ouvrages frivoles. S'il étoit établi que le talent d'écrire des choſes ſolides pût conduire à une ſorte d'aiſance, ils deviendroient bons Citoyens, en s'attachant à des matieres utiles, & leurs lumieres ne ſeroient plus perdues pour la Patrie. J'ai l'honneur d'être, &c.

LA VILLE DE BOULOGNE,

A M. le Comte de Treſſan, Lieutenant Général des Armées du Roi, & ci-devant Commandant du Bolonnois.

ODE

Par M. Chabaut, *de l'Oratoire.*

ESprit né pour charmer la terre,
Qui joins l'Art de Virgile à celui d'Annibal,

La paix t'enleve à moi ; la fureur de la guerre
Meût-elle fait autant de mal ?

Nos Muses ; de soucis troublées,
Oublîront les accords joyeux, tendres & vifs ;
Loin de leur Apollon, leurs lyres désolées
Ne rendront que des sons plaintifs.

Ton séjour décoroit ces plages ;
Ma gloire avec toi fuit : quel deuil pour mes enfans !
Tu verras d'autres Cieux ; de plus heureux rivages
S'enrichiront à mes dépens.

La Nature sur ton visage
Peignit de la bonté le pouvoir enchanteur,
Et de nos cœurs voulant te garantir l'hommage,
Dans tes yeux plaça la douceur.

A ta naissance présiderent
Les neuf sçavantes Sœurs, avec Minerve & Mars,
Qui, prodiguant leurs dons, dans tes veines glisserent
La valeur & l'amour des Arts.

Aléxandre lisoit Homere,
Si fertile en leçons nécessaires aux Rois,
Et César écrivoit d'une plume légere
Les mémoires de ses exploits.

Possidonius, quel présage !
Ton nom vivra, Pompée est ton admirateur.
La porte du Sçavant reçoit un humble hommage
Des faisceaux du triomphateur.

Digne de gouverner la terre,
Le vainqueur de Numance, ami de Lélius,
Avoit auprès de lui, soit en paix, soit en guerre ;
Polybe avec Panétius.

Mais à la honte de nos armes,
Un tel goût ne fut point le goût de nos Héros ;
Leurs lauriers moissonnés au milieu des allarmes
Se flétrissoient dans le repos.

Il n'est plus ce tems d'ignorance,
Où nos preux Chevaliers, loin des Lettres nourris,
Trop contens de sçavoir se servir de leur lance,
Craignoient d'enrichir leurs esprits.

Un nouveau Soleil vient de luire ;
Au milieu des Héros le ſçavoir eſt admis ;
Aucun de nos Céſars n'eſt honteux de s'inſtruire ;
Apollon & Mars ſont amis.

Toi, dont la valeur nous étonne,
Eugene, tour-à-tour tu ſuis Minerve & Mars ;
Dès que l'on n'entend plus les clairons de Bellone,
Les Muſes enchantent Villars.

Tel le Neptune de la France ;
L'intrépide Caylus, des Arts fait ſon plaiſir ;
L'onde a-t'elle ceſſé d'exercer ſa vaillance ?
Il leur conſacre ſon loiſir.

Les doctes Nymphes du Permeſſe
De la ſolide gloire indiquent le chemin ;
Docile à leurs leçons, notre heureuſe Nobleſſe
Connoît le prix du ſang humain.

La valeur n'eſt point ſanguinaire ;
Les larmes des vaincus ont droit de l'attendrir ;
Elle eſt modeſte, douce, humaine, ſalutaire,
Et ne bleſſe que pour guérir.

Des Lettres l'Europe est avide ;
Pour elles tout esprit aime à se déclarer ;
Un sexe délicat, & trop long-tems timide,
De leur éclat veut se parer.

Les Deshoulieres ressuscitent ;
La lyre & le compas succédent au fuseau ;
Du Bocage, Cheron, tour-à-tour prennent, quittent,
Malebranche, Milton, Rousseau.

Ton séjour me rendroit fameuse ;
Mes enfans, excités par tes écrits brillans,
Ne redouteroient plus la lutte glorieuse
Qui développe les talens.

Mais tu pars . . . O douleur extréme !
Que le Ciel sur tes jours verse ses dons chéris !
Garde-toi d'oublier une Ville qui t'aime,
Comme une mere aime son fils.

A M. de la P... par M. de Voltaire, en lui envoyant un exemplaire de Semiramis.

MOrtel de l'espece très-rare
Des solides & beaux esprits,
Je vous offre un tribut qui n'est pas d'un grand prix :
Vous pourriez donner mieux, mais vos charmans Ecrits
Sont le seul de vos biens dont vous soyez avare.

A Mlle Lionnois, dansant dans l'Opéra de Zoroaste, sous l'habit de la Haine.

AIR, *Réveillez-vous belle endormie.*

QUand tu parois sur notre Scéne,
Mon cœur ému prouve trop bien,
Qu'à voir ainsi regner la haine,
Jamais l'Amour ne perdra rien.

DESCRIPTION d'une pendule à équation, inventée par le Sr. Vincent.

POur qu'une pendule puisse aller juste, il faut nécessairement qu'elle soit réglée sur le Soleil. Cependant celui qui voudroit l'assujettir à suivre réguliérement le meilleur cadran solaire, perdroit son tems, puisque les mouvemens du Soleil sont irréguliers. Par les calculs des Astronomes, nous connoissons de combien il avance dans les équinoxes, & de combien il retarde dans les solstices. On a fait pour cela des Tables d'équation du tems vrai & du tems moyen, pour régler les pendules sur les cadrans solaires. De plus, on a joint des mouvemens astronomiques aux pendules ordinaires, pour indiquer journellement la véritable heure. Tous les Artistes sçavent que ces équations sont données sur une pendule par le moyen d'une roue qui fait son tour dans une année ; il est donc nécessaire que cette roue se rapporte précisément au mouvement astronomique, dont la révolution annuelle est de 365 jours, 5 heures 49 minutes & 12 secondes. Dans toutes les

pendules à équation, on se contente ordinairement d'une roue annuelle de 365 jours, ce qui ne peut donner un mouvement juste, puisqu'il se trouve trop court de 12 heures 48 minutes 12 secondes. Le Pere Alexandre a donné un mouvement qui ne differe que de 13 secondes $\frac{11}{49}$, ce qui ne donne pas encore la justesse requise.

L'intention de l'Auteur est donc de donner un mouvement annuel juste, selon la supputation la plus connue, & qui ne puisse varier dans aucun tems, même dans les années bissextiles, sans qu'il soit besoin de jamais y toucher. Car selon les équations ordinaires, il faut nécessairement qu'il y ait de l'erreur dans un tems ou dans un autre, puisque l'année civile differe de l'astronomique d'environ un quart de jour, ce qui fait que tous les 4 ans, on ajoûte un jour à l'année civile, pour la faire rencontrer à l'astronomique. Il s'ensuit donc de là, que l'équation n'est donnée juste que dans le courant de l'année qui suit immédiatement la bissextile, car l'équation donnée, par exemple, au premier Mars 1749, à midi, se trouvera fausse l'année d'ensuite à la même heure, puisqu'elle auroit dû être donnée à 6 heures 10 minutes 48 secondes du matin : le premier Mars 1750 à minuit 21 minutes 36 secondes : le premier Mars

1751. à 6 heures 32 minutes 24 secondes du soir de la veille, & en 1752, cette équation se trouvera arriver 23 heures 16 minutes 48 secondes trop tard, le tems vrai ayant devancé d'autant le tems moyen. Ainsi d'une bissextile à l'autre, vous ne pouvez avoir l'heure vraie que dans le courant de la premiere année : encore faut-il que vous ayez eu soin de mettre votre pendule scrupuleusement d'accord avec le soleil, en observant toutefois d'augmenter au tems moyen, ou de diminuer au tems vrai, pour les accorder au point donné, & tous les quatre ans faire la même opération.

Il est donc démontré par là que les équations, données par une table générale pour toutes les années, sont au moins de 4 ans trois, fausses ; de là s'ensuit, que les pendules à équation, réglées sur un mouvement astronomique de 365 jours, sont défectueuses, & ne peuvent satisfaire les curieux sçavans qui recherchent la précision. Car quand même à toutes les années bissextiles vous ajoûteriez 24 heures, vous ne pourriez jamais trouver votre compte, parce qu'alors l'année civile surpasseroit l'astronomique de 43 minutes 12 scondes tous les 4 ans, & de bissextile en bissextile, pareil nombre ajoûté feroit à la fin

une

une erreur considérable au bout de 25 ans, donnant 4 heures 30 minutes, & au bout de 100, 18; au lieu que la pendule proposée, une fois réglée, vous donne, pour tous les tems, le tems vrai & le tems moyen, sans qu'il soit besoin d'y jamais toucher ni dans les bissextiles, ni même dans les années centénaires non bissextiles, son calcul étant précis à la supputation astronomique de 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes.

Pour donner plus de vérité à l'équation, l'Auteur a joint deux mouvemens annuels, l'un pour le tems vrai, l'autre pour le tems moyen, de façon qu'à toute heure on connoît, à une seconde près, la véritable équation, & on entend battre les secondes de part & d'autre.

Au haut de cette pendule est un cadran séparé pour les minutes, portant deux aiguilles, une pour le tems moyen, & l'autre pour le tems vrai; ce cadran est couronné par un demi cercle, faisant contour au sommet de la pendule, divisé en 60 parties parcourues par une fleur de Lys pardessous & un soleil pardessus, qui l'une & l'autre marquent les secondes, & quand ils sont parvenus à l'extrémité, rétrogradent à l'instant, pour recommencer leur route sur le demi cercle, sans interruption de tems.

Au dessous des minutes est placé le grand cadran pour les heures, qui renferme un mouvement astronomique qui lui est concentrique. Le globe terrestre est placé immobile dans le centre, au tour duquel est un petit cadran de 24 heures, qui sert à faire connoître l'heure qu'il est dans toutes les parties du monde. La Lune est placée au dessus, tournant au tour du globe terrestre, développant ses phases, & indiquant son âge & son lieu dans le Zodiaque. Dans le plus grand cercle placé entre celui des heures & celui du Zodiaque, est suspendu un soleil marquant sur le cadran la véritable heure & son lieu sur le Zodiaque. Concentriquement & de chaque côté du cercle solaire, sont placés des nuages qui montent & descendent à mesure que les jours croissent & diminuent, derriere lesquels on voit le soleil se lever & se coucher, marquant les équinoxes & les solstices, & comme le soleil ne paroît jamais depuis 9 heures du soir jusqu'à 3 heures du matin, l'intervale de ces heures est rempli par un cartouche qui sert de base à ce cadran, & de couronnement à celui pour les mois, les jours & les semaines, qui lui est inférieur.

A ce cadran astronomique l'Auteur pourroit ajoûter les mouvemens des planettes.

Sur le cercle extérieur du cadran des heures, est une étoile qui sert à marquer le tems moyen, pendant que le soleil marque le tems vrai sur le cercle intérieur, avec cette difference que le soleil parcourt les 24 heures, au lieu que l'étoile ne quitte point l'hémisphere, commençant sa route sur les 6 heures de l'Orient, jusqu'à 6 de l'Occident, & rétrogradant dans l'instant de l'Occident en Orient, pour parcourir les 12 heures par un mouvement égal deux fois le jour.

Le cadran astronomique est entraîné journellement d'Orient en Occident, & par la combinaison des nombres, le soleil y acheve sa révolution dans le Zodiaque en 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes. La lune en 27 jours 7 heures 43 minutes, & sa conjonction avec le soleil en 29 jours 12 heures 44 minutes.

Au dessous du cadran astronomique, est un autre cadran qui montre le mois, son quantiémé, & les jours de la semaine, qui sont disposés de façon que l'on voit dans le même instant tous les jours hebdomadaires, vis-à-vis du quantiéme qui leur est propre dans tout le courant du mois, & leur écoulement est marqué par une aiguille qui parcourt en même tems le jour de la semaine & le quantiéme du

mois, & cela réguliérement, soit que le mois ait 30 ou 31 jours, ou 28 ou 29 dans les années bissextiles ou non, & cela sans qu'il soit besoin d'y toucher, le dernier jour du mois prenant à minuit chaque jour de la semaine, sa place vis-à-vis du quantiéme qui lui est propre pour le mois suivant, & l'aiguille quittant le 29, le 30 ou le 31, pour recommencer par un.

Cette pendule est d'autant plus curieuse, qu'elle ne se monte que tous les ans à la hauteur de quatre pieds seulement, pour que les montres se trouvent à la portée de la vûe ; qu'on la peut rendre d'autant plus juste, que les pendules frappent les secondes, & sont accompagnées de leurs contreverges, & qu'on la peut regarder comme un calendrier perpétuel, puisque tous ses mouvemens suivent réguliérement toutes les supputations astronomiques, & que les équations se trouvent réguliérement dans leurs lieux tous les ans.

Pour une plus grande perfection, l'Auteur se propose de faire sonner les heures par le tems moyen & par le tems vrai, sur des timbres differens, accompagnés d'un carillon dont les airs changeront à toutes les heures de la journée, de façon qu'où on n'auroit pas été attentif à compi-

ter l'heure, on en pourra juger par l'air qu'on entendra jouer.

Les Connoiſſeurs peuvent juger de la méchanique de cette pendule par les curioſités qu'elle renferme, dont on a tâché de combiner les proportions par les régles les plus ſûres & les voies les plus ſimples, dont le développement ſera donné aux curieux & amateurs des Beaux Arts.

THIRSIDIS QUERELÆ.

THirſis Apollineos non ultimus inter alumnos,
Qui Graſſineo paſcunt in monte capellas,
Ut ſua nil vidit curari carmina Phœbo,
Pocula nec lactis toties effuſa per aras,
Nec ſibi jam fas eſſe ſacros accedere fontes,
Et notas Pindi de vertice carpere lauros,
Conticuit preſſus mœrentia pectora luctu,
Solaque per campos armenta errare reliquit;
Ipſe ſui ac domini oblitus, nemora alta petivit,
Umbroſaſque inter rupes & concava ſaxa,
Æthereas querulis implevit vocibus auras.
Hæccine noſtrorum merces ſperata laborum,
Phœbe pater? mihi ſi tamen hoc te nomine rurſus
Appellare licet. Sic debita præmia reddis.

Quod scelus infelix potuit committere tantum
Thirsis, ut iratus contemnas munera vatis ?
Cur me præcipitem summo de culmine Pindi
Dejicis, & cantus prohibes audire Sororum ?
Ah pater ! ah satis irarum est, miserere precantis,
Atque imploranti felicem porrige dextram..
Sed quid ego hæc ? nil vota juvant, nec flectitur ullis
Jam precibus, nostri fletus volvuntur inanes.
Frangite nunc pueri calamos, calcate cicutas,
Pastorum cantus & carmina spernit Apollo;
Nunc igitur colles, nunc saxa ingrata, valete;
Ite lyræ, citharæque, & dulce sonantia plectra.
Ite, ô vivaces hederæ, laurique virentes,
Quas æterna suis concedit præmia Phœbus;
Ite & vos teneræ, infelix pecus, ite, capellæ:
Non vobis atisum & dulces carpentibus herbas
Mollibus in ripis & dulci lentus in umbrâ,
Argutâ solitum modulabor arundine carmen.
Nam deinde in sylvis inter spælea ferarum,
Per duras vepres, & per juga longa vagabor
Solorum nemorum, tristes & Apollinis iras
Deflebo, saxisque meos narrabo dolores.
Ah Thirsis, Thirsis, quæ te dementia cœpit !
Quid juvat insanos questus jactare per auras ?
Non Grassinei tantùm sua numina colles,
Pegaseos & habent fluvios, & consita lauris.

Littora : sunt montes quibus & suus adsit Apollo,
Pieridesque suæ, sunt quos Aganippidis unda
Irriget, & quorum felici in vertice surgat
Silva triumphalis palmæ, laurique perennes,
Quarum fronde sacrâ possint torquere coronas
Aonides, meritis quas Phœbus nectat alumnis;
Hos igitur, Thirsis, conscende; huc dirige gressus.
Invenies alium, si te hîc fastidit Apollo.

Hæc, patulæ lauri recubans viridante sub umbrâ
Inter delicias hortorum & gaudia ruris,
Dulcia securâ resonabat carmina venâ
Jam liber Thirsis; neque enim imperiosa magistri
Urgebat facies, Driadum sed læta corona,
Ad calami modulos, manibus per mutua junctis,
Ducebat festas per florea rura choreas,
Et raptos vatis consolabantur honores.
Una tamen miserum pastorem cura gravabat;
Hinc aberat Daphnis; te, Daphnis, lilia & ipsæ,
Absentem sensère rosæ, sensère hiacinthi.
Quando igitur posthac muscosi fontis ad oram,
Non licet, alme puer, tecum certare canendo.
Solus per sylvas raptum lachrimabor amorem,
Omne nemus gemitu nostro, & plangore sonabit,
Immò hujus fagi quæ nostris sæpè strepebat
Cantibus, hoc summo describam in cortice carmen;
Dum sylvis aderunt volucres, dum gramina rivis,

Dum pecudes herbas, umbram dum pastor amabit,
Daphnidis infixum Thirsis servabit amorem.

Auctore Scholastico Rhethorices.

Ad Romanos bellum civile meditantes, Paraphrasis Horatii Odes, *Quò, quò scelesti ruitis, &c.*

QUò Cives ruitis ? quò vos rapit impius ardor ?
Cur aquilis aquilas, & pila minantia pilis
Aspicio, & strictum fraterna in viscera ferrum ?
Romanine parùm Neptunus sanguinis hausit ?
Quot laceranda feris inhumata reliquimus ossa ?
At non, ut victæ ruerent Carthaginis arces,
Atque Triumphali terram infectatus aratro,
Victrices meteret miles Romanus aristas ?
Verùm ut sanguineam vertens in viscera dextram,
Viribus usa suis, per se impia Roma jaceret.
Scilicet haud aliâ poterat procumbere dextrâ.
Romanos, præter Romam, nil vincere posset.
At non par Lybicis solet esse leonibus ira,
Tigribus Armeniis nolunt contendere tigres.
Vosne agitat cœcus furor ? an vis acrior urget ?

Dicite. Pallentes mussant, tacitoque furore
Mens turbata hæret, nec causas invenit armis.

B. P. Drouet, Rhethorices Alumnus in Mazarinæo.

DISCOURS

Prononcé par M. Brallet, *à sa maison de campagne, à l'occasion des Pieces de Théâtre, qui y ont été représentées pendant l'Automne.*

MEssieurs, le Théâtre épuré fait aujourd'hui les délices des personnes les plus respectables, & du mérite le plus supérieur. Ce plaisir de tous les tems, & de toutes les nations, est porté dans ce siecle à son plus haut dégré, & Paris l'emporte sur Athenes & sur l'ancienne Rome. Vous n'ignorez pas que l'un de nos Poëtes Tragiques, plus sublime & plus grand que Sophocle, a vu son concurrent plus naturel & plus tendre qu'Euripide, partager avec lui ces lauriers que leur a décernés l'immortalité. Aristophane, Terence & Plaute, embellis par d'excellens Comiques, ont reparu sur la scéne avec de nouvelles graces, & nos Auteurs François ont, pour

ainsi dire, surpassé ces fameux modéles de l'antiquité. Plus éclairés, ou peut-être plus heureux que ces derniers, nous avons vu s'élever de nos jours un genre nouveau; Thalie devenue plus sérieuse & plus intéressante, faire briller par des traits délicats & des sentimens moins communs, des beautés inconnues aux Anciens; nos Auteurs Dramatiques, prouver par des coups de Théâtre hardis & éclatans, qu'un esprit supérieur peut, sans blesser les regles étroites d'Aristote, s'élever au-dessus des préjugés, & ouvrir à son vaste génie une carriere nouvelle & brillante. Les ouvrages de ces hommes célebres, traduits dans toutes les Langues, ont enrichi les Etrangers des trésors de la Nation, & étendu sa gloire chez tous les Peuples polis & sçavans. Ne soyons donc point surpris, Messieurs, de voir la plus haute Noblesse, comme la plus simple Bourgeoisie, chérir ces plaisirs ingénieux & spirituels; le goût est de tous les états & de toutes les conditions.

Amateurs de ce genre de Littérature, nous en faisons le délassement d'occupations plus sérieuses; ennemis de ces amusemens inventés par l'oisiveté, & soutenus par l'avarice, qui, quoique présentés sous differentes formes attrayantes, n'en sont pas

moins dangereux, puisque quelquefois la négligence des devoirs, souvent la ruine de la fortune, & toujours la perte du tems, sont les fruits qu'ils produisent; nous avons préféré des plaisirs qui, en ornant l'esprit & la mémoire, développent les sentimens du cœur & les embellissent.

Nos essais vous ont plû. Encouragés par vos suffrages, nous avons risqué d'exécuter les plus grands Poëmes du Théâtre François; ces Pieces à sentimens vous ont attendris; nous avons vû couler vos larmes, & dans les Pieces enjouées les ris succeder aux pleurs. Permettez-nous de croire que de pareilles sensations étoient pour nous un éloge aussi flatteur, qu'il paroissoit sincere.

Nous sentons combien cet Art exige de talens réunis pour atteindre une certaine perfection. Ces graces de la déclamation, ces tons de voix variés, ces silences, ces mouvemens de l'ame, que le visage doit exprimer; ce jeu naïf du comique, dont la simplicité apparente est souvent le fruit d'une pénible étude; cette énergie, cette noblesse, enfin cette grandeur de sentimens, si propres à la Tragédie, & qui doivent avoir leur source dans le cœur; toutes ces difficultés ne nous rebutent point. Si votre délicatesse nous allarme, vous

amitié nous rassûre. Ce sont des plaisirs que vous partagez avec nous ; l'Acteur disparoît à vos yeux, l'ami seul vous est présent.

Nous serons toujours ravis d'entretenir & de cultiver cette harmonie, qui en nous unissant par le même goût, nous procure quelquefois l'occasion de rassembler dans ce petit Temple des Muses une Compagnie aussi charmante qu'elle est estimable : on y remarque avec plaisir que la vertu & les graces sont les appanages d'un sexe, & la politesse & l'urbanité celui de l'autre ; tout y respire les égards & la complaisance ; la médisance & l'envie y sont des monstres détestés : enfin Vitry n'offre que ce que la société civile a de plus délicieux.

La sagesse a toujours présidé à nos amusemens ; nous n'avons adopté que les piéces renfermées dans les bornes de la plus exacte bienséance. Loin de nous ces talens pernicieux, qui ne plaisent à l'esprit qu'aux dépens des mœurs ; ces jeux de mots, ces obscénités, fruits dangereux de la corruption du cœur ! Non, Messieurs, nos jeux innocens n'offriront jamais que des tableaux, qui en peignant le ridicule & l'odieux du vice, présenteront tous les charmes de la vertu, & la rendront toujours respectable.

A MAD. LA MARQUISE DE ***

L'ART ET LA NATURE.

Pour triompher de vous, Iris aimable & tendre,
L'art ſéduiſant employe tous ſes traits,
Diſcours fleuris, vers doux, des plaiſirs les attraits;
Enfin tous les appas qui peuvent vous ſurprendre.
J'ignore ces talens: ami de la nature,
Je ne connois que ſa ſimplicité;
Mon ame franche & pure
N'adopte que la vérité.
Entre ces deux amans, choiſiſſez donc, Iris?
L'un ſçait aimer, & l'autre le ſçait dire.
Mais pourquoi faire un choix? Non, que tous deux chéris,
Auprès de vous évitent de ſe nuire.
En fuyant une haine aux rivaux ordinaire,
Ils peuvent tour à tour vous prouver leur ardeur.
Si l'art par ſon brillant à votre eſprit ſçait plaire,
La nature ſans fard doit plaire à votre cœur.

Brallet. C. D. V.

A MADAME P**

J'Ai gagné le pari; c'eſt un garçon enfin;
Courez au Chapelier; qu'un caſtor le plus fin

Couvre ma tête & la décore ;
Qu'il soit orné des plus beaux dons de Flore ;
N'épargnez rien, puisque dans ce beau jour,
La charmante Cloris donne un frere à l'Amour.

Mais bien loin de répondre à mon ardeur extrême,
Quel est donc cet air triste & ce visage blême ?
Ah ! je vois mon erreur, & je me suis mépris,
Pour la seconde fois je me trouve encôr pris.
Pourquoi donc s'affliger ? eh bien, c'est une fille :
Si, semblable à sa mere, en elle l'esprit brille,
Qu'elle en ait les beaux yeux, la blancheur, les appas,
Elle aura sur Venus l'avantage & le pas :
Et pour faire un portrait peint d'après la nature,
Qu'elle ait, comme Cloris, la vertu la plus pure :
S'il est ainsi, chagrin, cedez aux jeux, aux ris ;
Je ne regrette plus mon castor à ce prix.

Par le même.

VERSION de l'Epigramme de Boileau, qui dit : *Ton Oncle, dis-tu, l'assassin, &c.*

ME tuus ægrum olim sanavit Patruus, inquis :
At vivo ; Medicus non fuit ergo mihi ?

Jouin de Sauseuil.

VERS

Pour mettre sur la Porte de l'Hôpital de la Trinité.

UNius hæc Trinique Dei qui limina tangis,
Extorrem quàm nos te magis esse putes,
Ni juvet ac foveat te semper gratia Christi,
Quâ sine non vivit, sed malè torpet homo.
Nos luges miseros, carisque parentibus orbos,
Pupilli at non sunt queis Deus ipse Pater.

Jouin, pere.

LETTRE

A l'illustre Philarete.

JE ne puis, illustre Philarete, sçavoir mauvais gré à Barême de la prétendue faute qui lui est échapée, dit-on, dans son Traité d'Arithemetique : sans ce reproche, juste ou injuste, il très-probable que je n'aurois jamais eu de commerce littéraire avec vous, & peut-être aussi sans vous ne me serois-je gueres soucié de la faute de Barême, ni de sa regle Testamentaire. En parcourant le Mercure de Sep-

tembre-dernier, je fus assez surpris d'y trouver des Caracteres Algébriques, & ma surprise se changea en admiration, quand je vis qu'ils avoient été tracés par une personne de votre sexe; je recourus aussi-tôt à Barême & aux Mercures de Janvier & Avril de la présente année, pour voir la suite du petit combat de solutions dont il s'agit. » Un homme laisse en mourant sa femme grosse, & 100000 livres » de son chef en acquêts; il ordonne par » son Testament que si sa femme accouche » d'un garçon, il en aura les trois cinquiémes, & la mere les deux cinquiémes; & que si elle accouche d'une fille, » elle n'en aura que les trois septiémes, » & la mere les quatre septiémes: il arrive qu'elle accouche d'un garçon & » d'une fille; sçavoir combien chacun doit » avoir desdites 100000 livres, en conservant toujours la proportion de la » mere aux enfans.

Voilà les propres termes de Barême; voici sa solution:

suppofez 3 portions pour la fille,
il faut 4 portions pour la mere: & comme la portion du fils doit être à celle de la mere, comme 3 est à 2, il doit par conséquent

appartenir 6 portions au fils.

En tout 13 portions, dans lesquelles il faudra diviser les 100000 livres. Ainsi de ces 100000 livres,

le fils aura	$\frac{6}{13}$ =	46153 l. 16 s. 11 d. $\frac{1}{13}$
la mere	$\frac{4}{13}$ =	30769 l. 4 s. 7 d. $\frac{5}{13}$
la fille	$\frac{3}{13}$ =	23076 l. 18 s. 5 d. $\frac{7}{13}$
		100000 l. 0 0

Le pauvre Barême, après avoir joui tranquillement pendant nombre d'années de la gloire d'avoir résolu ce Problême, ne s'attendoit pas que M. Faiguet viendroit en 1749 troubler le repos de ses cendres, en lui disant qu'il n'a point raisonné juste : c'est pourtant ce qui est arrivé. Dans le Mercure de Janvier dernier, ce Critique, que je n'ai pas l'honneur de connoître, est venu nous dire que le raisonnement de Barême n'étoit point juste, en ce qu'il donne au fils le double de ce qu'auroit la fille ; que ce n'étoit point là l'intention du pere. Remarquez bien ces termes ; vous en verrez plusieurs dans le même goût, car nous allons avoir à faire ici à tous gens qui ont un talent admirable pour pénétrer dans les intentions des morts. La proportion du fils à la fille doit être celle de trois cinquiémes à trois septiémes, dit

M. Faiguet : Barême l'a faite telle que de 6 à 5 ; donc il s'est trompé. Voyons quelle solution M. Faiguet va substituer à celle de Barême. » Il prend un nombre qui » ait des cinquiémes & des septiémes en » nombres entiers, tel que 35 ; il en » prend d'abord les $\frac{4}{7}$ = 20 & les $\frac{2}{5}$ = 14 » qui sont les portions que devoit avoir » la mere dans les deux suppositions ; il » prend ensuite un nombre milieu entre » ces deux nombres, c'est dix-sept, & il » dit que c'est la part que doit avoir la » mere, ci . . . . 17 portions

le fils aura les trois cinquiémes de 35 = 21 portions

la fille aura les trois septiemes de 35 = 15 portions

» ainsi toute l'hérédité doit » être divisée en . . . . . 53 portions

$\frac{21}{53}$ pour le fils = 39622 $\frac{34}{53}$

$\frac{17}{53}$ pour la mere = 32075 $\frac{25}{53}$

$\frac{15}{53}$ pour la fille = 28301 $\frac{47}{53}$

100000

Mais la solution de M. Faiguet est-elle plus juste ? Selon lui celle de Barême péchoit en ce que les $\frac{6}{13}$ du fils n'étoient point avec les $\frac{3}{13}$ de la fille en même proportion

regardons-les seulement comme des conjectures, comme le projet de ce qu'il feroit en pareil cas, & non point comme un remede à l'inconvénient du double enfantement non prévu, & que nous supposons arrivé.

C'est vous maintenant, illustre Philarete, qui allez paroître sur les rangs; vous êtes la premiere qui ayez traité cette question en grand. Votre double solution algébrique commence à faire voir la vérité, c'est-à-dire, que l'on ne peut point donner de solution fixe & totalement satisfaisante de cette question; & qu'il est ridicule de chercher dans un homme une intention qu'il n'a point eue. Je ne viens donc point ici critiquer vos solutions, mais déveloper une idée que vous avez déja fait entrevoir. En effet pour que la solution de ce problême ne fût point arbitraire, il faudroit que trois cinquiémes fussent à deux cinquiémes, comme trois cinquiémes à quatre septiémes, ou trois septiémes à quatre septiémes, comme trois septiémes à deux cinquiémes, l'impossibilité en saute aux yeux; & la cause de cette impossibilité est bien simple. Le pere dont on veut regler la succession, a prévu deux cas; il en est arrivé un troisiéme qu'il n'avoit pas seulement imaginé; il est tout naturel qu'on ne

trouve point dans son testament la regle à suivre dans ce troisiéme cas ; mais point du tout, on veut deviner quelle auroit été son intention, s'il eût prévû cet événement. Oh, il faut avouer que c'est pousser trop loin la curiosité, & se faire des monstres pour les combattre ; l'algébre, toute fertile qu'elle est, n'a pas le pouvoir de pénétrer dans des intentions qui n'ont jamais existé. Pour corroborer le commencement de preuves que vous en avez donné, je vais exposer huit solutions differentes (les deux vôtres y comprises) lesquelles, selon moi, peuvent satisfaire toutes au Problême aussi bien que celles de Barême, de M. Faiguet, & beaucoup mieux assurément que celles de l'anonyme. Pour abreger, je ne réduirai point en sols & deniers.

Premiere solution. En supposant la part du fils $= x$, celle de la mere sera $\frac{4x}{5}$; celle de la fille sera $\frac{24x}{35}$, & l'on aura $87\,x = 3500000$ liv. ce qui donne pour la valeur d'x, qui est

ce qui fait { la part du fils $= 40229$ l. $\frac{77}{87}$
la part de la mere $= 32183$ $\frac{79}{87}$
& la part de la fille $= 27586$ $\frac{18}{87}$

100000 l.

C'eſt préciſément votre premiere ſolution.

Seconde ſolution. En ſuppoſant la part de la mere $= x$, on aura cette équation, *pour le fils : pour la mere : pour la fille*,

$$x + \frac{1}{5}x + x + x - \frac{1}{7}x =$$

100000 l. Donc $107\,x = 3500000$ liv.

donc	le fils en ce cas aura	$39252\frac{36}{107}$
	la mere aura	$32710\frac{30}{107}$
	la fille aura	$28037\frac{41}{107}$
		100000 l.

Troiſiéme ſolution. Si l'on ſuppoſe la part de la fille$=x$, on aura cette équation, *pour la fille, pour la mere, pour le fils*.

$$x + x + \frac{1}{7}x + x + \frac{12}{35}x =$$

100000 l. donc $123\,x = 3500000$ l.

le fils aura	39024 l. $\frac{48}{123}$
la m[illegible]e aura	32520 $\frac{40}{123}$
la fille aura	28455 $\frac{35}{123}$
	100000 l.

Quatriéme ſolution. Maintenant ſi l'on ſuppoſe que le pere ait eu intention de donner au fils un cinquiéme de la totalité de l'héritage plus qu'à la mere, & à celle-ci un ſeptiéme de cette totalité de l'héritage plus qu'à la fille; ſoit que vous ſuppoſiez la part du fils $=x$, ſoit que ce ſoit celle de la mere ou celle de la fille que vous expri-

primiez par cette lettre, vous trouverez toujours dans les trois differentes valeurs d'x.

la part du fils	51428 l.	$\frac{4}{7}$
la part de la mere	31428	$\frac{4}{7}$
la part de la fille.	17142	$\frac{6}{7}$
	100000 l.	

& c'est précisément votre seconde solution.

Mais ce n'est point là tout, car qui est-ce qui empêche de faire ce raisonnement, comme on le fait dans quelques-autres problêmes? Trois cinquiémes de 100000 liv. plus deux cinquiémes, plus trois septiémes, font nécessairement beaucoup plus que 100000 livres, il faut donc chercher un autre nombre moindre que 100000 l. dont les parties aliquotes ou fractionnaires, exprimées dans le testament en question, fassent par leur addition la somme de 100000 livres, & par là nous suppléerons à ce que le pere n'avoit pas prévû. Or sous ce nouveau point de vûe, les solutions vont encore se multiplier, & je crois en vérité qu'elles seront aussi bonnes que toutes celles que nous avons vûes jusqu'à présent.

Cinquiéme solution. D'abord on peut chercher un nombre x, tel que ses trois cin-

quiémes,

quiémes, plus ses deux cinquiémes, plus enfin les six septiémes des deux cinquiémes, fassent ensemble 100000 livres, & cela nous donnera l'équation suivante.

$\frac{3}{5}x + \frac{2}{5}x + \frac{12}{35}x = 100000$ liv.

donc $x = \frac{3500000}{47} = 74468$ l. $\frac{4}{7}$,

ce qui fait	pour le fils	44680 l.	$\frac{40}{47}$
	pour la mere	29787	$\frac{11}{47}$
	pour la fille	25531	$\frac{43}{47}$
		100000 l.	

Sixiéme solution. En cherchant un nombre x, tel que ses trois septiémes, plus ses quatre septiémes, plus enfin les six cinquiémes des quatre septiémes, fassent ensemble 100000 l. on aura cette équation.

$\frac{3}{7}x + \frac{4}{7}x + \frac{24}{35}x = 100000$, donc $x = \frac{3500000}{59} = 59322\frac{2}{59}$, ce qui fait

pour le fils	40677 l.	$\frac{57}{59}$
pour la mere	33898	$\frac{18}{59}$
pour la fille	25423	$\frac{41}{59}$
	100000 l.	

Septiéme solution. En suivant toujours le même raisonnement, mais supposant que l'intention du pere a été de donner au fils un cinquiéme au total plus qu'à la mere, & à celle-ci un septiéme au total plus qu'à

la fille, on aura pour la part du fils trois cinquiémes x, pour celle de la mere deux cinquiémes x, pour celle de la fille deux cinquiémes x — un ſeptiéme x, ce qui donne cette équation.

$\frac{3}{5}x + \frac{2}{5}x + \frac{9}{35}x = 100000$ l. donc, $44x = 3500000$ l. donc $x = \frac{3500000}{44}$ $= 79545\frac{20}{44}$, ce qui fait,

pour le fils	$47727\frac{12}{44}$
pour la mere	$31818\frac{8}{44}$
pour la fille	$20454\frac{24}{44}$
	100000 l.

Huitiéme ſolution. Autrement, on aura pour la part de la fille trois ſeptiémes x, pour celle de la mere quatre ſeptiémes x, & pour celle du fils quatre ſeptiémes x + un cinquiéme x, ce qui donne l'équation ſuivante

$\frac{3}{7}x + \frac{4}{7}x + \frac{27}{35}x = 100000$ l. donc $x = \frac{3500000}{62} = 56451$ l. $\frac{38}{62}$, ce qui fait,

pour le fils	$43548\frac{24}{62}$
pour la mere	$32258\frac{4}{62}$
pour la fille	$24193\frac{34}{62}$
	100000 l.

Voilà, ce me ſemble, ſçavante Philarete, huit Solutions differentes, ſans compter

celles de Barême, de M. Faiguet, & de l'Anonyme ; il ne faudroit pas parier gros jeu contre moi que je n'en donnerois pas encore plusieurs autres, mais outre que je n'ai point assez de loisir pour me livrer aux *x* & aux *y*, autant que mon goût m'y porteroit, en voila sans doute assez pour prouver que ce problême ne peut pas effectivement avoir de solution certaine ; le nôtre est assûrément dans cette espéce. Sa véritable solution seroit l'intention qu'auroit eue un homme que l'on suppose mort, s'il avoit prévu telle ou telle chose ; or devinez si vous pouvez : je défie tousl es *x* du monde, même les *xx*, x^3 & autres gens de cette espéce, de jamais nous en dire mot. Si l'on me demande à quoi je me déterminerois dans le cas où j'aurois pareille difficulté à résoudre, je crois que je mettrois les huit solutions sur autant de billets séparés, & je me déterminerois comme on se détermine ordinairement à donner le gros lot de la lotterie. Je vous avouerai cependant un foible que j'ai pour l'égalité de fortune entre freres & sœurs, & je crois en conséquence que je donnerois la préférence à ma troisiéme solution ci-dessus, qui donne

au fils	$39024 \frac{48}{123}$
à la mere	$32520 \frac{40}{123}$
à la fille	$28455 \frac{35}{123}$

Peut-être, ſans m'en appercevoir, n'inclinai-je pour cette ſolution que parce qu'elle eſt la plus favorable à la fille. Eh bien je ne m'en défens point ; ce ſexe charmant mérite bien cette petite attention de ma part. Je ne conçois pas pourquoi il eſt ſi univerſellement maltraité par toutes les diſpoſitions des Coûtumes, dans tout ce qui s'appelle intérêt, partage de biens, &c. Les vieux Auteurs de toutes ces bizarreries ne connoiſſoient pas ſans doute de Philaretes. J'ai l'honneur d'être, &c.

L. L. G.

De Beauvais, le 28 Octobre 1749.

VERS

Préſentés au Roi, pendant ſon ſéjour à Fontainebleau, un jour qu'il chaſſoit.

Lorſque la trompette guerriére
Annonçoit le regne de Mars ;
Ma Muſe à l'abri des hazards,
Que tes grands ſuccès rendoient fiére,
S'exerçoit, quoique jeune, à chanter ta valeur.
Tu prêtois à ſes chants une riche matiére,

Trop heureux si, suivant le penchant de mon cœur,
Mon pinceau plus habile eût pû, sans te déplaire,
Peindre dans tout son jour la gloire du Vainqueur!
Mais maintenant que mon ame attentive
Contemple sur ton front le mélange éclatant
Du laurier avec l'olive;
Qu'enfin la Paix sur l'une & l'autre rive
Raméne des plaisirs le cortége charmant;
Je m'occupe dans ma retraite
A célébrer les vertus d'un Héros,
Qui ne s'endort jamais dans un lâche repos:
Du grand art de regner ta science parfaite,
Ta modération, ta sublime équité,
Ta douceur, qui s'étend sur ton peuple enchanté,
Pour les vaincus ton bras qui leur sert d'assûrance,
Ta haine enfin de la vengeance,
Qui de ton nom remplissent l'univers,
Sont les dignes sujets que je traite en mes vers:
J'y joins aussi ces transports que la France
Enfante au sein de sa reconnoissance,
Mon tendre zéle, mon amour,
Et le bonheur que j'ai d'habiter un séjour, *
Où je jouis souvent de ta présence:

* *L'Auteur va passer tous les ans une partie de l'Automne dans un Village nommé Chartrait, qui n'est qu'à deux petites lieues de Fontainebleau, & aux environs duquel le Roi se plaît à chasser.*

Sur-tout lorsque par un beau jour,
Environné d'une Cour éclatante,
A poursuivre le cerf dans le fond de nos bois,
Et voir cette bête écumante
Par tes chiens réduite aux abois,
Tu montres une joie extrême;
Je te suis, & fixant les yeux toujours sur toi,
Je me dis cent fois à moi-même,
Jusques dans ses plaisirs LOUIS se montre Roi.

J. F. Guichard.

Du 15. Octobre 1749.

ALLEGORIE.

*A Mlle L....... sur la peur qu'elle eut à une chasse de M. le Duc de ** & de Madame la Duchesse de ***

Plein d'une douce rêverie,
Avec Amynte, l'autre jour,
Me promenant dans la prairie,
J'examinois les hameaux d'alentour,
Quand nous vîmes venir l'Amour
Accompagné de la troupe des Graces,
Qui d'un cerf suivoit les traces.

Le spectacle étoit des plus beaux.
A le considérer, envain j'excite Aminte ;
Sur son visage on lit sa crainte ;
Elle ne peut rester un moment en repos ;
Elle fuit, elle court, de frayeur elle pâme.
Par un doux & tendre entretien
Je voulois rassûrer son ame,
Mes discours sur son cœur ne firent jamais rien.
Cependant l'amour s'apprête
A tirer sur la bête,
La voyant sur le point de rentrer dans le bois
Pour la quatriéme fois.
Après beaucoup de résistance
Aminthe enfin avance,
A l'aspect de l'amour sent un trouble secret,
Et n'ose contempler cette fête nouvelle.
L'Amour choisit un trait,
La bête prend la fuite, il me perce au lieu d'elle ;
Hé bien! quel étoit donc, lui dis-je, votre effroi ?
Ce Dieu, vous le voyez, n'en veut toujours qu'à moi.

Par le même.

Du 30 Octobre 1749.

EPITHALAME.

Sur le Mariage de M. R.... & de Mademoiselle M.... par M. Pascal, *Capitaine au Régiment de Piémont.*

De ses fléches impuissantes
Arrachant, brisant le fer,
Avec l'Hymen de concert
L'Amour vient d'en forger des chaînes triomphantes.
Aimables Dieux! restez toujours unis;
A vos desirs que tout réponde;
Vous faites le bonheur du monde;
L'Univers vous sera soumis.
Amour, Hymen, que vos chaînes sont belles!
Rendez-les éternelles.
Dans vos liens esclaves satisfaits,
Les cœurs les plus rebelles,
Ne les rompront jamais....
Quelle est cette jeune Bergére
Que l'on couronne dans Cythére?
Elle brille de mille attraits;
De son flambeau l'Hymen l'éclaire;
Ce Dieu sur un trône de fleurs
L'appelle par un doux sourire,

Et de son glorieux Empire,
Il étale à ses yeux les dons les plus flatteurs;
La beauté, la constance,
La timide pudeur,
Les charmes, la candeur;
Les jeux, les ris & la décence
Nous annoncent la belle Hortense;
L'Amour victorieux la conduit à l'Autel;
Tous les plaisirs suivent ses traces:
Viens recevoir, heureux mortel,
Une main que t'offrent les Graces.
Que ton sort est beau! qu'il est doux!
Cher R.... tes vertus t'assûrent ta conquête;
Goûtez long-tems, tendres Epoux,
Cette félicité parfaite
Que l'Amour & l'Hymen n'ont formé que pour vous.

A Monsieur Autreau, de l'Académie Royale de Peinture, & qui peint Mademoiselle D....

QUATRAIN.

TU peins Thémire, Autreau, mais Thémi est si belle,
Qu'on ne croira jamais que tu n'as qu'imité:
Plus son portrait sera fidelle,
Et plus on le croira flatté.

D...

Réponse aux observations de M. Walter, *Auteur du* Voyage autour du monde, *de Lord* Anson, *sur quelques longitudes des Côtes de l'Amérique Méridionale, assignées par M. Frezier dans sa* Relation du Voyage de la mer du Sud.

QUoique je doive des remercîmens à M. Walter de l'honneur qu'il a fait à mon voyage, de le qualifier d'*Excellent*, & qu'il ait fait observer mon exactitude en plusieurs choses, je ne dois pas me taire sur l'imputation des erreurs de longitude qu'il croit trouver dans la petite Carte générale que j'ai mise à tête du livre, plutôt à dessein de guider le lecteur sur notre route, que pour servir à la navigation, à laquelle l'extrême petitesse de la graduation la rendroit inutile.

» J'ai si souvent cité Frezier (dit-il) » que je crois être obligé d'avertir les na- » vigateurs, qu'ils ne doivent pas se fier à » la longitude assignée dans sa Carte au dé- » troit de Maire & à toute cette côte; tout » cela est trop à l'Est de 8 à 10 degrés.

Je dois aussi, à mon tour, les avertir que toute la côte occidentale de la grande Carte d'une partie de l'Amérique méri-

dionale, insérée dans le voyage de Walter, est trop avancée à l'Ouest de 4 à 5 degrés, & par conséquent aussi toute celle de la *côte des Patagons* & de la *Terre de feu*, d'où il résulte qu'il se trompe lui-même.

Je prouve démonstrativement la premiere partie.

On ne peut être assûré d'aucune longitude que par des observations astronomiques des immersions ou émersions des satellites de Jupiter, ou des occultations des étoiles par des planettes ; ou autres semblables moyens imaginés par les Astronomes, parce qu'une petite erreur de tems en cause une grande en longitude. Douze minutes, par exemple, de plus ou de moins, en font une de trois dégrés, qui valent soixante lieues sous l'équateur, & moins, à mesure qu'on approche des poles. Quant aux observations de longitude par des éclipses de lune, que font les gens de mer sans autre instrument, pour en déterminer le tems, que celui d'une montre de poche, on n'en doit faire aucun cas, puisque les Astronomes avouent que même avec bien des précautions ils ne peuvent les rendre exactes, parce qu'il est difficile de marquer avec précision le moment où la pénombre commence à couvrir le disque de la lune. C'est pourquoi ils ob-

servent en particulier les immersions & émersions des principales taches, pour rectifier leur observation par des comparaisons.

Ces vérités supposées, on ne peut s'empêcher de condamner la Carte de Walter, en ce qu'elle n'a aucune conformité avec les observations astronomiques faites à la côte du Chili; sçavoir à la Conception, à Valparaisso & à Coquimbo, par un correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, laquelle a adopté les deux premieres, qu'elle fait insérer dans le livre annuel de la *Connoissance des tems*, & dont la troisiéme se trouve dans le Journal du P. Feuillée, qui les a faites : les voici comparées aux longitudes de la Carte de Walter.

1°. La Conception y est placée par 77 dégrés 30 minutes de longitude occidentale du méridien de Londres, à laquelle, ajoûtant la différence entre ce méridien & celui de Paris, qui est de 2 degrés 25 minutes 15 secondes, on aura 79 degrés 55 minutes 15 secondes de réduction au méridien de Paris; mais le livre de la Connoissance des tems ne met ce Port que par 75 degrés 32 minutes 30 secondes : donc l'erreur de Walter est de 4 degrés 22 minutes 45 secondes trop occidentale,

2°. Par les mêmes comparaisons & ré-

ductions, Valparaisso, qu'il met par 77 degrés de Londres, sera par 79 degrés 25 minutes 15 secondes de Paris, mais la Connoissance des tems ne met ce Port que par 74 degrés 39 minutes 15 secondes : dont l'erreur est de 4 degrés 46 minutes 0 secondes du même côté.

3.°. Enfin Coquimbo, qu'il met par 76 dégrés 30 minutes de Londres, sera par 78 degrés 55 minutes 15 secondes du méridien de Paris ; mais le P. Feuillée ne met cette Ville & ce Port que par 73 degrés 35 minutes 45 secondes : donc l'erreur est de 5 degrés 19 minutes 30 secondes, trop à l'ouest comme les précédentes.

D'où il suit, que raisonnant conséquemment à ce que dit Walter (p. 79.) » qu'il » croit que la côte du Bresil & celle du » Perou, qui est à l'opposite sur la mer » du Sud, sont très-bien placées dans la » Carte de feu M. Halley qu'il adopte ; on conclura que les erreurs de la côte de l'Ouest en entraînent d'égales à l'Est, si les points opposés *sont bien placés* dans leurs distances relatives (comme il le pense) *jusqu'à la Riviere de la Platte à l'Est, & le point qui lui est opposé à l'Ouest* (qui est Valparaisso.

Depuis cette riviere, il ne peut s'empêcher de convenir que la *côte décline graduellement*.

trop à l'Ouest dans la Carte de ce Docteur; de sorte qu'*à son avis, le détroit de Magellan est éloigné de près de 50 lieues de sa vraie position*; il pouvoit dire jusqu'à 72, suivant le résultat des vaisseaux de son Escadre, qui au lieu d'estimer le cap des Vierges par 76, suivant la Carte, l'ont estimé par 70 & 71 degrés de longitude de Londres.

Or supposant nos points de longitude fixés par les observations, les gissemens des côtes & la longueur du détroit de Magellan immuables, à l'égard de la côte de l'Ouest, il est évident que toute la côte des Patagons & de l'isle de Feu est d'environ cinq degrés trop avancée à l'Ouest, & qu'il faut les retrancher des huit d'erreur qu'il m'impute. Il n'en restera donc plus que trois en doute à discuter, que je défens par deux raisons.

La premiere, c'est qu'étant assujetti à des observations authentiques faites à la côte du Chili, on ne peut reporter la côte de l'Est des Patagons, trois degrés plus avant dans l'Ouest, sans diminuer d'autant la longueur du détroit de Magellan, ce qui en retrancheroit 36 à 40 lieues, qui sont à peu près le quart de sa distance de l'Est à l'Ouest; racourcissement qui seroit démenti par toutes les Cartes & Jour-

naux de navigation faite d'un bout à l'autre de ce détroit. Et si l'on vouloit conserver cette longueur, en avançant le cap des Piliers à l'Ouest, de cinq degrés, on changeroit tout le gissement de la côte, depuis le détroit jusqu'à la Conception, ce qui seroit encore contraire aux Cartes & aux Journaux de navigation.

La seconde raison est que pour faire ce changement, sans égard aux positions ordinaires des côtes, il faudroit être assûré de la longitude de l'Isle de Sainte Catherine, à la côte du Bresil, qui a été prise pour le point de départ des vaisseaux, allans au Cap des Vierges, & n'avoir pas d'aussi forts sujets de soupçon d'erreur de route, qu'on en a par les courans reconnus depuis cette Isle jusques par le travers de la riviere de la Plate, où l'escadre Angloise, de l'aveu de Walter, se trouvoit *tous les jours avancée au Sud de vingt mille*, c'est-à-dire, six lieues & deux tiers plus que ne portoit leur estime, sur quoi on ne peut sçavoir si ces courans ne déclinoient point du SE. ou du S O. d'où résulte une grande incertitude de difference de méridien à l'Est ou à l'Ouest, chaque jour. Mais quelle preuve avons-nous de la juste position de cette Isle de Sainte Catherine, puisque Walter dit simplement que sa longitude a

été déterminée par une observation d'éclipse de lune, sans ajoûter, quand, ni comment, ni par qui elle a été faite?

Je viens de dire que si c'est par un observateur qui n'ait eu d'autre instrument que sa montre de poche pour en déterminer le tems, on ne doit non plus en faire cas que de celle que fit Wood, Lieutenant du Chevalier Narbouroug au Port de St. Julien, le 18 Septembre 1670, qui trompa M. Halley de 6 degrés de longitude, & dont le journal ayant ensuite été imprimé, il ne s'en trouva plus que 3, sur quoi Walter ne sçachant que dire, a recours à la mauvaise impression, *les nombres*, (dit-il, p. 80.) *sont imprimés d'une maniere si fautive, qu'on n'en peut rien tirer de précis.* Si la montre de l'observateur de l'éclipse à Ste Catherine l'a trompé de douze minutes, voilà nos trois degrés de longitude trouvés, comme dans le cas cité de celle de Wood.

Comparons présentement les différences de méridien trouvées par l'escadre Angloise, entre Sainte Catherine & le Cap des *Vierges*, à l'entrée du détroit de Magellan, qu'il appelle *de la Vierge Marie*, & celles de la relation de mon voyage.

Il place Sainte Catherine par 49 degrés 45 minutes de longitude du méridien de

Londres, & le Cap de la Vierge Marie par 71 degrés 44 minutes, ce qui donne en difference de méridien à l'Oueſt 21 degrés 59 minutes, ou ſi l'on veut 22 degrés; mais tous les vaiſſeaux de l'eſcadre n'ont pas trouvé la même, témoins ceux qui n'ont eſtimé le Cap que par 70 degrés.

J'ai placé dans ma petite Carte générale l'iſle Sainte Catherine par 48 degrés de longitude de Paris, relativement au point que m'a donné l'obſervation faite à Olinde à la côte du Breſil, marquée dans la *Connoiſſance des tems*, & le Cap des Vierges, dans ma Carte particuliere de la Terre de Feu & du détroit, par 66, d'où réſultent 18 degrés de difference de méridien, ſans faire attention à la longitude abſolue.

Il y a donc entre nous quatre degrés de difference eſtimée entre les méridiens de Sainte Catherine & du Cap des Vierges, & ſeulement environ deux degrés avec les vaiſſeaux de l'eſcadre, qui n'eſtimoient le Cap qu'à 70 degrés du méridien de Londres.

Il faut décider qui de nous deux ſe trompe. Il ſe croit fondé ſur l'accord des eſtimes de l'eſcadre, lors même qu'il détruit cette théſe, en rapportant des differences d'eſtime qui vont à près de deux degrés, mais ſi la comparaiſon du plus

grand nombre des estimes l'emporte, certainement la probabilité est de mon côté : car j'ai dit que je m'étois servi de la Carte manuscrite du sieur Grifon, Maître de Marine à S. Malo, qui a été dressée sur un grand nombre de Journaux, & dans cette partie je n'y ai rien trouvé à redire; donc dans une chose très-incertaine comme celle-ci, le préjugé de justesse, ou de moins d'erreur, est en ma faveur.

Quant à la difference de méridien entre le Cap des Vierges & celui de S. Diego, le plus à l'Est de la *terre de Feu*, au détroit de Maire, où Walter m'impute encore une erreur, il faut examiner sa conduite, & l'on trouvera qu'il s'y est trompé, ou volontairement, ou par une inattention peu excusable. Pourquoi prendre cette difference sur la petite Carte générale, où la graduation est si petite, qu'un degré de longitude n'y est qu'un intervalle d'une demie ligne, pendant qu'il y en a une particuliere pour le détroit de Magellan & la terre de Feu, où les divisions de degrés sont quinze fois plus grandes, & assez pour distinguer jusqu'à 3 ou 4 minutes près? Il y auroit trouvé le Cap des Vierges par 66 & celui de S. Diego, au détroit de Maire, par 63 degrés 10 minutes, ce qui donne seulement deux degrés 50 minutes

de difference de méridien, & 42 minutes de plus que son estime; il n'est donc pas vrai, (comme il le dit) que *j'exagere au double la côte qui git entre le détroit de Magellan & celui de le Maire*. L'erreur de gravûre de la Carte à petite division a été corrigée en plusieurs exemplaires, quoiqu'elle le fût par la Carte particuliere de la Terre de Feu; mais je ne prétens point accorder à Walter le raccourcissement des 42 minutes, dont j'allonge cette côte plus que lui, parce que nous avons cottoyé la Terre de Feu à trois & cinq lieues de distance, depuis le détroit de Magellan jusqu'à celui de Maire; & lui, depuis le Cap des Vierges, a perdu la terre de vûe jusqu'à l'embouchure de ce dernier, comme il le dit lui-même (p. 81.) donc c'est sans fondement qu'il veut l'emporter sur mon estime, d'autant plus que les courans prolongeant la côte au SE, il a dû faire plus de chemin vers l'Est qu'il n'a compté.

Il me semble que Walter doit être convaincu des vérités que je lui oppose. Je n'en dirois pas davantage, s'il n'avoit montré dans sa critique un injuste motif de récrimination, disant que *la maniere dont j'ai traité le Docteur Halley, mérite bien qu'on ne me fasse aucune grace*. On croiroit, à ce discours, que j'ai maltraité M. H. dans ma

[illegible] encore
[illegible] à rendre,
[illegible] de
[illegible] par le

même motif, ne pouvant me disp
désabuser le public sur des prétend
rections de Cartes en longitude;
rendre compte de l'attention que
de ne lui présenter que ce qui pour
utile à la navigation, comptant qu
petite dissertation étoit nécessaire p
faire connoître la valeur de la Carte
Critique & celle de ses objections.

Frezier, Directeur des Fortificat
toute la Province de Bretagne.

A Brest, le 5. Décembre 1

A M. Remond de Ste Albine.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir
insérer dans le Mercure cette rép
qui sera utile à la Géographie & à l
vigation, où M. Walter prétend n
propos faire des changemens. Vous
rez y remarquer qu'il n'y entre poi
critique de mécontentement, en c
j'aurois pû relever plusieurs fautes d
voyage, que je crois devoir imput
traducteur, qui n'est pas homme de
comme il paroît à de ridicules man
qu'il fait faire à M. Anson, par exe

relation : rien n'est si faux, je n'en ai parlé qu'en deux occasions, en rapportant tout simplement les remarques qui ont été faites sur sa Carte pour le gissement des côtes, leur longitude relative, & la suppression de l'Isle de l'*Ascension* des Portugais, sçavoir, que ceux qui s'étoient servis de sa Carte dans la navigation, depuis le Callao à la Conception, l'avoient trouvée moins bonne que celles de Vankeulen & de Pitergoos, qui étoient encore très-fautives, parce qu'ils avoient navigué *cent dix lieues* dans les terres sur cette Carte, avant que d'atterrer en effet ; qu'à l'égard de l'Isle de l'*Ascension* au large de la côte du Bresil, qu'il prétend être la même que celle de la Trinité, on ne convenoit pas de cette identité ; en effet le Routier Portugais imprimé à Lisbonne en 1712, *in-folio*, les distingue, & les écarte de 55 lieues l'une de l'autre par la même latitude. Si Walter avoit lû ma réponse au P. Feuillée, il auroit vû en trois endroits, avec quelle estime & considération j'ai parlé du Docteur Halley, & il ne m'auroit point taxé d'impolitesse ou de malignité, comme il le fait.

Je finis par déclarer que j'ai encore moins de *demangeaison de trouver à redire*, que Walter, qui se couvre du prétexte de *l'importance de la matiere* ; j'agis aussi par le

même motif, ne pouvant me dispenser de désabuser le public sur des prétendues corrections de Cartes en longitude, & lui rendre compte de l'attention que j'ai eue de ne lui présenter que ce qui pouvoit être utile à la navigation, comptant que cette petite dissertation étoit nécessaire pour lui faire connoître la valeur de la Carte de mon Critique & celle de ses objections.

Frezier, Directeur des Fortifications de toute la Province de Bretagne.

A Brest, le 5. Décembre 1749.

A M. Remond de Ste Albine.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans le Mercure cette réponse, qui sera utile à la Géographie & à la navigation, où M. Walter prétend mal-à-propos faire des changemens. Vous pourrez y remarquer qu'il n'y entre point de critique de mécontentement, en ce que j'aurois pû relever plusieurs fautes de son voyage, que je crois devoir imputer au traducteur, qui n'est pas homme de mer, comme il paroît à de ridicules manœuvres qu'il fait faire à M. Anson, par exemple,

de porter des *Perroquets* dans les tempêtes où l'on peut à peine porter les basses voiles; il s'agissoit apparemment de *Huniers* & non pas de *Perroquets*. Il indique aussi mal les aires de vent, lorsqu'il dit (pag. 54) depuis le N $\frac{1}{4}$ O jusqu'à E $\frac{1}{4}$ S : il falloit dire N $\frac{1}{4}$ N O & E $\frac{1}{4}$ S E, parce que N $\frac{1}{4}$ O est le N. N. O, & E $\frac{1}{4}$ S, c'est le E. S. E. J'ai l'honneur d'être, &c. *Frezier*.

LE FRELON,

FABLE ALLEGORIQUE,

A M. D. L. R. L.

Un jour, certain Frelon à la tête légere,
S'arrachant avec peine aux douceurs du sommeil;
S'élança dans les airs au lever du Soleil.
De quelques jeunes fleurs la beauté passagere
Mérita quelque tems ses soins & ses égards;
Mais il fixa bientôt ses avides regards
Sur un rayon de miel, qu'inconnue, étrangere;
Certaine Abeille, sa comere,
Laissoit à l'abandon dans des lieux à l'écart;
Tandis qu'aux environs elle alloit avec art
Cueillir le suc des fleurs de quelque beau parterre.
Notre Frelon friand s'approche; sans façon

Goûte le miel, & le trouve assez bon,
our former le projet de s'efforcer d'en faire
Sur le modéle. A l'ordinaire,
'Abeille en peu de tems s'en revint au logis,
Et vit, en entrant, le compere
Après son miel. Bon jour, dit-il, ma chere;
vec vous librement, vous le voyez, j'agis,
lais votre ouvrage au goût offre tant de quoi plaire;
est si délicat... Arrêtez, je rougis
D'un éloge si peu sincére,
it, en l'interrompant, la modeste ouvriere.
out compliment à part, reprit-il, si je puis
ur votre art obtenir de vous quelque lumiere,
'en prétends au plutôt pénétrer le mystère;
aignez me seconder dans ce noble dessein.
'Abeille se rendit à sa vive priere;
ong-tems notre apprentif travailla, mais en vain
voulut s'efforcer d'entrer dans la carriere,
Il n'en put franchir la barriere.
nfin, désesperé de son peu de succès,
Et jaloux de quelque progrès
u'avoit fait sous ses yeux l'Abeille solitaire;
Le dirai-je? L'ingrat Frelon,
décrier son miel mit son étude entiere,
Dit qu'il n'en trouvoit rien de bon.
Devenu Frelon plagiaire,
Pour mieux fronder son adversaire,
I donna comme sien un passable sayon,

Dont il n'étoit proprietaire
Que, par un vol hardi qu'il fit, en vrai fripon,
Dans une ruche ouverte à la gent Frelonniere.

Qu'il est de gens dont trait pour trait
L'on voit ici le caractére !
La plûpart du tems, d'un bienfait
L'ingratitude est le salaire.

Brunet, de Dijon.

ODE DE M. L.

Sur la mort de son Epouse.

ARbitre de ma destinée,
Grand Dieu, dont j'adore les loix,
Mon ame aux pleurs abandonnée,
Vient t'adresser sa triste voix.
Au trait douloureux, qui la blesse,
Je sens qu'en vain l'on s'intéresse :
Sans ton secours, sans ta bonté ;
Auteur de ces jours pleins de charmes ;
Que tu changes en jours de larmes,
Sois-le de ma tranquillité.

Il n'est donc plus, l'objet aimable,
Qu'en tout tems tu me destinas ;

Heureux

Heureux hymen ! sort désirable !
Dieu, comment tu le terminas ?
Telle une fleur qui vient d'éclore,
Et qui périt après l'Aurore
Qui l'anime & l'épanouit ;
Tel est ce lien que ta main forme,
A peine est-il : un monstre énorme,
La mort paroît, & le détruit.

Sous quel aspect ! Puis-je l'entendre !
Dans toute l'horreur du trépas,
Je vois l'épouse la plus tendre
Gémir, expirer dans mes bras :
Quel spectacle fut plus terrible
Pour le cœur d'un époux sensible ?
Dieu, ! réservas-tu ce tourment
Pour les vertus les plus constantes,
Pour les graces les plus touchantes,
Pour mon sincére attachement ?

O vous, à qui le sort contraire
Fit éprouver quelque rigueur,
En eûtes-vous de plus sévére
Que celle qu'éprouve mon cœur ?
Et vous dont la vertu stoïque

Voit avec un front héroïque
S'échapper le bien qui vous fuit ;
Verrez-vous mon malheur extrême,
Sans soumettre votre systême
A la douleur qui me poursuit ?

Pourquoi, Seigneur, de ta puissance
Me fais-tu sentir cet effet ?
Manquai-je de reconnoissance
Pour ton présent, pour ton bienfait ?
Non : c'est à toi que j'en appelle ;
Tu connus mon ardeur fidelle,
Tu pus sans cesse l'éprouver ;
Que manquoit-il à ma tendresse ?
Conforme aux loix de ta sagesse,
Tu ne pouvois que l'approuver.

D'où vient donc que loin de te plaire,
Je la vois en butte à tes coups ?
Eh quoi ! l'union la plus chere
Dut-elle exciter ton courroux ?
Faut-il que l'humaine nature,
Par de cruels maux qu'elle endure,
Apprenne à sentir ta bonté ?
Ou ne dispenses-tu des graces

Que pour en affoiblir les traces,
Par des traits de sévérité ?

Qu'entends-je ? Quelle voix s'oppose
Aux sons hardis que je répands ?
Seroit-ce toi qui te dispose
A punir ces cris indécens ?
Mais non ; j'entends ta voix céleste ;
Je n'y vois rien de funeste
Contre mon indocilité :
Je m'apperçois que ta clémence
Veut surpasser en indulgence
Ma coupable témérité.

Tu pardonnes la plainte amere,
Que contre toi j'osai former,
Et tu viens toi-même, en bon pere,
Prendre le soin de me calmer.
Tu m'apprends que si, favorable,
Tu rendis mon sort agréable,
En formant ce lien chéri,
Tu voulus bien m'être propice ;
Et que j'en dois le sacrifice
D'un cœur content, quoiqu'attendri.

Que ta volonté m'est terrible !
Mais que ton ſecours eſt puiſſant !
Quand je crois mon cœur infléxible ;
Je ne me plains qu'en ſoupirant.
Effet de tes loix ſouveraines !
Déja mon ſang dedans mes veines
De ma douleur calme l'excès ;
Mais pour éloigner ma triſteſſe,
Dieu, ne borne pas ta tendreſſe,
Si tu veux en voir le ſuccès.

Dans le chagrin qui me conſume,
Et dont mes ſens ſont abbatus,
Pour en adoucir l'amertume,
Combien il me faut de vertus !
Sur une ame tendre, indocile,
Que peut cette raiſon fragile,
Accordée aux foibles humains ?
Hélas ! dans tout ce que je tente,
Loin que ma raiſon me contente,
Elle même fait mes chagrins.

Quoi ! de cette épouſe chérie,
Que ta main combla de bienfaits,
Par la ſeule Philoſophie,

J'irois oublier les attraits ?
Loin de moi tout discours sublime :
Dans la tendresse qui m'anime,
Mon cœur sçauroit vous résister ;
Dieu ; dont j'implore l'assistance !
Ce n'est que sur ta Providence
Que ma tristesse doit compter.

Viens donc, Seigneur, sur moi répandre
Tes graces, ton divin Esprit,
Viens, fais-moi sans cesse comprendre,
Que tout est limité, prescrit,
Qu'un jour en ta gloire adorable,
Je reverrai l'objet aimable,
Dont il te plaît me séparer.
Alors comptant sur ta promesse,
Mes larmes seront sans foiblesse,
Et couleront sans murmurer.

Par M. L . . . . Avocat.

LETTRE

De M. Pinard, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége des Médecins de Rouen, & Membre de l'Académie des Sciences, Arts, & Belles-Lettres de la même Ville, à M. A... Docteur en Médecine, sur une affection hystérique singuliere.

JE sçais, Monsieur, que tout ce qui est observation vous fait plaisir : ainsi je me hazarde volontiers à vous en communiquer une sur l'affection hystérique, qui m'a paru singuliere. La voici.

Une Demoiselle âgée de seize ou dix-sept ans, jouissant d'une santé parfaite, crut au mois de Juin 1747 pouvoir, par l'usage des bains, modérer avec sûreté l'impression que faisoit sur elle une chaleur excessive. Manquant alors de réflexion & d'expérience, elle se jetta plusieurs fois dans une source d'eau d'un froid extrême, qui lui arrosoit le corps jusqu'à moitié. Plus elle se sentoit fraîche, quand elle en sortoit, plus elle se sçavoit bon gré de l'essai qu'elle en avoit fait. Mais la source de ses plaisirs tarda peu à devenir celle de la maladie la plus étrange.

Vous connoissez trop bien, Monsieur, l'économie animale, pour ne pas pressentir que cette imprudence occasionna à cette Demoiselle un dérangement, dont les suittes se firent bientôt appercevoir. En effet, elle tomba tout à coup dans un profond assoupissement, sans sentiment, sans mouvement, & pour ainsi dire, sans respiration. Elle éprouvoit de plus de legéres convulsions dans differentes parties, après quoi elle avoit le tronc & les extrêmités, tant supérieures qu'inférieures, d'une roideur si considérable, qu'on la portoit à sa chambre, chargée en travers sur l'épaule comme une piéce de bois. A cet état succédoit un délire furieux; elle se décoëffoit; deux fortes personnes ne pouvoient la contenir dans son lit; elle frappoit & injurioit tous ceux qui s'opposoient à ses volontés, & il étoit d'autant plus difficile de la calmer, qu'elle ne voyoit ni n'entendoit. Quand ce délire étoit sur son déclin, elle remettoit sa coëffure, & elle arrangeoit son lit avec autant d'ordre & d'adresse, que si elle avoit joui de sa connoissance & de sa tranquillité naturelle. Cet arrangement étoit un signe certain, qu'elle alloit retomber dans le premier état. Quand elle y avoit resté quelque tems, les extrêmités reprenoient leur sou-

plesse ordinaire ; elle s'asseyoit sur son lit, se frottoit les yeux, & dans le moment qu'on pensoit qu'elle alloit recouvrer sa raison, elle entroit dans une fureur semblable à la premiere. Ces alternatives d'immobilité spasmodique & de fureur duroient ordinairement trois ou quatre heures ; elle en a cependant eu des accès qui se sont prolongés jusqu'à quinze ou dix-huit. Il faut observer qu'ils ont toujours commencé par l'assoupissement, les convulsions & la roideur de tout le corps, & que la malade n'a jamais passé du délire à la raison, sans éprouver de nouveau ces accidens qui se terminoient enfin par une respiration grande & fréquente, des soupirs profonds, l'ouverture des yeux, le recouvrement de l'ouie & de la parole. Elle sentoit alors ses forces si épuisées qu'elle pouvoit à peine se soûtenir, & qu'elle étoit plusieurs jours dans une perte totale de voix, & elle ne se ressouvenoit point de l'état dans lequel elle avoit été, ni de ce qu'elle y avoit dit. Ces attaques n'avoient point de retours réguliers ; elle en éprouvoit quelquefois deux ou trois en vingt-quatre heures, d'autres fois elles lui laissoient huit, tantôt quinze jours d'intervalle. Mais, je vous prie, Monsieur, de remarquer qu'elle n'en a jamais été exempte

dans certains tems, quoique des ſaignées aſſez fréquentes, tant du bras que du pied, euſſent remis la nature dans ſes droits. Ces ſaignées n'ayant pas calmé la violence des vapeurs, non plus que les bains, tant internes qu'externes, faits avec la décoction *d'abſynthe*, de *matricaire*, &c. je fus conſulté le 4 Octobre 1747.

Je vous avoue franchement, Monſieur, que je craignis de ne pas mieux réuſſir que ceux qui avoient vû la malade dans le commencement, tant parce que les ſecours, qu'ils avoient pratiqués, n'avoient diminué en rien les paroxiſmes, que parce qu'il y avoit déja quatre mois qu'elle étoit dans ce triſte état. Me confiant cependant aux reſſources infinies, que vous ſçavez que l'Auteur de la nature nous a miſes entre les mains, j'eus recours aux remédes *Anti-hyſtérico-ſpaſmodiques*, que l'expérience a prouvé les plus convenables dans ces maladies. Je lui fis donc prendre, pendant les attaques, des juleps dans leſquels je n'oubliai pas de faire entrer *l'huile fœtide de ſuccin*. Cette huile eſt fort dégoûtante, mais j'ai vû tant de fois de violentes convulſions hyſtériques ſe calmer auſſi tôt qu'il avoit été poſſible d'en faire avaler, que je ne pus ne la point recommander comme un ſpécifique dans ces momens.

Je prescrivis outre cela, dans l'intervalle des accès, l'usage d'un opiate fait avec la cascarille, le diaphorétique martial, le castoreum, la poudre de gutter, l'assa fœtida, le cinabre, &c. La malade n'eut pas plutôt commencé ces remédes, que ces mêmes accès furent bien differens des premiers. Leur longueur & leur fréquence diminuerent peu à peu, & devinrent beaucoup moins inquiétantes. Le délire furieux se changea en conversations pleines de gayeté. Quand elle commençoit à parler, elle demandoit, vû qu'elle ne voyoit ni n'entendoit, qu'on lui donnât les clefs de ses yeux & de ses oreilles. Les paupieres étoient en effet si exactement fermées, que j'ai tenté inutilement de les ouvrir. Quand il se trouvoit avec elle quelqu'un qu'elle avoit coûtume de voir, elle le reconnoissoit parfaitement en touchant l'habillement & les mains. Elle avoit le tact si exact, qu'il n'étoit pas possible de la tromper, ce qui prouve évidemment, Monsieur, que quand nous sommes privés de quelqu'un de nos sens, les autres sont plus parfaits. Si elle connoissoit quelqu'un, parce qu'il avoit une bague au doigt, on ne lui faisoit point prendre le change, en lui présentant une autre main armée de cette même bague. L'habitude

qu'elle avoit acquise de comprendre ce qu'on vouloit lui dire, en lui touchant les mains de differentes façons, faisoit, que quoiqu'elle n'eût pas l'usage de l'ouie & de la vûe, la conversation ne tomboit pas. Elle étoit presque toujours beaucoup plus gaye que dans son état naturel, & cela alloit quelquefois au point de se lever, de s'habiller & de danser à la ronde. Elle bûvoit & mangeoit fort bien dans ses accès, mais elle a été huit jours de suite, où dans le tems de leur durée, & même de leur intervalle, il lui étoit impossible de prendre aucune nourriture, soit solide, soit liquide. J'ai été témoin, que lorsqu'une seule goutte d'eau touchoit les muscles de l'œsophage, le diaphragme & toute la poitrine entroient dans une convulsion si forte, qu'il sembloit que la malade alloit suffoquer, & cet état violent duroit douze ou quinze minutes.

Ce ne sont pas-là, Monsieur, les seuls accidens ausquels cette Demoiselle a été sujette. Le bras & la jambe du côté droit ont été affectés de paralysie; elle n'a pû se servir de sa jambe pendant huit jours, & le bras n'a repris son mouvement que plus d'un mois après, dans le tems même d'une attaque assez violente. Lorsqu'elle étoit revenue à elle, elle faisoit paroître autant de

tristesse qu'elle y avoit donné de marques de joie, & elle ne se ressouvenoit point, comme je vous l'ai fait observer, de ce qu'elle avoit fait & dit pendant la durée des accès; mais je suis convaincu, Monsieur, que vous trouverez très-singulier, que quand elle tomboit dans un nouveau, elle se rappelloit exactement tout ce qui s'étoit passé dans les précédens. J'ai eu enfin la satisfaction de voir cette Demoiselle délivrée d'une si triste maladie, après avoir fait usage pendant dix mois des remédes ci-dessus marqués, & des eaux minérales de Saint Paul.

Je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien me permettre de vous communiquer mes conjectures sur ce phénoméne singulier, mais souffrez que je vous rappelle auparavant la maniere, dont se traçent les objets dans le cerveau. Cette partie qui est le rendez-vous général de toutes les sensations, est composée d'un nombre infini de fibres, qui se réunissant en differens paquets, forment les nerfs qui vont se répandre jusques dans le moindre point de l'habitude du corps. Ces nerfs sont reconnus pour être les organes qui les y transmettent. Il y a donc lieu de penser que les objets qui les frappent, donnent un mouvement de bas en haut à la colomne

du fluide éthéré, qui les parcourt avec une vitesse, qui égale au moins celle de la lumiere. Cette colomne, comme vous le pensez bien, Monsieur, ne peut être repoussée dans son extrêmité, qu'elle ne reflue dans le cerveau dans la même proportion. Lorsqu'elle y est parvenue, elle continue à se mouvoir en ligne droite, jusqu'à ce qu'elle trouve un corps solide qui l'arrête dans sa progression. Ce corps sera une fibre de cette partie du cerveau, qui par la différence qu'elle sçait faire des odeurs d'avec les saveurs, &c. a été appellée de tous les Physiciens *sensorium commune*. Cette fibre étant d'une consistance propre à recevoir l'impression de ce mouvement, l'homme se sentira affecté de telle ou telle sensation. Les vestiges ou les traces de cette impression y resteront plus ou moins gravées, suivant que les organes des sens externes seront plus ou moins ébranlés, ou que cet ébranlement sera plus ou moins répété. Pour que l'ame se représente les objets, dont elle avoit reçû l'idée par le moyen de ces mêmes organes, il est nécessaire que les fibres du cerveau, sur lesquelles ils avoient été gravés, reprennent le même état, ou la même modification qu'elles avoient dans ce tems-là. En effet, sans cette condition toute

tracées dans le cerveau se seroient présentées confusément dans le même instant, & on auroit toûjours parlé sans pouvoir se faire comprendre ; un exemple vous prouvera la nécessité de cette modification. Quand on veut apprendre un discours, on jette souvent les yeux dessus, & à force de l'étudier, on en imprime parfaitement les traces sur les fibres du cerveau, mais cette opération ne suffit pas pour le débiter, sans se tromper à chaque moment ; il faut encore que ces mêmes fibres se montent toutes sur le même ton, ou ce qui est la même chose, qu'elles soient consonnantes, car si quelques-unes deviennent dissonnantes, on restera court, & souvent on ne pourra retrouver le fil de son discours, qu'après avoir remis ces fibres dans leur consonnance, en jettant les yeux sur le papier.

Ces principes établis, autant qu'il est possible de le faire sur une matiere aussi difficile à développer, essayons de vous expliquer, Monsieur, pourquoi cette Demoiselle ne se ressouvenoit de ce qu'elle avoit dit, pendant qu'elle étoit en vapeur, que dans les accès suivans. Vous n'ignorez pas que presque tous les accidens, qui ont accompagné cette maladie, ont été la suite de la tension & de la convulsion

des nerfs & des membranes. Ces parties étant les appendices des fibres du cerveau, il y a lieu de penser que ces mêmes fibres se sont aussi écartées de leur ton naturel. Il est donc certain que les idées que la malade avoit pendant le tems de ce dérangement, lui étoient représentées par des fibres trop tendues. Il n'est pas moins certain que, lorsque l'accès étoit terminé, ces fibres, ainsi que toutes les autres parties de l'économie animale, quittoient cette tension pour reprendre leur ressort ordinaire. Ce changement considérable leur arrivant si subitement, on ne doit pas être surpris si elle ne se ressouvenoit pas alors de ce qui s'étoit passé pendant les attaques, mais lorsqu'il en survenoit de nouvelles, les fibres du cerveau quittoient derechef leur souplesse ordinaire pour se monter sur le même ton, & sur la même consonnance où elles avoient été. Elles rentroient donc par-là dans le même degré de vibration qui lui avoit représenté telle ou telle idée; il n'est donc pas étonnant que l'âme en fût alors si bien frappée, qu'il ne lui échapât rien de ce qu'elle avoit fait ou dit.

Je passerois les bornes d'une Lettre, si j'entrois dans un plus long détail; je finis.

donc, Monsieur, par ces deux réflexions. Cette observation prouve. 1°. Que la saignée est très-insuffisante pour guérir les vapeurs. Ce n'est cependant pas que je prétende l'interdire totalement ; j'en reconnois la nécessité, quand les vaisseaux sont trop pleins, ou quand il survient des accidens qui l'indiquent. 2°. Que c'est à tort que les femmes pensent que les remédes sont inutiles dans cette maladie, &c. qu'il y a au contraire tout lieu de croire que s'il y en a si peu qui guérissent, c'est plutôt par le défaut de constance dans leur usage, que par celui de notre Art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Pinard.

A Rouen ce 10 *Septembre* 1749.

EPITAPHIUM.

HIC JACET,

Donec procedat in resurrectionem vitæ, (a)
PETRUS DE SAINT-LEU,
Insignis Ecclesiæ Sylvanectensis
DECANUS ET CANONICUS.
Ad hunc honoris apicem variis ascendit gradibus,
Disciplinæ tenax.
Apud sanctum Regulum primis sub annis Canonicus,
Ab adolescentia sua jugum portavit. (b)
Ad matrem transit Ecclesiam, lectus vir boni testimonii, (c)
ARCHIDIACONUS.
Totam singulis annis Diœcesim lustrabat;
Factus forma gregis.
Pontificali non impar oneri,
Præsulis & Diœcesis constituitur
VICARIUS GENERALIS.
In Præsidiali Curia Senator integer;
In Ecclesiastica Judex eruditus,
Judicabat populos in æquitate. (d)
Singulari prudentiâ lites & jurgia dirimebat:
PACIS AMANS.

(a) *Joan.* 5. 29.
(b) *Jeremiæ.* 3. 27.
(c) *Act.* 6, 3.
(d) *Ps.* 66. 5.

Relligione purâ, pietate gravi, doctrinâ sanâ,
Zelo, sed secundum scientiam,
Præbuit se ipsum fratribus exemplum bonorum operum. (*a*)
Ab infantiâ crevit nata cum illo miseratio.
Immensis, quas in abscondito erogabat, eleemosinis
Pauperum hospitia sustentabat,
Vinctorum operiebat nuditatem,
Pudore & miseriâ jacentes erigebat familias,
Pupillum ac viduam suscipiens. (*b*)
Quas in cœlum præmiserat,
Divitiis potiturus,
Repentinâ, sed non improvisâ morte,
Paratus rapitur
Anno salutis M. DCC. XLIX. die Novemb. XXVI.
ætatis suæ LXXVIII.
Lumen, membrum, parêntem, patronum, ducem,
Obortis desiderant lachrymis,
Clerus, Senatus, pauper, Civitas, Capitulum Sylvanect.
ITA
Unius interitus fit omnium luctus.
Requiescat in pace.

Mœroris publici testis, simul & veritatis interpres, lachrymans scribebat Huart, Sanctæ Genovefæ Pastor.

(a) *Lit.* 2. 7. (b) *Ps.* 145. 9.

MEMOIRE*

Sur les Barres Magnétiques & les Aimans artificiels, *inventés par M.* Gowin Knight, *Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres.*

Tout le monde sçait que depuis le renouvellement des Sciences un grand nombre de Physiciens ont travaillé sur l'aiman, & l'importance de la Boussole dans la navigation suffit seule pour justifier leurs travaux. Cependant malgré le grand nombre de Livres, d'expériences & de tentatives qu'on a faites sur cette matiere, les découvertes ont été en petit nombre & en général peu utiles. Il étoit réservé à M. Knight de trouver le moyen d'augmenter prodigieusement la vertu des Pierres d'aiman ordinaires, de composer des aimans & des barres d'acier trempé, dont la vertu magnétique l'emporte de beaucoup sur les aimans les plus vigoureux. Cette découverte, par sa singularité & par sa grande utilité dans la navigation, peut être regardée comme une des plus importantes de ce

* *Ce Mémoire nous a été envoyé par un des Membres de l'Académie des Sciences, les plus distingués.*

siécle. Par le moyen de ces barres d'acier trempé, que M. Knight appelle Barres magnétiques, on communique aux aiguilles de Boussole une vertu beaucoup plus forte & infiniment plus durable que celle qu'elles acquierent en les aimantant à l'ordinaire.

Comme cette découverte est peu connue parmi nous, j'ai crû que ce seroit rendre un service au Public que de l'instruire, sur tout à cause des grands avantages qu'en peut retirer la Marine.

Quelques personnes pourroient imaginer que les barres magnétiques de M. Knight sont faites à l'instar de ces aimans artificiels, composés de plusieurs lames d'acier, mais elles n'y ont aucun rapport, & la maniere dont il les fait est encore un secret. Ce qui paroît vrai-semblable, c'est qu'il seroit impossible de leur communiquer, en les aimantant à l'ordinaire, une vertu magnétique, aussi grande que celle qu'elles ont. On en sera pleinement convaincu en lisant ce Mémoire.

J'aurois pû rapporter ici les expériences que j'ai faites avec ces barres, mais comme l'Acte de la Société Royale de Londres du 19 Février 1746 contient une relation des expériences principales faites sur ces barres en présence de cette Société, j'ai crû

qu'il étoit plus à propos d'en donner un abregé, imaginant que si quelqu'un avoit des doutes sur les faits que j'avance, le seul témoignage de cette illustre Société les leveroit entierement. Je me contenterai d'ajoûter à cet Extrait quelques réflexions sur les conséquences qu'on peut tirer de ces expériences, & sur quelques autres sujets qui y ont rapport.

Extrait de l'Acte de la Société Royale de Londres du 19 Février 1746.

» M. Folkes, Président de cette Société, » ayant fait le rapport de plusieurs expé- » riences qu'il avoit vûes chez M. Knight, » avec M. William Jones, Membre de la » même Société, M. Knight fut prié de les » répéter en présence de la Compagnie.

» M. Knight tira alors d'un étui deux » barres, longues de quinze pouces; elles » y étoient situées parallelement, entre » elles une regle de bois à peu près égale » aux barres, les séparant l'une de l'autre; » leur situation respective étoit telle que » le Pôle du Nord de l'une étoit du mê- » me côté que le Pôle du Sud de l'autre, » & deux piéces de fer mol terminoient » leurs extrémités, selon la disposition » suivante.

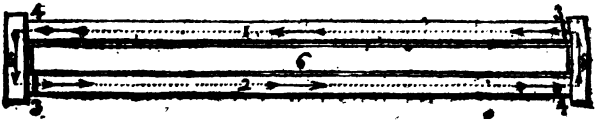

» 1 & 2, barres magnétiques d'un acier
» très-poli & trempé de tout son dur.

» 3 & 3, Pôle du Nord des barres.

» 4 & 4, Pôle du Sud des barres.

» 5 & 5, Piéces de fer poli & mol, qui » scellent les deux barres à chaque bout, & » qui y restent fortement adhérentes par » la simple attraction.

» 6, Regle de bois qui sépare les deux » barres, & qui empêche leur contact la» téral.

» La ligne ponctuée marque la circula» tion du fluide magnétique. Les deux » barres étant coulées doucement de l'étui » sur la table, dans la position que l'on » vient de rapporter, M. Knight fit glisser » un des deux morceaux de fer, & ouvrant » les deux barres comme un compas, il les » mit en ligne directe, de façon qu'adhé» rent fortement ensemble par l'attraction, » le Pôle du Nord de l'une se trouvoit en » contact avec le Pôle du Sud de l'autre.

» M. Knight prit alors un cube d'un fort » bon aiman du poids d'une demie once, » & ayant bien fait reconnoître ses Pôles, » au moyen d'une aiguille aimantée, il le

» mit en contact entre les deux barres, de
» façon qu'il présentoit à chacune ses Pô-
» les répulsifs ; il laissa cet aiman dans cet-
» te position pendant trente secondes, &
» l'ayant retiré, il fit voir au moyen de la
» même aiguille, que ses Pôles étoient ab-
» solument renversés, & avoient pris la
» même direction que celle des Pôles des
» deux barres. Il répéta plusieurs fois
» la même expérience, & présentant l'ai-
» man diagonalement par ses angles aux
» deux barres, ses pôles prirent à chaque
» fois une nouvelle direction.

On pourroit objecter que de changer les pôles d'un petit aiman avec un aiman plus gros & plus généreux, n'est pas une chose entierement nouvelle, & que Bayle dans son Traité du magnétisme rapporte qu'il changea les pôles d'un très-petit morceau d'aiman en l'appliquant aux pôles d'un aiman fort vigoureux ; mais Bayle lui-même ajoûte ensuite, qu'ayant voulu faire la même chose sur un morceau d'aiman un peu plus gros, il ne put y réussir en y employant beaucoup plus d'heures qu'il n'avoit employé de minutes à changer les pôles du premier, ce qui démontre clairement la force que doivent avoir les barres magnétiques de M. Knight ; cette force sera encore mieux confirmée par les expériences qui suivent.

» M. Knight montra ensuite deux ai-
» guilles pour des compas de mer, toutes
» deux d'acier trempé; l'une de ces aiguil-
» les n'avoit point été chauffée après la
» trempe, & l'autre avoit été bleuie & en
» conservoit encore la couleur. Il les ai-
» manta toutes deux avec les barres ma-
» gnétiques de la maniere suivante. Voyez
» la figure.

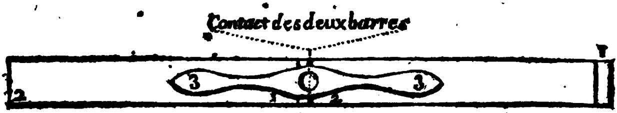

» 1 & 1, Pôles du Nord des deux barres.
» 2 & 2, Pôles du Sud des deux barres.
» 3, Aiguille de compas de mer, posée
» sur les barres, de façon que son centre,
» qui est percé, pour laisser passer le pivot
» qui doit rouler dans sa chappe, se trou-
» ve directement au-dessus de la ligne de
» contact des deux barres.

» L'aiguille étant posée de cette façon,
» on appuya sur son centre, & on tira les
» barres de chaque côté, en les faisant
» glisser sous l'aiguille, laquelle acquit
» par cette seule friction la plus forte
» vertu magnétique, proportionnelle à sa
» masse.

Il est bon de remarquer que toutes les
fois qu'on voudra aimanter des aiguilles de
compas

compas de mer ou de petites barres d'acier, la méthode précédente est la seule qu'on doive employer.

» Les aiguilles ayant été aimantées, » M. Knight fit voir que l'aiguille d'acier » trempé de tout son dur avoit acquis » une force double de celle de l'aiguille » d'acier de trempe de ressort ou bleui. Il » leur présenta ensuite deux petits poids » d'un fer ordinaire, pesant chacun trois » quarts d'once : l'aiguille de trempe de » ressort n'en put enlever qu'un, & celle » d'acier trempé, parfaitement dur, les en- » leva tous deux, après qu'on les eut collés » ensemble par leur baze.

La force que communiquent les barres de M. Knight, est si grande, que les deux plus forts aimans qui soient en Angleterre, l'un que l'on conserve à Deptford & qui soûtient 39 liv. l'autre qui en soûtient 40, & qui a été donné à la Société Royale par Mylord Abercorn, ne peuvent communiquer à des aiguilles pareilles à celles qu'il venoit d'aimanter, qu'une force suffisante pour soutenir un des deux poids. Il est même essentiel de remarquer que ces aimans ne peuvent communiquer cette force qu'à *une aiguille de trempe de ressort, sans la pouvoir communiquer à une aiguille d'acier parfaitement dur.*

Il y auroit un grand nombre de réflexions à faire sur les expériences précédentes, mais je me contenterai de remarquer seulement, 1°. que ces deux aimans ne pouvant communiquer aux aiguilles que la moitié de la force que communiquent les barres magnétiques, & encore ne la communiquant qu'à des aiguilles de trempe de ressort, cela démontre d'une maniere incontestable la supériorité & l'utilité de ces barres. S'il restoit encore quelque incertitude à ce sujet, j'ajouterois que les pôles d'une aiguille aimantée à l'ordinaire par le plus fort aiman, sont changés en leurs contraires par une seule touche avec rien les barres de M. Knight.

2°. Que l'acier de trempe de ressort, perdant en peu de tems une grande partie de son magnétisme, l'acier parfaitement dur le conserve si constamment, que des aiguilles que j'ai aimantées, il y a plus de six mois, une seule fois, n'ont encore perdu de leur vertu.

3°. Que l'engourdissement qui arrive si souvent aux aiguilles de boussoles provenant vrai-semblablement, non de l'usure de leur pivot ou de leur chappe, mais de la perte de leur magnétisme, comme cela est prouvé par la nécessité où l'on est de les retoucher plusieurs fois pendant une lon-

gée navigation, les nouvelles aiguilles d'acier parfaitement dur seront entierement exemptes de ce défaut, n'étant point sujettes à perdre de leur vertu. On a même si bien senti l'importance de cette découverte en Angleterre, qu'il n'y a plus aujourd'hui de vaisseau, destiné pour un voyage de long cours, qui ne se munisse des barres de M. Knight, n'y ayant qu'elles, comme on l'a vû plus haut, qui puissent aimanter des aiguilles d'acier trempé parfaitement dur.

Enfin il est très-difficile de bien aimanter une aiguille de boussole. On n'a qu'à consulter là-dessus le Traité de la vertu attractive des corps de M. Muschenbrock. On y verra qu'il faut réitérer les frictions jusqu'à cent vingt fois, pour être sûr qu'une aiguille est bien aimantée; & la pratique de Jacob Lommers & de Jacob Dykgraaf, que M. Muschenbrock adopte, est aussi longue & aussi difficile. Mais par la méthode de M. Knight, la chose devient si facile, qu'un enfant de douze ans, un peu intelligent, peut aimanter une vingtaine d'aiguilles en moins d'une heure.

Il est encore à propos de remarquer qu'une bonne pierre d'aiman, capable d'aimanter les plus grandes aiguilles, coûte au moins six louis, & même davan

tage, & qu'elle ne peut aimanter que des aiguilles de *trempe de ressort*, tandis que les barres magnétiques, suffisantes pour les plus fortes aiguilles, ne coûtent que deux louis & demi.

Les découvertes ne devant avoir pour objet qu'une utilité réelle, & les vrais Sçavans ne devant avancer que des faits dont la vérité soit bien prouvée & incontestable, M. Knight a pris toutes les précautions imaginables pour bien constater tout ce qui vient d'être rapporté.

Je me suis un peu étendu sur la maniere d'aimanter avec les barres magnétiques, & sur la propriété qu'elles ont de communiquer une forte vertu à l'acier trempé de tout son dur, mais la chose m'a paru d'une si grande conséquence, sur tout pour la navigation, que j'ai crû qu'on ne pouvoit trop y insister.

M. Knight a déja tiré un autre fruit de sa découverte; il m'apprend par une de ses Lettres, que la forme des aiguilles de boussole, dont on s'est servi jusqu'ici, n'est point la plus avantageuse, & qu'il a fait déja plusieurs expériences pour en trouver une. Il ajoute que la figure qui jusqu'ici semble le mieux réussir, & s'aimanter le plus fortement, est celle qui est dessinée dans l'endroit où j'ai parlé de la maniere

de les aimanter, mais qu'il continue toujours ses expériences pour s'assûrer, de la maniere la plus précise, de la meilleure forme qu'on peut donner à ces aiguilles. Il m'a promis de me communiquer celle qui lui aura le mieux réussi, & je me ferai grand honneur & grand plaisir d'en rendre compte au Public; il m'apprend encore qu'il a prouvé à la Société Royale, que des aiguilles égales dans leurs proportions, & aimantées avec la même pierre d'aiman, varioient souvent entr'elles de plusieurs degrés, ce qui n'arrive pas à celles qui sont aimantées avec ses barres.

Je pourrois rapporter ici d'autres expériences de M. Knight, toutes fort curieuses & fort surprenantes, comme par exemple celle d'augmenter prodigieusement la vertu d'un très-bon aiman; de mettre le pôle du Sud tout autour d'une pierre dure d'aiman, & au milieu le Pôle du Nord; de mettre à volonté les Pôles du Sud aux deux extrêmités opposées d'une pierre, & les Pôles du Nord à angles droits, avec ceux-ci, & beaucoup d'autres faits de cette espéce. Mais mon objet n'étant dans ce Mémoire que de prouver l'utilité des barres magnétiques de M. Knight, & de proposer à la Nation d'en faire usage, je crois en avoir assez dit pour cela, & pour

montrer par combien de raisons elles doivent l'emporter sur les pierres d'aiman, quand il est question d'aimanter des aiguilles de boussole, surtout pour la Marine.

M. Knight a imaginé la maniere de poser les barres dans un étui, dont il est parlé au commencement de ce Mémoire, non-seulement comme la plus commode pour les porter ensemble sans qu'elles puissent se nuire, mais aussi comme la situation la plus favorable pour conserver toute leur vertu. Il pense à ce sujet que les barres étant situées de cette façon, le fluide magnétique circule de l'une dans l'autre, en allant du Pôle du Nord au Pôle du Sud, & en passant à travers les morceaux de fer qui servent ici comme de conduits à ce fluide ; c'est ce qui est exprimé par la ligne ponctuée de la premiere figure. Cette opinion paroît prouvée en ce que le morceau de fer, quoiqu'adhérent aux deux barres, n'a aucune attraction dans cette position, & qu'au contraire il en a beaucoup, lorsqu'il n'adhére qu'à un des Pôles de l'une des deux.

Les précautions que M. Knight recommande pour conserver les barres dans toute leur force, sont 1°. de les laisser glisser ensemble de l'étui, de ne les en point

irer une à une, & lorsqu'on voudra s'en servir, de les ouvrir comme un compas; 2°. de ne laisser jamais approcher les Pôles répulsifs; 3°. de ne laisser jamais approcher les barres latéralement; 4°. de ne les point fatiguer à enlever des poids considérables; 5°. de ne les point approcher d'une grosse masse de fer; 6°. de ne les point éprouver à changer les Pôles d'un aiman naturel, au-dessus d'une demie once, ou trois quarts d'once au plus; enfin de réserver leur usage pour aimanter des aiguilles & des barres d'acier.

Lorsqu'on voudra faire forger des aiguilles d'acier, ou de petites barres pour l'usage des vaisseaux ou pour des expériences particulieres, il faudra choisir le plus parfait acier de Hongrie ou de Vénise.

L'ouvrier l'ayant suffisamment recuit au feu, il forgera son aiguille ou sa barre, observant, en la limant & en l'adoucissant, de le faire dans le sens de sa longueur. Il la trempera ensuite dans de l'eau froide, & sans la faire chauffer en aucune façon après la trempe. Il la polira tout de suite avec un morceau de bois, & du fin émeril avec de l'huile, continuant toujours à la polir dans le même sens qu'il l'a adoucie.

On rejettera toutes les aiguilles ou barres qui seront trop faussées par la trempe,

& celles qui auront des pailles, ſurtout vers les pôles. On évitera d'ébranler trop violemment le corps des aiguilles ou des barres, on les eſſuyera enſuite avec grand ſoin pour en enlever toute l'huile, & on les aimantera ſelon la méthode dont j'ai donné la deſcription.

On peut communiquer la vertu magnétique à tel nombre d'aiguilles & de barres qu'on voudra, pourvû qu'elles ne ſoient pas trop fortes d'acier, & qu'elles ne ſoient aux barres magnétiques en volume & en poids qu'environ comme 1 à 15. J'obſerverai que la vertu communiquée par les barres magnétiques eſt proportionnelle à leur grandeur, mais que leur attraction ne l'eſt pas, une groſſe barre n'enlevant pas un poids proportionnel à celui qu'enleve une petite, mais ceci n'a rien d'extraordinaire, & paroît être une ſuite des loix de l'attraction.

Des Aimans artificiels.

Il eſt difficile de pouvoir diſtinguer de quelle matiere ils ſont composés ; c'eſt une eſpece de marcaſſite ferrugineuſe, mais ce n'eſt ni un métail ni une pierre parfaite.

Il ſeroit inutile de penſer qu'il ſoit poſſible de ſe ſervir de l'aiman naturel pour les compoſer. Tout aiman broyé perd ſa

vertu, & quand même les parcelles en conſerveroient, il eſt aiſé de voir que mêlées enſemble, elles ſeroient attractives & répulſives l'une à l'autre, ayant chacune leurs pôles particuliers; & de la combinaiſon de ces differentes directions ne pouvant en réſulter une directe dans un corps qui en ſeroit composé, j'ai voulu par cette obſervation prévenir une erreur dans laquelle j'ai vû tomber des gens de beaucoup d'eſprit, qui croyoient que l'aiman naturel étant broyé, pouvoit ſuffire à cette opération.

Entre pluſieurs expériences que j'ai imaginé de faire avec ces aimans artificiels, la plus ſinguliere eſt d'en poſer un ſphérique, ou autrement une terella, ſur une glace bien de niveau & dont le plan ſoit bien exact.

Si on poſe une ſeconde terella à huit lignes de la premiere, elles ſe retourneront juſqu'à ce que les pôles, qui s'attiroient, ſoient vis-à-vis l'un de l'autre; ſi on les approche un peu plus, elles s'attireront en raiſon inverſe de leur maſſe.

Si on tient entre les doigts une des deux terellas, & qu'on la faſſe tourner verticalement, l'autre terella tournera verticalement auſſi, & il faut obſerver que ſi on tourne celle que l'on tient de la gauche à

la droite, la terella en liberté tournera de la droite à la gauche; on peut renverser cette expérience, elle sera toujours la même, & la terella en liberté tournera toujours en sens contraire de l'autre, comme une roue à dents dans laquelle engraineroit une autre roue que l'on tourneroit à la main.

De ces aimans artificiels, les uns sont ronds comme ceux dont je viens de parler; les autres sont plats. Les ronds ont 4 à 5 lignes de diamétre, & les plats ont un pouce de large sur deux de long, & deux lignes d'épaisseur. Tous ces aimans ont leurs pôles bien fixés, & par conséquent répulsifs ou attractifs les uns aux autres, selon leurs proportions. Ces pôles ne peuvent être renversés, même par les barres de M. Knight les plus puissantes; je les ai laissés tout un jour en contact, sans y appercevoir la moindre difference.

Comme celles que j'ai, sont un présent de M. Knight, j'en ignore le prix.

Le prix des plus grandes barres, ou de la premiere espéce, est de dix guinées.

Le prix de celles de la seconde espéce, de cinq guinées.

Le prix de celles de la troisiéme, de deux guinées & demie.

Enfin le prix de tout ce qui est nécef-

faire pour répéter les expériences, est d'une guinée.

Si quelqu'un veut faire l'emplette de ces barres, il peut s'adresser à Boulogne, à M. Guillaume, Vice-Mayeur de cette Ville, ou à Calais, à M. Carpentier, qui les feront venir de Londres.

Si on en vouloit une certaine quantité, il faudroit écrire une Lettre pour en prévenir M. Knight, les grandes occupations que lui donne la confiance du public dans sa profession, ne lui permettant pas de travailler avec assiduité à donner la vertu magnétique à un grand nombre de barres.

Quelque peu d'autorité que puisse avoir mon Certificat, je le joins ici, & je suis persuadé que M. de la Condamine, & M. de Régemorte auquel M. le Comte d'Argenson a remis les barres que je lui ai envoyées, se feroient également plaisir de donner les leurs, qui seroient d'un grand poids, & leveroient toute incertitude.

Je certifie avoir répété plusieurs fois toutes les expériences rapportées dans ce Mémoire, lesquelles ont toujours également réussi.

POEME SUR LA VENGEANCE.

Par M. Baston de Kerbel.

LA vengeance est un droit usurpé sur les Dieux;
Que ce vol coûte cher aux mortels furieux!
Qu'il enchaîne après soi de remords & d'allarmes!
Combien de cœurs vengés ont séché dans les larmes!
Combien n'a-t'on pas vû d'implacables humains;
Percés des mêmes traits qu'avoient lancés leurs mains!
Les Princes de la Gréce, enchaînés dans l'Aulide,
Ont imploré des vents le secours homicide,
Ont fatigué le Ciel & de vœux & d'encens;
Le Ciel a rejetté ces vulgaires présens.
S'ils ne teignent l'autel du sang d'Iphigénie,
C'est envain qu'enyvré d'une aveugle furie,
Leur cœur nourrit l'espoir de venger Ménélas;
Tel est l'arrêt des Dieux prononcé par Calchas.
Agamemnon apprend cette affreuse nouvelle.
Surpris, saisi d'horreur, il hésite, il chancelle:
Les graces de sa fille, & surtout ses vertus,
Se présentent en foule à ses sens combattus;
Mais cette ame, toujours de vengeance altérée,
Prend enfin un parti digne du fils d'Atrée.
Les Troyens dans Héléne ont osé l'outrager;

Tout sang pour les punir lui devient étranger.
Pour venger son injure & celle de son frere,
Il étouffe la voix qui lui dit qu'il est pere;
Ce tendre nom de pere est banni de son cœur;
La nature se tait où regne la fureur.
Par l'ordre du cruel qui lui donna la vie,
Aux marches de l'autel on traîne Iphigénie;
Elle meurt, & les vents, par son sang appaisés,
Aux vœux de sa fureur cessent d'être opposés.
Les Grecs en un moment sont portés jusqu'à Troye;
Ces lions affamés s'élançent sur leur proye;
Par leurs constantes mains Agamemnon vengé,
Voit d'un œil satisfait Ilion ravagé,
Et fier d'avoir enfin rassasié sa haine,
Ordonne en triomphant qu'on retourne à Mycéne,
Mais lorsqu'il s'y promet des applaudissemens,
Il n'a pour tout accueil que des gémissemens,
Que l'affreux désespoir d'une mere éperdue,
Qui maudit son triomphe & déteste sa vûe;
Qui du sang révolté servant les passions,
Fait éclatter sa rage en imprécations.
Fier de ta cruauté plus que de ta conquête,
Tu parois devant moi les lauriers sur la tête.
C'est donc peu que ta main avide d'attentats
Ait présenté ma fille au coûteau de Calchas?
Mon nouveau désespoir a donc pour toi des charmes,

De ces yeux maternels tu viens braver les larmes;
Le front ceint de lauriers, abreuvés de mon sang,
Une seconde fois, tu viens percer mon flanc.
Ah! monstre, au coup affreux que frappe ma colére,
Reconnois s'il est sûr de braver une mere.
Aussi prompt que ces mots, le cruel coûtelas
Se plonge dans le sein du Roi de tant d'Etats.
Que d'horreurs on prépare au malheureux Oreste!
Il entre sans sçavoir ce désastre funeste;
Il entre, pour un fils quel spectacle, grands Dieux!
Quel objet effrayant se présente à ses yeux!
Il apperçoit le corps de son malheureux pere,
Et le fer tout sanglant dans les mains de sa mere.
Tu vois mon assassin, ta mere est devant toi:
Je me meurs, ô mon fils; ô mon fils, venge-moi
S'écrie Agamennon, dont l'ame fugitive
Veut descendre vengée à l'infernale rive.
De douleur & de rage Oreste transporté,
Perce de mille coups les flancs qui l'ont porté;
Dans le premier moment il a vengé son pere,
Mais le second lui dit qu'il a tué sa mere.
Cette horrible furie, attachée aux forfaits,
L'implacable remords ne le quitte jamais.
L'ombre de Clitemnestre, irritée & sanglante,
Au parricide Oreste est sans cesse présente.

La Nature & l'enfer, ses éternels bourreaux,
Défendent à la mort de terminer ses maux.
Il va la mandier chez des peuples barbares,
Qui prodigues de sang, en deviennent avares,
Qui du Ciel outragé secondant le courroux,
Trouvent pour lui la mort un supplice trop doux.
Barbares que consume une soif vengeresse,
Ouvrez, pour la calmer, les fastes de la Gréce,
Mais sans avoir recours aux fastes étrangers,
Consultez bien plutôt nos maux & nos dangers.
De vengeurs, de vangés une troupe intestine
A presque de la France entraîné la ruine.
On a vû les Anglois, puissans par nos fureurs,
Dans les murs de Paris commander en vainqueurs.
N'a-t'on pas vû le sang, le plus beau de la France,
Arroser à grands flots l'autel de la vengeance,
Dans ces jours de fureurs & de calamités,
Dans ces horribles jours, de duels infectés,
Où l'orgueil étalant ses sanglantes maximes,
Jettoit sur la vertu la honte dûe aux crimes;
Où l'aveugle François ardent à se venger,
Ne connoissoit d'honneur que celui d'égorger?
Tue ou meurs, tel étoit l'exécrable langage
Des braves qui, livrés à leur instinct sauvage,
Ou plongés dans la nuit des préjugés grossiers,
Briguoient insolemment les noms de meurtriers.
D'un astre enfin plus doux la divine influence
Chassa la cruauté, fille de l'ignorance,

Et faisant à nos yeux briller la vérité,
Dans nos cœurs attendris grava l'humanité.

SÉANCE PUBLIQUE

Tenue le 12 Novembre 1749 par l'Académie Royale des Sciences.

MOnsieur *de Fouchy*, Sécretaire perpétuel de l'Académie, lut au commencement de la Séance l'Eloge de feu M. *Amelot*, Ministre & Sécretaire d'Etat pour le Département des affaires étrangeres, & l'un des Académiciens honoraires de cette Compagnie.

Cette lecture fut suivie de celle d'un Mémoire de M. *Ferrein* sur la structure des viscéres glanduleux,

Le second Mémoire qui fut lû, est de M. *de Lisle*, & contient des observations sur les froids prodigieux de la Sibérie. Pour mesurer ces froids, & pour les comparer avec ceux dont on a connoissance, il falloit employer des Thermométres de Mercure, ceux d'esprit de vin ne pouvant pas suffire. M. *de Lisle* en a construit suivant une méthode qui lui est particuliere. Ils sont universels, c'est-à-dire qu'ils peuvent se construire partout sans communi-

cation, & que cependant ils montrent toujours les mêmes degrés. Celà a été vérifié par l'expérience, tous les Thermométres construits suivant ladite méthode en France, en Angleterre, en Suéde, en Allemagne & en Italie, ayant toujours montré les mêmes dégrés que ceux envoyés de Péterſbourg par M. *de Liſle*. Comme les dégrés de froid, que marquent ces Thermométres, peuvent ſe pouſſer auſſi loin qu'on le ſouhaite, ils ont pû ſervir à meſurer les froids de Sibérie, où M. *de Liſle*, pendant qu'il étoit en Ruſſie, a fait tranſporter un grand nombre de ces inſtrumens. Il ſuffit pour donner une idée de l'excès des froids auſquels la Siberie eſt ſujette, de dire que dans le milieu du païs le froid eſt pendant cinq mois entiers beaucoup plus grand que celui qu'on a éprouvé ici en 1709, & qu'il prend quelquefois ſubitement un accroiſſement ſi prodigieux, qu'alors il fait deſcendre autant le Thermométre au-deſſous de la premiere glace, que la chaleur de l'eau bouillante le fait monter au-deſſus. M. *de Liſle* ayant comparé les plus grands froids meſurés par ſes Thermométres, avec ceux dont quelques Voyageurs ont parlé, conjecture que les froids de l'Amérique Septentrionale, tant au Canada que dans la Baye de Hudſon, doivent égaler ceux de la Sibérie.

M. *de Vaucanson* lut ensuite la Description d'un nouveau Tour à filer la Soye.

Il est nécessaire, pour faciliter à nos Lecteurs l'intelligence de cette Machine, de remarquer que la soye se fabrique d'abord sous une espéce générale qui est la soye greze. On entend par ce nom la soye tirée simplement des cocons. Cette soye greze reçoit ensuite differentes préparations, & l'on en fait de l'organcin ou des trames.

L'organcin, destiné à faire la chaîne des étoffes, n'est autre chose que plusieurs brins de soye greze, tordus chacun en particulier sur un moulin, & retordus après tous ensemble sur un autre moulin. Cette préparation leur donne une élasticité qui les rend propres à obéir aux differentes extensions qu'ils souffrent sur le métier lors de la fabrication de l'étoffe.

Quelquefois les trames ne sont composées que d'un seul brin de soye greze, tordu foiblement sur lui-même, mais pour l'ordinaire elles ne le sont au plus que de trois brins, tordus très-légerement ensemble. Comme elles ne souffrent aucun effort sur le métier, les brins n'en sont jamais tordus séparément.

De ce que nous venons de dire, il suit que l'espece de soye la plus chere est l'or-

gancin. Outre qu'elle est plus travaillée, elle doit être tirée des cocons les plus fins.

A ce sujet, M. de Vaucanson observe qu'on s'est inutilement efforcé jusqu'ici en France, de persuader à ceux qui font tirer de la soye, qu'il falloit tirer séparément chaque qualité de cocons. Les abus que produit l'usage contraire, sont sensibles. Le grain des cocons, qui ne sont que demi fins, est beaucoup moins serré & plus gros que celui des cocons fins. Les cocons satinés n'ont point du tout de grain, & les doubles, c'est-à dire ceux où deux vers se sont enfermés ensemble, ne donnent qu'une soye très-mauvaise dont on ne peut se servir pour les étoffes. En se contentant, comme on fait, de séparer des fins & des demi fins les doubles & les satinés, & en mettant ceux des deux premieres especes indistinctement dans la même bassine, on gâte les beaux par le mêlange des inférieurs. D'ailleurs ceux-ci n'en sont pas mieux tirés, parce que chaque qualité de cocons exigeant une eau d'un degré de chaleur different, il arrive que quand l'eau est au degré de chaleur convenable pour les cocons fins, elle se trouve trop chaude pour les demi-fins qu'elle fait monter en bourre; & si on veut les purger comme il convient, on perd alors la plus belle soye qui s'enle-

ve des cocons fins ; si d'un autre côté on tient l'eau dans un degré de chaleur plus modéré, la soye des cocons fins ne se détache plus que très-difficilement, & cela produit un déchet très-considérable.

M. de Vaucanson a cru que le meilleur moyen de suppléer à l'ignorance & à la négligence des personnes employées à tirer la soye, étoit de corriger & de perfectionner le Tour dont elles se servent pour leur opération.

Ce Tour est formé par un Bâtis de bois qu'on nomme le Banc. Sa longueur est de quatre ou cinq pieds, sur deux & demi de large. Il a deux pieds de hauteur sur le devant, & trois & demi sur le derriere. Sur une traverse de devant, il y a deux filieres de fer, environ à six pouces de distance l'une de l'autre, & sur le derriere est un devidoir de deux pieds de diamétre pour recevoir la soye. Ce devidoir est mobile sur les deux extrémités de son axe par le moyen d'une manivelle. Au devant du Tour est une bassine de forme ovale, remplie d'eau, & posée sur un fourneau. Lorsque la soye est purgée, c'est-à-dire lorsque tous les brins viennent bien nets, on prend quatre, cinq, six, & quelquefois, suivant la grosseur de la soye qu'on veut faire, douze & quinze de ces brins, & on

les passe dans le petit trou d'une des filieres. On en passe le même nombre dans le trou de la seconde, & tous ces brins, au sortir des deux filieres, ne forment plus que deux fils de soye. Alors on prend ces deux fils, pour les attacher sur le devidoir, qu'on fait tourner d'une très-grande vîtesse par le secours de la manivelle. Ces deux fils de soye viennent s'y coucher & y former deux écheveaux séparés, à la faveur d'un guide pour chaque fil. On nomme *guide* un petit fil de fer, de quatre pouces de longueur, dont une extrémité est plantée perpendiculairement dans une regle de bois, & l'autre est recourbée en forme d'anneau, dans lequel on passe le fil de soye. La régle qui porte ces guides, placés à six pouces de distance l'un de l'autre, se meut horisontalement & parallélement à l'axe du devidoir.

Afin que chaque fil de soye n'arrivât pas sur le devidoir, sans faire corps, c'est-à-dire sans que les brins, dont il est composé, fussent liés les uns avec les autres, on avoit imaginé d'abord de faire passer chaque fil au sortir des filieres sur la circonférence de deux cilindres. La pression faite par ce moyen n'étant pas assez forte pour exprimer l'humidité de la soye, & donnant aux fils une forme platte, les Italiens

supprimerent ces cilindres, qui étoient de simples bobines passées sur une broche de fer, & ils prirent le parti de croiser, au sortir des filieres, les deux fils de soye l'un sur l'autre un certain nombre de fois.

Ce ne fut pas le seul changement dont s'aviserent en particulier les Piémontois, que jusqu'à présent nous avons dû regarder comme la Nation la plus expérimentée dans l'art de tirer la sõye. Les guides qui conduisent le fil de soye sur le devidoir, recevoient leur mouvement par une poulie dont l'axe étoit fixé sur une traverse du Tour, & cette poulie étoit muë par une corde sans fin, qui partoit d'une autre poulie fixée sur l'un des deux bouts de l'axe du devidoir, d'où elle tiroit son mouvement. Ce mouvement, qui doit être avec chaque révolution du devidoir en telle proportion que les fils de soye changent continuellement de place, & ne se posent pas les uns sur les autres, étant toujours dérangé par les variations de la corde sans fin, les Piémontois ont prohibé ce mouvement à corde, & y ont substitué quatre roues en engrenage d'un nombre de dents déterminé, pour que la proportion du mouvement des guides fût toujours constante avec chaque révolution du devidoir, & cette proportion est de vingt-

cinq à trente-cinq. Ils ont aussi augmenté la distance des guides au devidoir, & l'ont fixée à trois pieds deux pouces de notre mesure, afin que les particules d'eau, dont les fils de soye sont chargés, eussent le tems d'être frappés par l'air, & de s'évaporer davantage.

Quoique ce Tour, dit *à la Croisade*, inventé par les Piémontois, ait passé jusqu'ici pour le meilleur, M. de Vaucanson l'a trouvé encore susceptible d'être simplifié & perfectionné.

Comme les quatre roues, par lesquelles dans ce Tour les guides reçoivent leur mouvement, sont faites de bois, elles sont sujettes à plusieurs inconvéniens. Les dents s'usent & se cassent. L'arbre, qui communique aux guides le mouvement du devidoir, & qui est aussi de bois, se tourmente extrêmement à cause de sa longueur. Par ces raisons, il faut toûjours avoir un double de toutes ces piéces, pour en changer au premier accident. Cela occasionne un plus grand entretien, par conséquent plus de dépense. M. de Vaucanson remet en usage la corde sans fin, en rendant mobile la traverse qui porte la poulie des guides; & à la faveur d'un poids de quatre à cinq livres, qui tire d'une force constante cette traverse du côté opposé à la corde

ſans fin, la poulie, ainſi que la traverſe & le poids, obéïſſent toujours aux moindres variations de la corde. De-là s'enſuit un mouvement toûjours régulier pour les guides, qu'on proportionne avec celui du devidoir par la difference des diamétres des deux poulies. Selon notre Académicien, la proportion de vingt-deux parties & demie pour la poulie du devidoir, & de trente-cinq pour la poulie des guides, eſt de beaucoup plus avantageuſe que celle aſſignée par les Piémontois.

Entre les filieres & les guides, M. de Vaucanſon place un cercle de bois, d'un pouce de large, ſur huit lignes d'épaiſſeur, dont le diamétre pris des bords intérieurs eſt de ſix pouces & demi, égal à la diſtance qui eſt entre les deux filieres. Ce cercle, poſé au milieu de la largeur du Tour, eſt ſoutenu par ſes bords extérieurs ſur trois roulettes montées ſur un petit chaſſis de bois. Au bord extérieur du cercle, eſt une canelure dans laquelle paſſe une corde ſans fin, qui vient ſe rouler ſur une autre poulie de même diamétre, de l'axe de laquelle une extrémité porte une manivelle qui ſe trouve à la portée de la main droite de la femme qui tire la ſoye.

Quand cette femme a paſſé dans les deux filieres le nombre de brins de cocons,

qui

qui doivent composer les deux fils de soye, une autre personne préposée au devidoir, & qu'on appelle *la Tourneuse*, les prend, & elle passe chacun dans une boucle de fer ou d'acier, placée dans le bord intérieur du cercle de bois, & ensuite dans la boucle des guides, pour les conduire au devidoir, sur lequel elle les attache. Pendant qu'elle les y arrête, celle qui tire la soye fait ses croisures, en tournant simplement la manivelle dont nous venons de parler. Chaque tour de manivelle fait faire deux croisures, la premiere entre les filieres & le cercle, la seconde entre le cercle & les guides. Ainsi, par douze tours de manivelle, les fils de soye se trouvent croisés douze fois devant le cercle, & douze fois derriere, ce qui fait vingt-quatre croisures, nombre qu'on augmente ou qu'on diminue, suivant la grosseur qu'on veut donner à la soye. Outre la grande facilité & l'extrême précision avec laquelle se font ces croisures, on a l'avantage d'en faire le double, sans que cela empêche en aucune façon les fils de soye de glisser l'un sur l'autre, parce que ce plus grand nombre se partage en deux parties, & à une distance d'un pied environ l'une de l'autre.

Comme les croisures par cette nouvelle

méthode pourront toujours être en même nombre, il en résultera toujours une égalité de force dans la soye, & c'est une des principales qualités qu'elle doit avoir.

De plus, les bourillons qui auront passé dans la premiere croisure, s'arrêteront dans la seconde, & celle-ci ne permettra pas aux fils de soye d'arriver sur le devidoir avec le moindre corps étranger. Le nombre des croisures étant toujours égal, les obstacles seront toujours les mêmes, & par là on aura une soye toujours également propre & toujours également unie.

Enfin, plus il y a de croisures, plus il y a de pression, & par conséquent plus de particules d'eau se détachent de la soye. Aussi l'on voit très-sensiblement, dans le nouveau tour de M. de Vaucauson, quantité de ces particules s'enlever en forme de brouillard par la seconde croisure. On évite de cette maniere, qu'elles arrivent sur le devidoir, où elles colleroient les fils les uns contre les autres, inconvénient très-dangereux pour le devidage des écheveaux.

Indépendamment de tous ces avantages, la double croisure fournit à la personne qui tire la soye, un moyen sûr pour donner aux deux fils de soye une égalité de grosseur. Jusqu'à présent on n'a eu d'autre

méthode pour y réussir, que de tirer chacun des deux fils avec le même nombre de cocons, mais par la nature differente de ces cocons, il arrive souvent que le même nombre de brins forme un fil plus ou moins gros. Moyennant la double croisure, on est toujours averti certainement & promptement de l'inégalité des fils. Toutes les fois qu'un même nombre de cocons forme un fil plus gros que l'autre, la derniere croisure se porte sur champ du côté opposé au fil le plus foible. En ce cas, on fournit des brins à l'un ou à l'autre fil, jusqu'à ce que les croisures soient revenues dans le milieu, & tant qu'elles y restent, on est assûré que les deux fils de soye sont égaux.

Cet Eté dernier, on a fait éclore des vers à soye près du Village de Massy, à quatre lieues de Paris. Les cocons qui en sont provenus, ont fourni cinquante livres de soye, qu'on a fait tirer sur quatre des nouveaux Tours à la double croisade. Il a été jugé par les Connoisseurs, que cette soye étoit comparable, si elle n'étoit supérieure, à la plus belle qui se fasse en Piémont.

Si l'expérience continue d'être aussi favorable que l'a été ce premier essai, & que paroît l'être le raisonnement à l'in-

vention de M. de Vaucanſon, notre Nation, qui outre la ſoye qu'elle fabrique, & dont on eſtime la valeur à neuf ou dix millions, eſt obligée d'en tirer encore de l'Etranger pour quatorze ou quinze millions, ne ſera plus dans cette néceſſité.

La Séance fut terminée par la lecture de la Préface d'un Traité, composé par M. l'Abbé *de Gua*, & qui eſt intitulé ; *Arithmétique, Théorique & Pratique, Ordinaire & Spécieuſe, Elementaire & Tranſcendante, déduite des notions les plus ſimples, & enrichie de pluſieurs Abregés nouveaux*, en ſix volumes *in*-8°. Comme le premier eſt ſous preſſe, nous nous réſervons à parler de cette Préface, lorſqu'il paroîtra.

Nous n'avons pû rendre compte du Mémoire de M. *Ferrein*, parce que l'Auteur n'a pas encore exécuté la promeſſe qu'il a faite de nous le communiquer.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du ſecond volume de Décembre ſont, *compliment*, *fauteuil*, *Germaine*, *ſommeil*, *Satyre* & *Lune*. On trouve dans le premier Logogryphe, *faute*, *tuile*, *fuite*, *feu*, *eau*, *ut*, *fa*, *la*, *flet*, *Lia*, *lait*, *Auteuil*, *alte*, *lit*, *aïeul*, *Eu*, *If*, *Fau*, *flutte*, *fleau*, *Autel*, *laïe*, *fiel*, *faîte*, *ail*, *fat*, *taïe*, *utile*.

Elie & *filet.* On trouve dans le second, *image*, *mari*, *ame*, *âge* & *main.* On trouve dans le troisiéme, *sole*, *oïe*, *mois*, *Loi*, *mie*, *lime*, *soïe*, *Moïse*, *sel*, *oise*, *somme*, *mil*, *lie*, *si*, *sol*, *mi*, *Jo*, *Eloi*, *œil*, *miel* & *Sem*. On trouve dans le quatriéme, *tare*, *taïe*, *âtre*, *rat*, *Art*, *Astre*, *rit*, *ré*, *si*, *air*, *as*, *raïe*, *Sire*, *ire*, *ris* & *&*. On trouve dans le cinquiéme, *nul*, *Leu*, *lû*, *un*, *Elu*, *Eu*, *en* & *ne*.

ENIGME.

Digne ouvrage de l'Art, je dois mon existence
Au desir d'imiter. Mon mérite est l'erreur.
Je ne plais aux mortels que par la ressemblance.
Plus je sçais imposer, & plus je fais honneur.
Celui que je prends pour modéle,
Principe de mainte querelle,
Fait souvent affronter la mort.
Par son moyen tout est possible,
Le foible devient invincible,
Il dicte des loix au plus fort.
Mais tel est mon malheur. Trop facile à connoître,
Par le secours d'un tiers, mon mérite emprunté

Disparoît, & faisant place à la vérité,
Plonge dans le néant l'erreur qui l'a fait naître.

Par M. le M. de C.

LOGOGRYPHE.

MOn pere ne m'a jamais vû ;
Cependant, sans miséricorde,
L'amour qu'il eut pour moi me condamne à la corde,
Pour fortifier ma vertu.
Si trop d'obscurité regne dans cet exorde,
Au détail de mes traits, je serai mieux connu.
Qu'on m'ôte le chapeau qui me couvre la tête !
Je brille, & des mortels j'excite les desirs.
La moitié de mon tout étouffe les soupirs
Des criminels que l'on arrête ;
L'autre de celle-là prenant le dernier trait,
Et retranchant sa queue, aussi vîte qu'un trait,
Vola jadis jusqu'au séjour céleste ;
Mais coupez-lui la tête, & vous verrez le reste
Dans le fond d'un tonneau qui le tient en arrêt.
Dans mon sein le Jurisconsulte
Vient étudier sa leçon :
Le Poëte Lyrique y trouve une chanson ;
Et je fais regner l'ordre où régne le tumulte.

C...... Chanoine de Paris.

AUTRE.

Tout mortel, en naissant, par divine influence,
Tient plus ou moins de mon essence.
Celui qui m'étudie avec discernement,
Peut à tout appliquer juste raisonnement.
Cher Lecteur, onze pieds forment mon existence;
Si tu veux me connoître à combiner commence.
D'abord j'offre l'extrêmité,
Qui le Globe terrestre, a toujours limité;
L'endroit où Robinson faisoit sa résidence;
L'Institut que l'on doit suivre avec confiance;
Ce Ministre des Juifs, qui quoique fort pieux,
Vit périr ses enfans & périt après eux,
Juste punition de trop de complaisance
Qu'il avoit pour leurs moeurs dès leur plus tendre enfance;
L'ouvrage d'un reptile; une écume de mer,
Et qui non mitigée a le goût fort amer.
Je présente une fleur, symbole d'innocence,
Très-connue en tout lieu par les armes de France,
En trois lettres, je donne une Divinité,
Mere de Jupiter, admirable en beauté.
Aux fêtes à sa gloire implorant sa clémence,
Les Coribantes furieux
Se déchiroient le corps, se massacroient entr'eux,
Voulant faire éclater leur zéle en sa présence.

Ce qui peint au-dehors les mouvemens du cœur ;
Un fleuve d'Italie ; une vile liqueur,
Un poisson délicat, connu par excellence ;
Nom de mainte beauté, qui composé du Grec ;
Signifiant sagesse, inspire le respect ;
Qualité que n'a guére un homme sans naissance ;
J'ai ce que dans l'hyver on caresse souvent ;
Ce qu'en sa nouveauté toujours cher l'on nous vend.
Je suis multiplié chez les Gens de Finance ;
Fêté par l'artisan ; propre à la consonance.
Je suis aussi ce grand Héros,
Vainqueur d'Œnomaüs aux courses des Chariots ;
Pronom ; oiseau jasant avec aisance ;
Nymphe ; deux fois riviere en France ;
Souverain des Persans ; Heroine en chanson.
Rassemblez-moi, je suis de toute Nation.

Bugiret.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

RECUEIL *de Piéces en vers & en prose.* Par M. *de Voltaire. A Amsterdam*, 1750, pp. 127.

Les Piéces de ce Recueil, qui n'avoient pas encore vû le jour, ou qui du moins n'étoient pas venues à notre connoissance, sont une Epître en vers sur l'encouragement des Arts; un Discours sur les embellissemens de Paris, & deux Fictions morales, intitulées, l'une *Memnon*, l'autre *Babouc*, des noms des personnages qui y jouent les principaux rôles.

Quand même M. *de Voltaire* auroit gardé l'anonyme, on l'auroit facilement reconnu dans l'Epître sur l'encouragement des Arts. Elle aura les suffrages de tous les amateurs des beaux vers. Les Juges difficiles pourront seulement lui reprocher de ne pas former un tout, dont les parties se rapportent exactement. On est surpris de voir une Digression sur le mépris que les Sçavans & les gens de Lettres ont ordinairement pour tout ce qui ne fait pas l'objet de leur étude, remplir la moitié

d'un Poëme, destiné à louer un Ministre sur la protection qu'il accorde aux talens, & à lui indiquer les moyens d'en favoriser les progrès.

Dans le Discours qui concerne cette Capitale, peut-être la comparaison que l'Auteur fait de nos richesses actuelles, avec celles dont l'Etat jouissoit sous Louis XIV. & sous Henri IV. paroîtra-t'elle de même un peu trop longue ? Ce défaut est racheté par un grand nombre de détails instructifs & agréables.

M. *de Voltaire* nous remontre avec raison, que le soin de décorer Paris, regarde particulierement ses Habitans. Quelques personnes demanderont où l'on trouvera des fonds pour une pareille dépense. Notre Auteur répond : » Où les premiers Ro» mains en trouverent-ils, quand dans les » tems de la pauvreté ils bâtirent ces sou» terrains, qui furent six cens ans après » eux l'admiration de Rome riche & » triomphante ? Pensons-nous que nous » soyons moins opulens & moins indus» trieux que ces Egyptiens, dont je ne » vanterai pas les pyramides qui ne sont » que de grossiers monumens d'ostenta» tion, mais dont je *rappellerai* *, tant » d'ouvrages néceſſaires & admirables ?

* *Que M.* de Voltaire *nous pardonne une petite*

Le parallele est-il parfaitement juste? Vraisemblablement les monumens, dont parle M. *de Voltaire*, ont été exécutés par des corvées, ou volontaires de la part du peuple, ou ordonnées par le Souverain, & ce moyen n'est point ici praticable.

Aussi notre Auteur n'exige-t'il pas qu'on y ait recours. Il prétend qu'il suffit de piquer l'émulation des Parisiens, & que sur le champ toutes leurs bourses s'ouvriront pour contribuer à l'exécution d'un projet, aussi noble & aussi intéressant que l'embellissement de la Capitale. Il ne doute point, que surtout les Fermiers Généraux ne se distinguent en cette occasion. A ce propos, il cite un sacrifice qu'ils ont fait en faveur du commerce extérieur, & il rapporte une action récente, par laquelle un d'eux a prouvé la noblesse de ses sentimens. » Il n'y a qu'à vouloir, ajoute-» t'il. Le célébre Curé de Saint Sulpice » voulut, & il bâtit sans aucun fonds un » vaste édifice.... Lorsque Londres fut » consumée par les flammes, l'Europe di-» soit, *Londres ne sera rebâtie de vingt ans*,

critique de style. Cette expression, je rappellerai, *sembleroit annoncer qu'il se propose de parler des ouvrages en question, & ce n'est point son dessein. Il auroit été plus correct de mettre*, je pourrois rappeller

» *& encore verra-t'on son désastre dans les*
» *réparations de ses ruines*. Elle fut rebâtie
» en deux ans, & le fut avec magnificen-
» ce. Selon M. *de Voltaire*, on pourroit
en moins de dix rendre Paris la merveille
du monde. » Fasse le Ciel, s'écrie-t'il en
» finissant, qu'il se trouve quelque hom-
» me assez zélé pour embrasser de tels
» projets, d'une ame assez ferme pour les
» suivre, d'un esprit assez éclairé pour les
» rédiger, & qui soit assez accrédité pour
» les faire réussir.

On devoit s'attendre qu'en détaillant les avantages qui en résulteroient pour Paris & pour le Royaume, M. *de Voltaire* ne passeroit pas sous silence ce qu'on raconte de M. *Colbert*. Si l'on en croit la Tradition, ce Ministre, par la dépense d'un Carousel, fit entrer beaucoup d'argent dans les coffres de Louis XIV. Notre Auteur n'a pas négligé non plus de faire mention de cette anecdote. Mais il la traite de fable, *parce*, dit-il, *qu'alors* * *les Fermes n'étoient pas regies pour le compte du Roi.* Ce dernier fait ne contredit point celui que

* *L'Auteur auroit dû ajouter*, non plus qu'à présent; *autrement*, *on seroit en droit d'entendre que les Fermes, qui sous le ministére de M. Colbert, n'étoient pas en regie, y étoient dans le tems que M. de* Voltaire *écrivit son Discours.*

nie M. *de Voltaire*. Pour les concilier, il n'y a qu'à supposer que M. *Colbert*, en conséquence de l'augmentation que le Carousel projetté devoit produire dans le revenu des Fermes, obligea les Fermiers de fournir une certaine somme au Trésor Royal, & l'on assûre qu'il en usa effectivement ainsi.

Ce seroit travailler pour la gloire des Parisiens, que de les engager à devenir un peu plus jaloux d'embellir leur Ville: Ce seroit travailler en général pour le bonheur des François, que de les corriger de leur penchant à considérer dans chaque objet le côté le plus digne de censure. C'est ce que M. *de Voltaire* se propose dans la fiction qui a pour titre, *Babouc, ou le monde comme il va*. Le but de notre Auteur dans celle intitulée *Memnon*, est de prouver que c'est une extrême folie d'aspirer à une parfaite sagesse. L'un & l'autre de ces badinages ingénieux sont écrits en prose, & avec tout l'agrément que M. *de Voltaire* a coûtume de répandre, même dans ses ouvrages les moins soignés.

Le *Temple de l'Amitié*, & six autres Poëmes sur l'égalité des conditions, sur la liberté, sur l'envie, sur la modération dans l'étude, dans les plaisirs, dans l'ambition; sur la nature du plaisir, & sur l'ho-

possibilité de jouir d'un bonheur parfait dans ce monde, composent le reste de ce Recueil. Ces differens ouvrages avoient déja paru, & il n'est aucune personne de goût qui ne les ait relûs plusieurs fois. Nous sommes donc dispensés de les analyser, & de prévenir le Lecteur sur leur mérite. Mais il est de notre devoir d'annoncer qu'on nous les redonne plus corrects dans cette nouvelle édition que dans les précédentes. Nous devons aussi avertir que l'Auteur, particulierément dans le Poëme sur l'égalité des conditions, dans celui sur la liberté, & dans celui sur la modération, a fait divers changemens. Il nous permettra de n'en pas approuver un. Dans le Poëme sur la liberté, édition de 1749, p. 39, on lisoit,

Caton fut sans vertu, Catilina sans vice,

A ce vers, M. *de Voltaire* a substitué celui-ci.

Pucelle est sans vertu, Desfontaines sans vice.

Nous croyons que par plusieurs raisons la premiere leçon étoit préferable.

Dialogues entre *Hylas* & *Philonoüs*, dont le but est de démontrer clairement la réalité & la perfection de l'entendement humain, la nature incorporelle de l'ame, & la providence immédiate de la

Divinité, contre les Sceptiques & les Athées, & d'ouvrir une Méthode pour rendre les Sciences plus aisées, plus utiles & plus abregées. Par *Georges Berkeley*, Associé au Collége de la Trinité, à Dublin, & pourvû depuis par S. M. B. de l'Evêché de Chloane. Traduit de l'Anglois. *A Amsterdam*, 1750. *In*-12. pp. 288.

Plusieurs Philosophes ont douté que la matiere existât. M. l'Evêque de Chloane va plus loin. Il entreprend de démontrer qu'elle ne peut exister. Son ouvrage est divisé en trois Dialogues. Dans le premier, il expose l'insuffisance dont sont nos sensations pour nous assurer de l'existence des corps : il essaye ensuite de réfuter les argumens que la raison peut fournir, pour prouver que les corps existent. L'objet de l'Auteur dans le second Dialogue est de faire voir que les choses sensibles, c'est-à-dire ce que nous prenons pour des corps, ont toutes la propriété d'être apperçues immédiatement par notre entendement; que les choses, que notre entendement apperçoit immédiatement, ne peuvent être que des idées, & que les idées ne peuvent exister que dans un esprit; que par conséquent les choses sensibles ne sont point materielles. Comme M. l'Evêque de Chloane est forcé de convenir qu'elles ne dépendent

point de notre pensée, & qu'elles ont une existence distincte de la qualité d'être apperçuës de nous. Il en conclud qu'elles doivent exister dans quelque autre intelligence que celle de l'homme. De cette premiere consequence, notre subtil Métaphysicien en tire une seconde « autant il est » certain, dit-il, que le monde sensible » existe réellement, autant l'est-il qu'il » existe un Etre infini, présent partout, » qui le contient & qui le soutient » Ainsi, au lieu que le motif, qui nous porte à croire que toutes choses sont apperçuës de Dieu, est la conviction que nous avons de l'existence de cet Etre suprême, M. l'Evêque de Chloane est convaincu de l'existence de Dieu, parce qu'il ne peut douter que cet Etre suprême n'apperçoive toutes choses. Le dernier Dialogue est destiné à répondre à plusieurs objections, & à développer les corollaires de l'opinion établie dans les Dialogues précédens.

Selon notre Prélat Philosophe, sa doctrine, ou ce qui est la même chose, le dogme de l'Immaterialisme, non seulement revient aux notions les plus communes, mais offre les plus grands avantages, soit à l'envisager par rapport à la Religion, soit à le regarder par rapport aux connoissances humaines. » L'existence de Dieu & l'im-

» mortalité de l'ame, ajoute-t-il, sont dé-
» montrées dans ce sentiment avec la plus
» grande clarté, & l'evidence la plus im-
» mediate . . . . . Par rapport aux sciences,
» dans combien d'embarras, dans combien
» d'obscurités & de contradictions; l'opi-
» nion de l'existence absoluë de la matiere
» n'a-t-elle pas jetté les hommes? . . . . . .
» Tous les effets de la nature ne recevront-
» ils pas au-contraire une explication aisée
» & intelligible, dès qu'en abandonnant
» les causes corporelles, on se contentera
» d'admettre l'efficacité d'un Etre souverai-
» nement parfait? Si les Phénomenes ne
» sont autre chose que des idées, aussi
» Dieu est-il un Esprit, au lieu que la
» matiere est un être destitué d'intelligence
» & de perception. Si les Phénomenes nous
» montrent une puissance infinie dans leur
» cause, aussi Dieu est-il actif & tout-puis-
» sant, au lieu que la matiere est une masse
» où l'on ne découvre que de l'inertie. Si
» l'on ne peut assez admirer la régularité
» & les usages de ces mêmes Phénomenes,
» aussi Dieu est-il un Etre infiniment sage,
» dont la providence s'étend à tout, au lieu
» que nous n'appercevons dans la nature
» ni adresse ni dessein . . . . . En Metaphysi-
» que, que de difficultés sur l'entité abs-
» traite, sur les formes substantielles, sur

» les principes hylarchiques, sur le princi-
» pe d'individuation.... sur l'origine des
» idées, sur la maniere dont deux substan-
» ces independantes l'une de l'autre, &
» aussi prodigieusement différentes que
» l'esprit & la matiere, opéreroient mutuel-
» lement l'une sur l'autre ; que de recher-
» ches sans fin disparoitroient à jamais, si
» l'on ne supposoit que des idées ! » M. l'Evêque de Chloane prétend qu'il n'y a pas même jusqu'aux Mathematiques, qui ne devinssent beaucoup plus claires & plus faciles, si l'on vouloit proscrire l'opinion de l'existence de la matiere.

Il se présente une forte objection contre les Immatérialistes. Si les choses sensibles n'existent que dans l'Intelligence suprême, elles y existent de toute éternité. Que devient donc la Création ?

» Elle est entierement relative aux esprits
» finis, répond M. l'Evêque de Chloane (ou
» plutôt *Philonoüs* dans la bouche duquel il
» met ses sentimens), & ainsi les choses
» considerées par rapport à nous peuvent
» être dites proprement avoir commencé à
» exister, ou avoir été créées, lorsque con-
» séquemment à la volonté de Dieu elles
» sont devenuës perceptibles aux créa-
» tures intelligentes, dans l'ordre & de
» la maniere que Dieu a reglés de toute
» éternité.

On insiste, & l'on demande si soutenir que le Decret de Dieu, pour rendre les choses perceptibles, n'a pas été executé de toute éternité, ce n'est pas reconnoître que Dieu est susceptible de quelque sorte de changement. *Philonoüs* ou M. l'Evêque de Chloane se tire ainsi d'embarras. » Dieu » est un être dont les perfections sont » transcendantes & illimitées : la nature « est donc incompréhensible aux esprits fi- » nis ; par consequent, envain s'atten- » droit-on qu'aucun Immaterialiste ou Ma- » terialiste pût jamais avoir des notions » parfaitement justes des attributs de la » Divinité, & des voies qu'elle suit dans » ses opérations. Si vous prétendez donc » conclure quelque chose contre moi, il » faut tirer vos objections du seul refus » que je fais d'admettre l'existence de la » matiere, & non des notions que nous » formons l'un & l'autre de la Nature Di- » vine, puisque les difficultés que ces no- » tions vous pourroient fournir, seroient » inévitables dans tous les systêmes.

Par cette réponse, on peut juger de l'adresse de notre ingenieux Auteur, sinon à résoudre, du moins à éluder les objections. Il est difficile de porter la subtilité de la Dialectique plus loin que la porte *Philonoüs*. Cependant nous avons de la peine à

croire qu'il acquiere un grand nombre de partisans à l'opinion de l'Immaterialisme, du moins jusqu'à ce qu'il ait répondu aux questions suivantes.

Puisque les choses sensibles ne sont que des idées, les sensations sont des perceptions, & les aveugles nés devroient avoir, comme les autres hommes, la perception des couleurs; pourquoi leur est-elle refusée?

Dans l'hypothese de l'existence de la matiere, on explique facilement pourquoi nous éprouvons certains sentimens de douleur & de plaisir, & l'esprit le moins philosophe apperçoit qu'ils nous ont été donnés pour nous avertir de ce qui peut être utile ou nuisible à la conservation de notre corps. *S'il n'y a en nous qu'une substance purement spirituelle*, de quelle utilité nous peuvent être nos differentes sensations?

Nouvelle théorie du mouvement, où l'on donne la raison des principes généraux de la Physique. *De subjecto vetustissimo novissimam promovemus scientiam.* Galilée. *A Londres* 1749. *In* 8°. pp. 181. sans compter l'Avertissement.

Dans une Brochure intitulée, *Essai sur les principes de la Physique*, & dont le Mercure d'Octobre 1746. a rendu compte, l'Auteur avoit posé pour principes qu'il existe

deux mouvemens naturels, l'un qui tend vers le centre, l'autre qui part du centre des corps.

Ces mouvemens étant considérés abstractivement comme deux forces quelconques, on appelle la premiere *force Centripete*; & la seconde *force Centrifuge.*

Deux forces pareilles étant données, elles suffisent sans doute pour tout expliquer; mais quel en est le principe? L'Auteur, sentant bien qu'elles ne pouvoient être indépendantes l'une de l'autre, avoit dit que la force Centrifuge devoit être la force primitive, dont il falloit que le principe fût immateriel.

Il ne s'agissoit plus que de déveloper cette idée, pour avoir la théorie du mouvement. Notre Auteur par bien des raisons ne songeoit point à suivre ce travail, mais on lui communiqua de la part d'une personne, qui ne vouloit pas être nommée, des observations critiques, auxquelles il répondit par diverses lettres. Ses réponses lui ayant attiré de nouvelles objections, il crut être obligé d'en venir à une démonstration en forme. C'est ce qui a produit l'ouvrage que nous annonçons. L'anonime, sans qu'on s'en fût jamais douté, étoit l'illustre Marquise du Chatelet, que la France a perduë depuis peu, & dont le genie

étendu sera toûjours un honneur infini à son sexe & à la nation.

Un livre de la nature de celui-ci n'est pas susceptible d'extrait. C'est un enchaînement de définitions, d'axiomes, de propositions &c. qu'il faut lire de suite. On y verra un systême entierement neuf, & qui mérite d'être connu. Tout ce que nous pouvons faire est d'en donner une legere idée.

S'il n'y avoit qu'un principe de mouvement qui agît seul, tous les corps seroient dispersés dans l'immensité de l'espace.

L'Auteur en conclud qu'il est necessaire qu'il y ait une infinité de principes de mouvement qui agissent à la fois. De la multiplicité de ces actions, il nait un concours de mouvemens qui se croisent selon toutes sortes de plans en une infinité d'endroits. C'est dans ces points où les directions concourent & se réünissent, qu'il se forme des molecules, des corps, & des amas de corps.

» Rien, dit l'Auteur, ne répréseute » mieux la merveilleuse simplicité du sys- » tême de la nature. C'est le mouvement » qui compose les corps, qui les unit & » qui les conserve, en agissant toûjours » par sa force naturelle pour les décompo- » ser, pour les dissiper & pour les détrui- » re.

Il ne reste plus qu'à trouver un fluide subtil, qui obéïssant à l'impression du mouvement, puisse être regardé comme la cause physique des Phenomenes.

Or ce fluide est tout trouvé : cette matiere toûjours agissante est ordinairement visible & sensible. C'est la matiere du Feu & de la Lumiere.

Il part continuellement du centre des Etoiles une immense quantité de lumiere. Une partie des rayons concourt au centre du Soleil, une partie au centre de la Terre, d'autres concourent au centre des Planetes, d'autres enfin au centre de tous les corps, puisque les molecules, les corps & les amas de corps, ont été formés par ces differens concours.

Tous les corps sont en équilibre par le concours égal des rayons ; mais si quelque corps intercepte une partie des rayons, l'équilibre est rompu, & les corps qui ne sont plus soûtenus, doivent être poussés vers le centre du corps interceptant.

Il faut voir dans le Livre même, comment l'Auteur explique par ses principes la densité, le ressort, la fluidité, l'attraction, le mouvement des Astres, le flux & reflux, l'applatissement des Poles, &c. Nous ne pouvons le suivre dans ce détail.

L'ouvrage est précédé d'un avertissement

qui contient des réflexions neuves sur la methode du raisonnement, sur les définitions, sur la lenteur du mouvement de la Terre, &c. & il est terminé par des remarques intéressantes qui regardent principalement la partie historique de la Philosophie, & les revolutions qui ont enfin ramené les causes physiques dans cette science.

HISTOIRE CIVILE, ECCLESIASTIQUE ET LITTERAIRE de la ville de Nismes avec des notes & les preuves, suivie de dissertations historiques & critiques sur les antiquités, & de diverses observations sur l'histoire naturelle, par M. *Ménard*, Conseiller au Présidial de la même ville, de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Tome I. *In* 4°. pp. 468 pour l'histoire, 112 pour les notes, 226 pour les preuves, 41 tant pour un Glossaire joint à l'ouvrage, que pour la Table des matieres.

On peut à juste titre mettre la ville de Nismes au rang des plus anciennes des Gaules, & des plus florissantes de l'Empire Romain. Ainsi elle méritoit bien d'être connuë par une histoire exacte & detaillée.

Cette ville a changé plusieurs fois de face. Ses habitans se gouvernoient anciennement par leurs propres loix. Leur domination

nation s'étendoit alors sur un pays considerable, dans lequel on comptoit jusqu'à vingt-quatre bourgs. Dans la suite, Nismes fut assujettie aux Romains. Après avoir participé à leur prospérité, elle se vit exposée aux mêmes révolutions qui entraînerent la ruine de leur puissance. Les Visigots, au pouvoir de qui Nismes tomba, y introduisirent la barbarie, & firent bientôt perdre à cette ville toute sa splendeur. Elle n'a commencé à recouvrer une partie de son ancien éclat que sous les premiers Rois de la troisiéme race.

La diversité des évenemens, qui se sont succedés sous ces dominations differentes, font la matiere de cet ouvrage. Ils sont retracés selon l'ordre chronologique.

M. *Ménard* dans le plan de son histoire fait entrer, non seulement tous les faits qui ont rapport au gouvernement civil & politique de la ville de Nismes depuis sa fondation jusqu'à nos jours, mais encore la description des édifices que les Romains y ont construits; la succession des Evêques de Nismes; leurs principaux reglemens sur la discipline & sur les mœurs; les Conciles qui se sont tenus, soit dans la ville, soit dans le Diocese; la fondation & les accroissemens des Abbayes & des Monasteres; l'institution des Comtes, des Vi-

comtes & des Viguiers; celle des Tribunaux de Justice; l'introduction des Lettres dans Nismes, leurs progrès, leur décadence & leur renouvellement; les vies des personnes célebres qui y sont nées, ou qui en ont tiré leur origine; les troubles qui l'agiterent dès la naissance du Calvinisme; ceux que les fanatiques y ont excités, &c.

Le corps de l'histoire est suivi de notes, dans lesquelles l'Auteur discute les points, qui lui ont paru avoir besoin d'éclaircissemens.

A la suite des notes, il donne les preuves, qui ont servi de fondement au tissu de l'histoire, & qui n'avoient pas été imprimées. A l'égard de celles qui l'étoient déja, il renvoye aux ouvrages où elles se trouvent, & s'il en a fait réimprimer quelques-unes, c'est parce qu'elles n'avoient été publiées précedemment qu'avec beaucoup de fautes.

Ce premier volume est divisé en quatre Livres qui commencent à la Fondation de Nismes, & vont jusqu'à la fin de l'an 1312.

Resserrés dans des bornes qui ne nous permettent pas de nous étendre sur cet ouvrage, autant que son mérite & celui de l'Auteur le demanderoient, nous nous

contenterons d'assûrer nos Lecteurs, que M. *Ménard* y montre par tout une profonde érudition, & la plus grande exactitude dans les recherches, & qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvoit intéresser la curiosité des amateurs de l'Histoire.

L'Art *de vérifier les dates des faits historiques, des Chartes, des Chroniques & autres anciens monumens*, depuis la naissance de Notre-Seigneur, par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les années de Jesus-Christ, & de l'Ere d'Espagne, les Indictions, les Cycles..... les Pâques de chaque année, les nouvelles Lunes de chaque mois, les Eclipses visibles en Europe, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'en 1800. Avec l'Histoire abregée des Concises, des Papes; des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemands & Turcs; des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, &c. des Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne, &c. Par des Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur. Deux volumes *in*-4°. reliés en un. Prix 24 liv. *A Paris*, chez Guillaume *Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France; & Pierre-Guillaume *Cavelier*, Libraire, rue Saint Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

ſeigneur le Dauphin. Tome IV. de 535 pages. *A Paris*, chez les freres *Guerin*, rue Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin.

DISSERTATION Médicinale ſur la cure de la paralyſie, par le moyen de l'électricité, ſoûtenue pour obtenir le degré de Bachelier dans l'Univerſité de Médecine de Montpellier, par Jean-Etienne *Deshais*, d'Orleans, Maître ès Arts, & Etudiant en Médecine. *A Montpellier*, chez J. *Martel*, Imprimeur du Roi & de l'Univerſité, 1749, *in*-4°. de quarante pages. *L'ouvrage est en Latin.*

IDE'E de la Poëſie Angloiſe, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement ſur leurs ouvrages, & une comparaiſon de leurs Poëſies avec celles des Auteurs anciens & modernes, par M. l'Abbé *Yart*, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Deux volumes *in*-12. Le premier de 387 pages, le ſecond de 377. *A Paris*, chez Claude *Briaſſon*, rue Saint Jacques, 1749.

COLLECTION de Poëmes originaux, par Chriſtophe *Smart*. &c. Cet ouvrage propoſé par ſouſcription, formera un volume *in*-4°. orné de pluſieurs tailles douces,

deſſinées & gravées par les meilleurs Maîtres. Le prix eſt une guinée, dont on payera la moitié en ſouſcrivant, l'autre moitié en retirant un exemplaire de cette Collection. On prendra les ſouſcriptions *à Londres*, chez C. *Bathurſt*, R. *Dodſley*, &c.

Systeme de Philoſophie morale, par feu M. Henri *Grove*, Miniſtre de Taunton. Cet ouvrage auſſi propoſé par ſouſcription, qui a coûté trente années d'étude & de réflexion à ſon Auteur, & qu'on publie ſur ſes manuſcrits, formera deux volumes au moins de trente feuilles d'impreſſion *in*-8°. chacun. Le prix de la ſouſcription eſt de dix ſchelings payables, moitié en ſouſcrivant, & moitié en retirant l'exemplaire. Ceux qui ſouſcriront pour ſix, en auront un ſeptiéme *gratis*. On trouve des ſouſcriptions *à Londres*, chez *Waugh*, dans Gracechurch ſtreet, &c.

Histoire du Collége de Chriſt à Cambridge, depuis ſa fondation juſqu'à préſent, avec divers traits d'Hiſtoire ſur les Fondateurs, les Bienfaiteurs, & les principaux Membres de ce Collége, tirés principalement des manuſcrits par Robert *Maſters*, Membre de ce Collége. Cet ouvrage, auſſi propoſé par ſouſcription, ſera

imprimé *in* 4°. On mettra au frontispice une estampe, contenant un desseing pour une nouvelle Architecture. Le prix de la souscription est d'une demi-guinée. On recevra avec reconnoissance les Piéces ou Mémoires qu'on enverra pour perfectionner encore davantage cet ouvrage. On aura des souscriptions *à Cambridge*, chez *Thulbum*, & *Merill*; & *à Londres*, chez *Beecroft*, dans Lombard street, & *Dodsley*, dans Ball Mall, &c.

Secours pour l'Art d'écrire avec vîtesse, consistant en un alphabeth inventé principalement dans cette vûe, aisé à apprendre, & assorti dans ses élemens à plusieurs differentes prononciations ou articulations de la Langue Angloise, avec autant d'exactitude, particulierement dans les consonnes, que l'Auteur a pû en apporter, conformément à la vîtesse d'écrire, & à la facilité d'apprendre. On ajoute les régles & les moyens de joindre les lettres, & d'abréger les mots, dont plusieurs peuvent être pratiqués pour un autre alphabeth; & surtout pour celui qui a été trouvé par l'Auteur. On ajoute encore un *Appendix*, contenant des caractéres & des instructions pour l'usage d'une spacieuse planche de voyelles, où l'on a encore observé une rigoureuse exactitude. Par *Will. Tiffin*.

Chapelain de l'Hôpital de Wigſton à Leiceſter. Le prix de la ſouſcription eſt de cinq ſchelings payables, moitié en ſouſcrivant, & moitié en retirant l'ouvrage. Ceux qui ſouſcriront pour ſix exemplaires, en auront un ſans payer. On trouve des ſouſcriptions *à Londres*, chez *Oſborn*, dans Grays-Inn, & chez *Noon*, dans Cheapſide. *Ces quatre derniers ouvrages ſeront en Anglois.*

COMMENTARIUS *Medicus de Aphti, noſtratibus, ſeu Belgarum Sprouw, Auctore Vincentio* Ketelaer, *M. D. nunc denuo editus & mendis expurgatus, curante Joanne* Smith, *M. D. Londini*, 1749. *in*-8°.

EPHEMERIDES Coſmographiques, où le cours apparent des Planettes eſt déſigné par des Tables, & repréſenté par des Planches, d'après les obſervations & calculs aſtronomiques pour l'année 1750. . . . . *Noſti ordinem cœli, & pones rationem ejus in terrâ. Job. cap.* 38. *v.* 33. *A Paris*, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, au Griffon, avec Approbation & Privilége du Roi.

Vingt-quatre Tables, deux pour chaque mois, indiquent pour chaque jour tout ce qui eſt remarquable ſur le Soleil, la Lune & les cinq Planettes majeures. Leur cours apparent que l'Auteur démon-

tre réel, est représenté par des Planches jusqu'au premier Janvier 1755 : ainsi ce sont des Ephémérides en nombres & en figures. L'Auteur a de plus exposé sous la division en quarante-un paragraphes une Théorie de l'Univers, de la Terre & des Planettes ; c'est du neuf, quoique l'Auteur y rappelle plusieurs découvertes qu'il a déja publiées, parce qu'il en ajoute de nouvelles, & parce que cette Théorie est absolument differente de celle qui vient d'être publiée par M. *de Buffon*, quoiqu'elle ne soit qu'une suite de ce que l'Auteur en a effleuré dans l'explication du flux & reflux, qui a paru avant l'Histoire naturelle, ou la Description du Cabinet du Roi. L'Auteur de ces Ephemerides ne contredit en rien aucun texte de l'Ecriture Sainte ; au contraire il les concilie tous, & sa régle est que les vérités physiques doivent s'accorder avec les Théologiques, & ne faire qu'un même corps de doctrine.

Plusieurs Dissertations de Médecine, par M. *Lamure*, Docteur en Médecine de Montpellier, 1748 & 1749, *in*-8°.

Nouvelle methode pour pomper le mauvais air des vaisseaux, &c. Par Samuel *Sutton* ; avec une Dissertation sur le

ſcorbut, par le Docteur Mead ; & une ſuite d'expériences du Docteur Deſaguliers, ſur les moyens d'échauffer l'air, de le renouveller, &c. Ouvrages traduits de l'Anglois par M. Lavirotte, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. *A Paris*, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, 1749, *in*-12.

EXPLICATION des découvertes philoſophiques de M. le Chevalier Newton, par M. *Maclaurin*, de la Société Royale de Londres, traduit de l'Anglois par M. *Lavirotte*, Docteur en Médecine. *A Paris*, chez le même Libraire, & *Piſſot*, Quai des Auguſtins, 1749, *in*-4°.

TRAITÉ des playes d'armes à feu par M. *Deſport*, Maître en Chirurgie à Paris, Chirurgien de la Reine, & ancien Chirurgien-Major des Camps & Armées du Roi; dédié à la Reine. *A Paris*, chez *d'Houri*, pere, Imprimeur-Libraire de M. le Duc d'Orleans, rue de la vieille Bouclerie, 1749, *in*-12.

BIBLIOTHEQUE choiſie de Médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant François qu'étrangers, avec pluſieurs autres piéces rares, & des remarques utiles & curieuſes. Par M. *Planque*, Docteur en Médecine, 1749, *in*-4°. Second tome.

LES PLAISIRS du cœur & de l'eſprit.

A Paris, chez Jacques *Clousier*, rue Saint Jacques, à l'Ecu de France, 1749, *in*-8°. Prix 24 s.

POESIES d'une Dame de qualité, chez le même Libraire, 1749, *in*-8°. même prix.

DICTIONNAIRE de Droit & de Pratique, contenant l'explication des termes de Droit, d'Ordonnances, de Coûtume & de Pratique, avec les Jurisdictions de France. Par M. Claude-Joseph *de Ferriere*, Doyen des Docteurs, Régent de la Faculté de Droit de Paris, & ancien Avocat au Parlement. Troisiéme édition revûe, corrigée & augmentée par M..... *A Paris*, chez *Brunet*, dans la grand'-Salle du Palais, du côté de la Cour des Aides, à l'Envie, 1749, *in*-4°. Deux volumes.

LES ETUDES convenables aux Demoiselles, contenant la Grammaire, la Poësie, la Rhétorique, le commerce de Lettres, la Chronologie, l'Histoire, la Fable héroique & la Fable morale, les régles de la bienséance, & un court Traité d'Arithmétique. Ouvrage destiné aux jeunes Pensionnaires des Communautés & Maisons Religieuses. *A Paris*, chez *Tilliard*, Libraire, Quai des Augustins, près le Pont Saint Michel, & *à Lille*, chez André-

Joseph *Pankouke*, Libraire, 1749. Deux volumes *in*-12.

L'ART de dresser les formules de Médecine, traduit du Latin de Jerôme-David *Gaubius*, Professeur en Médecine & en Chymie dans l'Université de Leyde. *A Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & P. A. *le Prieur*, 1749, *in*-12. Le prix du Livre relié est de 3 liv.

LA SCIENCE du Maître d'Hôtel Cuisinier, avec des observations sur la connoissance & les propriétés des alimens. *A Paris*, au Palais, chez *Paulus Dumesnil*, au Lyon d'or. Il paroîtra incessamment un supplément pour l'office, avec des observations sur les fruits.

SERMONS de morale, prêchés devant le Roi, par M. *Fleschier*, Evêque de Nîmes, avec ses Discours synodaux. Nouvelle édition augmentée. Deux volumes *in*-12. se trouvent *à Paris*, chez *Cavelier*, pere, rue Saint Jacques, au Lys d'or.

LES ORDONNANCES de Louis XV. augmentées, *in* 24. *A Paris*, chez le même.

NOUVELLES DECOUVERTES faites avec le Microscope, par Th. *Needham*, fig. *in*-12. Se trouvent *à Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & *à Leyde*.

LE TRIOMPHE de la Foi Catholique sur les erreurs des Protestans, contenues dans les œuvres polémiques de feu M. Benedict *Pictet*, Ministre & Professeur en Théologie à Genéve, en quatre volumes *in*-12. *A Lyon*, chez *Regnault*, Libraire, rue Merciere.; *à Paris*, chez Jean Thomas *Herissant*, Libraire, rue Saint Jacques à Saint Paul & à St. Hilaire, & *à Avignon*, chez François *Girard*, Libraire, Place Saint Didier.

NOUVEAU SUPPLE'MENT au Dictionnaire Historique, Généalogique, & Géographique, de M. Louis Moreri, pour servir à la derniere édition de 1732, & aux précédentes. Deux volumes *in-folio*. Se trouve *à Paris*, chez *Vincent*, *Coignard*, *Boudet*, *le Mercier*, *Dessaint*, *Saillant*, & Jean-Thomas *Hérissant*, 1749.

LA RELIGION Chrétienne, prouvée par les faits; par M. l'Abbé *Houtteville*, de l'Académie Françoise. Nouvelle édition. Quatre tomes *in*-12. *A Paris*, chez P. G. *le Mercier*, rue Saint Jacques, 1749.

EXPOSITION abregée des preuves historiques de la Religion Chrétienne, pour lui servir d'apologie contre les sophismes de l'irréligion. Ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse, par M. *Beauzée*. *A Paris*, chez *Delaguette*, rue Saint Jacques, *in*-12. 1749.

Histoire abregée des plus fameux Peintres, Sculpteurs & Architectes Espagnols, avec une description exacte de leurs œuvres, & de celles des Etrangers, qui se voyent dans le même Royaume; traduite de l'Espagnol de Don Antonio *Palamino Valasco*, Peintre de la Chambre de Philippe V. *A Paris*, chez *Delaguette*, &c. *in*-12. 1749.

Avis au Public, & Mémoire sur quelques singularités du Terroir de Gabian, & principalement sur la fontaine d'huile de Petrole qui y coule; par M. *Riviere*, de la Société Royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Brochure *in*-4°. de 28 pages, chez *Pech*. *A Montpellier*.

Colloquia sacra *ad linguam simul & mores puerorum formandos, libri quatuor, in quibus insigniores tam veteris quam novi Testamenti Historiæ denarrantur. Nova editio auctior & emendatior. A Paris*, chez *Babuty*, rue Saint Jacques, à Saint Chrysostôme. Volume *in*-12. 1749.

Ouvrages d'Antoine-Marie *Graziani*, de Borgo di san sepolcro, Evêque d'Amelia, &c. Second volume. *A Florence*, 1746.

Dessaint & Saillant commencent à distribuer les deux premiers volumes de

l'Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais. Volume *in*-12. du même caractére que celui de l'Histoire de la République Romaine, commencée par M. Rollin & finie par M. Crevier.

Almanach chantant, ou Etrennes Lyriques, Mythologiques & historiques, suivies de l'Ethomantie des Dames, ou Divination de leurs caractéres, pour l'année 1750, par M. *Nau. Latet sub cortice verum.* Se trouve *à Paris*, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, à St. André, 1750. Avec Approbation & permission.

Almanach de Normandie pour l'année 1750, augmenté considérablement, présenté à M. *de Pontcarré*, Premier Président au Parlement. *A Rouen*, chez Nilas *Besongne*, Libraire, Cour du Palais. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Histoire de Theodose le Grand, pour Monseigneur le Dauphin; par M. *Flechier*, Abbé de Saint Severin, Aumônier ordinaire de Madame la Dauphine. Nouvelle édition *in*-12. *A Paris*, chez *Didot*, *Nyon*, *Damonneville*, Quai des Augustins, & *Savoye*, rue Saint Jacques.

Histoire des Royaumes de Chypre,

de Jerusalem & des Croisades. Deux volumes *in-4°*. fig. *A Leyde*, & se trouve *à Paris*, chez *Dessaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais.

HISTOIRE des révolutions de Gênes, depuis son établissement jusqu'à la conclusion de la Paix de 1748, *in-12*. Se trouve *à Paris*, chez *Nyon*, fils, & *Robustel*, Quai des Augustins.

RECUEIL des Historiens des Gaules & de la France, par D. *Bouquet*. Tome VI. contenant ce qui s'est passé depuis 840, jusqu'en 877, *in-fol*. *A Paris*, chez *Martin*, *Coignard*, *Mariette*, *Guerin*, freres, & *Boudet*, rue Saint Jacques.

MEMORIAL de Paris & de ses environs, par M. l'Abbé *Antonini*. Nouvelle édition, considérablement augmentée, dédiée à M. *Berryer*, Lieutenant Général de Police, & divisée en deux parties. *A Paris*, chez *Bauche*, fils, Quai des Augustins.

MIRZA NADIR, ou Mémoires & Avantures du Marquis de St. T***. Gouverneur pour le Roi de Perse, de la Ville & du Pays de Candahar. Quatre volumes *in-12*. *A la Haye*, 1749.

VOYAGE *de Saint Cloud*, par mer & par terre. Seconde Partie, contenant le retour de S. Cloud à Paris. *A Londres*, 1750.

MANIERE *de bien nourrir & soigner les Enfans nouveaux nés*. Par M. Michel *Bermingham*, Ecuyer,

né à Londres, naturalisé François, Accoucheur & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, ci-devant Chirirgien de feue *Marie-Béatrix d'Est*, Reine Douairiere de la Grande-Bretagne. *A Paris*, chez *Barrois*, Quai des grands Augustins, 1750, *in*-4°. pp. 15.

M. *Martineng*, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & qui a été l'Examinateur de cet ouvrage, dit dans son approbation, qu'il l'a lû avec plaisir, & que M. *Bermingham* n'y avance que des principes vrais & d'excellentes maximes.

MEMOIRE sur les usages, les doses & les effets de l'Elixir d'Or & de l'Elixir Blanc de feu M. le Général *de la Mothe*. De l'Imprimerie de C. F. *Simon*, fils, Imprimeur de la Reine & de M. l'Archevêque, 1749.

Tout ce qui est dit dans ce Mémoire sur l'efficacité des Goutes de M. le Général *de la Mothe*, est confirmé par des certificats de M M. *Chenoyneau*, *Sidobre*, *Falconnet*, *Boyer*, *Malouin*, *Fournier*, *Moreau*, *Dureclaux*, & d'autres Médecins célebres.

AIRS ET DUO tendres & bachiques. Par M. *Fel*, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique, Second Recueil. Prix 3 livres. *A Paris*, chez l'Auteur, rue S. Thomas du Louvre; Mad. *Boivin*, rue S. Honoré, à la Regle d'or; *le Clerc*, rue du Roule, & Mlle *Castagnery*, rue des Prouvaires.

Deux Recueils d'Airs, tirés des Opéras de M. *Rameau*, pour la Musette & pour la Vielle, avec un Violon, se vendent chez M. *le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or. Le prix est de 3 liv. 12 s. chaque Recueil.

Il vient de paroître un autre Recueil de Piéces pour les Musettes, Vielles, Violons, Pardessus de Violes, Flûtes & Hautbois. Par M. *Chedeville* le Cadet. Ce Recueil est intitulé, *les Impromptus*

de Fontainebleau, & il est dédié à MADAME. On le trouve chez l'Auteur, rue Coquillere, à côté de l'Hôtel de Laval.

M. *Miroglio* le jeune, donne au Public un second Livre de Sonates.

M. *le Maire*, ci-devant Maître de Musique à Paris, & demeurant présentement à Tours, nous prie d'annoncer un nouveau Recueil d'Airs & quatre Cantatilles nouvelles de sa composition, pour les Dessus avec symphonie, sous ces titres, *L'Amitié*, dont les paroles sont de Mad. * * *.

La Vigne & le Mirthe, }
Le Rossignol & la Linotte, } Fables.
Le Papillon & le Berger, }

Les paroles de ces trois Fables sont de M. *Pesselier*, Auteur de la Cantatille de la Rose, de la Veille & du Jour, & de celle de l'Année merveilleuse.

On trouve tous les ouvrages de M. *le Maire*, au nombre de soixante & six Cantatilles, six Livres de Motets à 38 sols piéce, & trois Recueils d'Airs, qui coutent chacun 3 livres, chez le sieur *le Clerc*, cadet, rue Saint Honoré, vis-à-vis les P P. de l'Oratoire, & aux Adresses ordinaires.

ALMANACH SPIRITUEL, pour l'année 1750, où sont marquées les Solemnités, Prédications, Indulgences & Expositions qu'il y aura dans les Eglises. On y a ajoûté les Fêtes & Concours de Dévotion de plusieurs Eglises de la Campagne & des environs de Paris. *A Paris*, rue Saint Jacques, chez *Delaguette*, Imprimeur-Libraire, à l'Olivier, avec Approbation & Privilége du Roi.

CALENDRIER des Princes & de la Noblesse, pour l'année 1750. *A Paris*, chez le même, avec Approbation & Privilége du Roi.

Nicolas, Marchand à *Nancy*, vend les Livres suivans.

DISSERTATIONS sur les apparitions des Esprits ; & sur les Vampires ou les Revenans de Hongrie, de Moravie, &c. Par le R. P. Dom Augustin *Calmet*, Abbé de Senones. Nouvelle Edition, revûe & augmentée. Deux volumes *in*-8°. imprimés à *Einsidlen*, 1749.

TRAITE' historique des Eaux & Bains de Plombiere, de Bourbonne, de Luxeuil, &c. par le même, *in*-8°. fig. 1748.

TABLE alphabétique des Villes, Bourgs, Villages & Hameaux de Lorraine & Barrois. Ouvrage orné de traits historiques, *in*-8°. de 182 pages 1749.

SERMONS sur la dévotion à la Très Sainte Vierge, par M. l'Abbé *Clement*, Aumônier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Prédicateur de Sa Majesté, *in*-4°. de 29 pages, 1749.

Ces trois derniers sont imprimés chez *le Sueur*, Imprimeur du Roi à *Nancy*.

ESTAMPE NOUVELLE.

LA fameuse Hermaphrodite, qui depuis trois mois fait tant de bruit à Paris, a été peinte & gravée par le Sieur *Gautier*, Graveur & Pensionnaire du Roi.

DISSERTATION de M. Mertrud, *Chirurgien Ordinaire du Roi, Juré à Saint Côme, de l'Académie Royale de Chirurgie, & Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie au Jardin du Roi, au sujet de l'Hermaphrodite dont il vient d'être fait mention.*

LE Sujet est vivant, il est âgé de 16 ans, baptisé à Paris à la Paroisse Sainte Marguerite fauxbourg S. Antoine, & s'appelle Michel-Anne Droüait. Son pere & sa mere l'ont élevé en fille, & lui ont donné l'éducation convenable pour des gens de leur sorte, n'étant que des ouvriers en Bas au métier. Ils avoient caché sa difformité jusqu'à l'âge marqué ci-dessus, qu'on leur a conseillé de la faire voir pour gagner de l'argent.

Elle est d'une structure mince & maigre, d'une assez vive complexion; son visage est sec, un peu allongé; elle a l'air commun; le surplus de l'attitude de son corps est maigre, quoique charnu; elle n'a sur la poitrine aucune apparence de gorge naissante; ses mains & ses bras sont secs, ainsi que les extrémités inférieures; ses hanches sont équivoques, elles ne paroissent point autant élevées qu'il convient au corps d'une fille de son âge.

Je pense qu'après sa parfaite puberté, elle pourra se trouver plus conforme à l'état de son sexe dominant: actuellement l'un ne domine pas plus que l'autre, comme on peut le voir par l'énumération des parties, gravées par le Sr Gautier.

Le ventre & l'ombilic, n'ont rien de différent de celui d'une fille ou d'un garçon de son âge.

La verge recouverte de son prépuce, garnie

d'un peu de poil à sa racine, ressemble à celle d'un garçon de seize ans, ayant deux corps caverneux, qui sont très-bien faits, de même que le gland.

Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le canal de l'urétre y manque pour le passage des urines.

Le prépuce qui contribue à former une bride sous la verge, & qui vient d'un repli de la peau qui tient lieu de grandes lévres aux femmes & de scrotum aux hommes, laisse une ouverture qui approche de la vulve d'une femme ou de l'orifice du vagin, que l'on appelle, orifice externe de la matrice.

Cette ouverture se termine en bas par un repli qui ressemble assez à la fourchette; on y voit un petit bouton semblable à celui qui se trouve dans les jeunes filles.

Au-dessus de ce bouton & vis-à-vis se trouve l'ouverture du canal de l'urétre, qui paroît, en le sondant, aussi court que celui d'une fille, à la difference qu'il est situé au bas de l'ouverture de la vulve.

L'ouverture de la vulve est beaucoup plus étroite que celle des filles bien configurées; à peine peut-on y introduire le petit doigt, & on n'y voit point de caroncules myrtiformes.

Elle n'a point eu les régles, qui arrivent quelquefois plutôt aux filles de son âge.

On ne voit point de testicules dans ce qui tient lieu de scrotum, ni dans les aines.

Ambroise Paré, dans son Traité des Monstres, *chap. VII. pag.* 1015, parlant des Hermaphrodites, rapporte l'histoire de trois filles qui avoient été élevées & baptisées pour filles, & dont à l'âge de quatorze à quinze ans les parties de l'homme se sont développées.

Il pourroit bien arriver à celle-ci quelque développement, soit les régles qui dénotent le sexe féminin, soit les testicules qui marquent le sexe masculin.

Mais quand l'un ou l'autre cas arriveroit, cette Hermaphrodite n'aura jamais la véritable puissance d'aucun sexe.

C'est pour donner une juste idée de mon objet, & suivre à cet égard les lumieres des Sçavans, que je commence par expliquer le nom d'Hermaphrodite & par en déterminer l'origine qui vient des Grecs. En effet, ce sont eux qui l'ont composé de deux noms de leur Langue, afin d'exprimer en un seul mot le mêlange ou la conjonction de Mercure & de Vénus, qu'ils ont crû avoir présidé à la naissance de ce sujet extraordinaire; car soit que les Grecs ayent puisé ces préventions des principes de l'Astrologie judiciaire, soit de la Philosophie hermétique, l'on doit convenir qu'ils ont ingénieusement imaginé par ces rapports qu'Hermaphrodite étoit fils de Mercure & de Vénus: ils l'ont ensuite admis au nombre des Dieux, ayant prétendu que la Nymphe Salmacis, devenue éperduement amoureuse du jeune Hermaphrodite, avoit demandé aux Dieux de ne faire de leurs deux corps qu'un seul: Salmacis obtint, selon eux, cette grace; mais les Dieux y laisserent le Type imprimé des deux sexes réunis.

Nous pouvons inférer de cette Fable, que les Anciens avoient eu connoissance de l'union des deux sexes dans un même sujet, & que cette bisarrerie de la nature est l'origine de cette fiction qui nous est rapportée par Ovide, *Liv. IV*. de ses Métamorphoses, *vers* 347. Ce prodige néanmoins paroît n'avoir pas été accueilli favorablement des Anciens, puisque suivant le sentiment d'Alexan-

der ab Alexandro, ce genre d'hommes qui porte en soi le sexe d'homme & de femme a été regardé comme des monstres, qu'on avoit coutume de précipiter dans la mer à Athenes, & dans le Tibre à Rome.

Plusieurs Auteurs curieux de cet événement ont rapporté ce qu'ils en ont recueilli. Gaspard Bauhin, Médecin à Bâle, a écrit un Traité exprés. *Ludovicus Bonaciot, tractatu de Part. form. Chap. 9. Paul. Zacharie, Quast. Med. Legal. Tom. I. Lib. 7. §. 8.* M. l'Off hagon, dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique, 1704. *pagina* 105. Traité des Hermaphrodites. Jacques Duval, Rouen, 1612. *in octavo. Aldrovendus de monstris.*

Nonobstant toutes ces recherches, peu de personnes ont ajouté foi à la sincérité de ces histoires, prétendant que la mauvaise & imparfaite conformation des parties qui servent à la génération, les Testicules cachés dans les hommes, & le Clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes, ont fait illusion & trompé ceux qui ont fait ces remarques.

On en distingue cependant de quatre especes, dont les trois premieres n'ont que les fausses apparences des deux sexes.

L'Hermaphrodite, dont je parle, est d'une de ces trois, & la mieux formée dans cette façon, qui ait encore paru. La quatriéme classe qui est des Hermaphrodites parfaites (s'il y en a) se réduit à un très-petit nombre, & par conséquent très-rare: l'on prétend qu'il s'en est vû qui ont eu des enfans l'un de l'autre. Dans le droit Romain & dans le droit François, il y a des peines prononcées contre l'Hermaphrodite qui use des deux sexes.

Le sieur de Rennefort dit qu'à Surate au Mogol, il y a beaucoup d'Hermaphrodites, qui avec des habits de femmes portent le Turban pour se distinguer, & afin d'apprendre à tout le monde qu'ils ont deux sexes.

C'est l'Hermaphrodite parfaite dans les deux sexes, que les Grecs ont nommé Ἀνδρόγυνος, id est, *vir parturiens*, vel, *vir genitrix*; nous avons adopté ce nom en François, & nous en avons formé celui d'*Androgyne*, pour désigner la double puissance de l'Hermaphrodite parfaite, à qui seule ce nom appartient; étant homme parfait d'une part, & de l'autre capable de mettre des enfans au monde par le secours du sexe féminin.

Dans les Dialogues de Platon, il y a une fable de l'Androgyne. Ce Philosophe dit que certains hommes naissoient doubles & avec les deux sexes. Que cette duplicité de tous les membres leur ayant procuré beaucoup de force & de vigueur, ils poussérent l'insolence jusqu'à déclarer la guerre aux Dieux; que Jupiter pour réprimer leur audace, partagea ces Androgynes en deux, ensorte pourtant qu'il est toujours resté à ces deux moitiés divisées une forte passion de se réunir, & que de là vient l'amour réciproque des deux sexes.

On peut conséquemment observer que beaucoup d'animaux sont ainsi que les hommes, quelquefois pourvûs des deux natures, & pour cette raison nommés Hermaphrodites. Dans les Quadrupedes on trouve des Hermaphrodites.

On en trouve pareillement dans les Limaçons, les Escargots & les Vers. Plusieurs autres Insectes le sont tous par leur propre nature.

LE PASSANT & LA TOURTERELLE.

AIR TENDRE.

Que fais-tu dans ces bois, plaintive Tourterelle ?
Je gémis ; j'ai perdu ma compagne fidelle.
Ne crains-tu pas que l'Oyseleur
Ne te fasse périr comme elle ?
Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue les représentations de *Zoroastre*, Tragédie.

Le Concert spirituel a commencé le Mercredi 24 Décembre, veille de la Fête de Noël, par *Fugit nox*, Motet à grand chœur, mêlé de noëls, joués sur l'orgue par M. Daquin, Organiste célebre du Roi, qui furent extrêmement & justement applaudis. M. Franc de Kermajun, Allemand, exécuta un Concerto de basson qui plut fort aux connoisseurs ; Mlle Lemire chanta *Nunc dimittis*, petit Motet de feu M. Mouret. M. Pagin joua seul & précéda *Bonum est*, Motet à grand chœur de M. Mondonville ; ces trois derniers morceaux eurent le sort des premiers.

Le lendemain, jour de Noël, on donna le même Motet, *Fugit nox*, avec le même accompagne-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ment d'orgue & le même succès, & le Concert précédent de basson. On fut charmé d'entendre *Cantate Domino*, de M. Mouret, exécuté par Mlle Duperey. M. Pagin joua seul un Concerto, & *Venite exultemus*, Motet à grand chœur de M. Mondonville, termina parfaitement le Concert.

Les Comédiens François donnerent le 3 de ce mois la dix-septiéme & derniere représentation de la Tragédie d'*Aristomene*.

Le 5, les Comédiens Italiens représenterent pour la premiere fois une Comédie en trois Actes & en vers, intitulée, *la Fausse Prévention*. On a fort applaudi aux détails brillans, dont cette Piéce est remplie. Elle est accompagnée d'un nouveau Ballet, de la composition de M. de Hesse, & qui lui a attiré des battemens de mains, capables de rendre jaloux les Poëtes les plus accoûtumés à ces témoignages flatteurs de l'admiration du Public.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 7 Décembre, second Dimanche de l'Avent, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château; & Sa Majesté communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le lendemain, Fête de la Conception de la Ste Vierge, leurs Majestés entendirent la Messe dans la même Chapelle. L'après-midi elles assisterent, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames de France, à la Prédication du Pere Logier, de la Compagnie de Jesus, & en-

suite aux Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 11, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens trente-sept livres & demi ; les billets de la premiere Loterie Royale à six cens vingt-huit, & ceux de la seconde à cinq cens quatre-vingt-onze.

Le 14, troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe qui fut chantée par la musique.

L'après-midi, leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assisterent au Sermon du Pere Logier, de la Compagnie de Jesus.

Le Roi a donné au Prince Louis de Wirtemberg, Maréchal de ses Camps & Armées, le Régiment de Cavalerie Allemande, vacant par la mort du Comte de Rosen, & Sa Majesté a nommé Mestre de Camp en second de ce Régiment, le fils du Comte de Rosen.

Le 18. les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres, les billets de la premiere Loterie Royale, à six cens trente-cinq, & ceux de la seconde à six cens quatre-vingt-dix-neuf.

Le 24, veille de la Fête de la Nativité de Notre Seigneur, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, entendirent les premieres Vêpres chantées par la Musique, ausquelles l'Archev. de Sens officia.

Le 25, jour de la Fête, leurs Majestés, qui après avoir assisté aux Matines, avoient entendu trois Messes à minuit, assisterent, étant accompagnées comme le jour précédent, à la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Sens. Elles entendirent l'après-midi le Sermon du Pere

Logiers de la Compagnie de Jesus, & ensuite les Vêpres ausquelles le même Prélat officia.

Le premier Janvier, les Princes & Princesses du Sang, & les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de complimenter le Roi & la Reine sur la nouvelle année. Le Corps de Ville a rendu à cette occasion ses respects à leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine & à Mesdames de France.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du St. Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté précédée du Duc de Chartres, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Duc de Penthievre, & des Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre, se rendit à la Chapelle du Château. Le Roi y entendit la Grande Messe célébrée pontificalement par l'Archevêque de Rouen, Grand Aumônier de la Reine, & chantée par la Musique. La Reine & Mesdames de France entendirent la même Messe dans la Tribune.

L'après-midi leurs Majestés assisterent aux Vêpres.

Le 31 du mois dernier, le Marquis de Saint Germain, Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté le Mariage du Duc de Savoye avec la Princesse Marie-Antoinette d'Espagne. Il fut conduit à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante livres; les billets de la premiere Loterie Royale, à six

cens cinquante-trois, & ceux de la seconde à six cens six.

M. le Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté à Toul, a été élu pour remplir la place d'Associé libre, qui vaquoit dans l'Académie Royale des Sciences par la mort de M. de la Chevaleraye.

NAISSANCE, MARIAGE & Morts.

LE 30 Novembre, Marie-Angelique-Philippe le Veneur, épouse de Jean-Louis-Nicolas le Bascle, Comte d'*Argenteuil*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Lieutenant Général pour le Roi, des Provinces de Champagne & de Brie, & Gouverneur de la Ville de Troyes, en survivance du Marquis d'Argenteuil son pere, accoucha d'un fils au Château de Bailli en Riviere, Province de Normandie.

Le 5 Décembre 1749, Dame Marie-Françoise de Cordeboeuf-Beauverger, de Montgon, mourut au Château de Plas en Limousin, âgée de vingt-cinq ans. Elle étoit fille de défunt Philippe-Gilbert de Cordebœuf-Beauverger, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Gouverneur de l'Isle d'Oleron, & de Dame Blanche-Henriette de la Roche-Aymon. Elle avoit épousé, le 6 Février 1746, Guy-Joseph, Comte de Plas, Baron de Marsillac, Marquis du Thillay, &c. dont le mariage est rapporté dans le Mercure du mois de Mars 1746, pag. 206, auquel elle laisse

deux garçons & une fille, nommée Magdeleine-Louise Françoise de Plas, née le 18 Août 1749.

Les Maisons de Plas & de Cordebœuf-Beauverger sont également distinguées par leur ancienneté & leurs alliances avec la meilleure Noblesse du Royaume, celle de Plas en Limousin étant alliée avec les maisons de Cardaillac, de Vérac, de Salagnac, de Lastic S. Jal, de Cosnac, de Pellegrue, de Robert de Legnerac, de la Chatre, de Clermont, de Vertillac, d'Escorailles de Fontanges, d'Estampes-Valençay, du Pouget de Nadaillac & autres; & celle de Cordebœuf Beauverger en Auvergne, avec les maisons de Montmorin, de Chabannes, de la Roche-Aymon, de Montgon, de la Tour-du-Pin, de la Rochefoucaud, de Montboissier-Canillac, de Lastic-Saint-Jal, de Montaigu, Vicomtes de Beaune & autres.

Le 10 Décembre, Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, Comte *de Valentinois*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, épousa dans la Chapelle de l'Hôtel de St. Simon, Paroisse de Saint Sulpice, Marie-Christine Chrétienne *de St. Simon de Ruffec*.

Charles-Maurice est fils de Jacques François-Leonore de Goyon, Sire de Matignon & de la Roche Guyon, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Louise Hyppolite Grimaldi, Duchesse de Valentinois, héritiere d'Antoine Grimaldi, Prince Souverain de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de de France, qui par les conventions de son contrat de mariage, a donné son nom à la famille de son mari.

Marie-Christine Chrétienne, née le 7 Mai 1728, baptisée le même jour dans la Chapelle de l'Hôtel de Saint Simon, eut pour parrain & mareine, son ayeul paternel, Louis Duc de Saint Simon, & son ayeule maternelle, Marie-Christine de Noailles,

veuve d'Antoine, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France. Elle est fille de Jacques-Louis, Duc de Saint Simon, nommé le Duc *de Ruffec*, Pair de France, Chevalier de la Toison d'Or, & de Catherine-Charlotte-Thérese de Grammont, veuve en premieres nôces de Philippe-Alexandre, Prince de Bournonville.

Le 26 Octobre, Nicolas *Clairambaut*, Organiste du Roi, mourut à Paris. Ce célebre Musicien ayant fait exécuter une Cantate chez Madame de Maintenon, Louis XIV. de glorieuse mémoire, qui l'entendit, lui rendit la justice qu'il méritoit, en lui ordonnant de venir à sa Cour. Il lui fit donner plusieurs cantates pour les mettre en musique, ce sont celles qui composent le troisiéme livre de ses Cantates. Le Roi les fit exécuter, & nomma l'Auteur Sur-Intendant des Concerts particuliers de Madame de Maintenon. Il se distingua aussi par la beauté de ses Motets à grand chœur. On a de lui cinq livres de Cantates, outre quelques autres pour des fêtes particulieres qui sont aussi gravées. C'est lui qui a fait les chants de tout l'Office de l'Eglise Royale de Saint Louis de Saint Cyr. Il laisse deux fils qui le remplacent dignement & rendent sa perte moins sensible.

Le premier Novembre mourut à Nançy Henri-François *de Vence*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Grand Prevôt & Grand Vicaire de l'insigne Eglise Primatiale de Lorraine, Conseiller d'Etat du feu Duc Leopold, & Précepteur des Princes Enfans de Lorraine, le Prince Leopold Clement mort en 1723, & Sa Majesté Impériale François I. Ce Prélat est connu par ses additions aux commentaires du Pere Carriere sur la Bible, & par ses dissertations sur les livres de l'ancien Testament, dont une partie vient d'être

imprimée à Paris dans la nouvelle Bible *in*-4°. en dix Volumes.

Le 10, Claude *Quarré*, veuve de François *Guyet*, Marquis de Bantage, Comte de Louhans, ancien Intendant des Finances, Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant des Provinces de Bearn & Lyonnois, mourut à Paris, âgée de 87 ans, & fut inhumée à Saint Eustache.

Le 22, Henri David, Seigneur *de Villeneuve*, Lieutenant de la Prevôté de l'Hôtel & ancien Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de ses Finances, mourut âgé de 77. ans, & fut transporté de Saint Eustache, sa Paroisse, à Saint Roch, où il fut inhumé.

Le 23, Jacques *le Tellier*, ancien Seigneur d'Irville, & ancien Lieutenant Commandant l'équipage du Roi pour le sanglier, mourut âgé de 67. ans, & fut inhumé à Saint Eustache.

Don Juan *Velasquez de Covarruvias*, *Marquis de Pegna-Blanca*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand'Croix Honoraire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mourut à Versailles le 24 du mois dernier, dans la soixante-neuviéme année de son âge. Il s'étoit acquis une estime générale, & il jouissoit d'une pension considérable que le Roi lui avoit accordée depuis qu'il étoit entré au service de Sa Majesté.

Le premier Décembre le R. P. François *Mazeno*, Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne, mourut à Paris dans la soixante-troisiéme année de son âge & dans la sixiéme année de son Généralat. Il étoit né dans une petite Ville du Diocése de Rhodez, & ses parens l'envoyerent faire ses premieres études à Villefranche en Rouergue, sous les PP. Doctrinaires qui ont la direction du College de cette

Ville. Les grandes dispositions que ces Peres remarquerent en lui pour la piété & l'étude, les engagerent à l'attirer dans leur Congrégation, & la douceur naturelle de son caractére le rendit docile à leurs inspirations. En 1708, il fit à Toulouse dans la Maison de Saint Rome son année de probation, & lorsqu'elle fut finie, ses Supérieurs le firent passer dans leur College de l'Esquille dans la même Ville pour enseigner les Humanités. Il s'en acquitta avec succès. Il professa ensuite la Philosophie pendant huit ans dans le même College, & l'estime publique qu'il s'acquit, lui fit une réputation distinguée. Son mérite se faisant connoître de plus en plus, il fut envoyé au Seminaire de Condom pour y faire les leçons de Théologie. Au bout de trois ans il passa au Seminaire de Tarbes, qui le demandoit avec instance, aussi bien que celui de Bayonne. Ce fut là que s'étant acquis l'estime particuliere de M. de la Roche-Aimon, Evêque de Tarbes, & de son successeur M. de Saint Aulaire, il mérita une pension du Roi. De la supériorité de ce Seminaire, il a été en 1744, élevé au Généralat de la Congrégation. Sa doctrine & ses mœurs lui avoient acquis l'estime & l'amitié de M. l'Archevêque de Paris & de M. l'ancien Evêque de Mirepoix. Nonobstant les grands soins ausquels sa place l'assujettissoit, il avoit entrepris d'enseigner la Théologie à ses Confreres de la Province de Paris, mais il n'a pû le faire que pendant trois ans. Au bout de ce tems, une attaque d'appoplexie & de paralisie le mit hors d'état de suivre de si bonnes intentions; enfin après avoir langui quatorze mois, une nouvelle attaque a terminé le cours de sa vie laborieuse & pleine d'édification.

Le 3, Alexandrine *Guerin de Tencin*, Chanoi

nesse de Neuville, Baronne de *Saint Martin* de l'Isle de Rhé, mourut âgée de 68 ans, & fut inhumée à Saint Eustache. Elle étoit sœur de Pierre de Guerin de Tencin, Primat des Gaules, Archevêque de Lyon, & Cardinal de la sainte Eglise Romaine. Elle étoit fille d'Antoine Guerin, Seigneur de Tencin, Président à Mortier du Parlement de Grenoble, & de Louise Bufevant, & arriere-petite-fille de François Guerin, *Seigneur de* Tencin, Conseiller au même Parlement, & de Judith Faure, fille de François de Faure, *Seigneur de Riviere*, Président dans ce Parlement.

Le même jour, Françoise-Toussaint *Mollet*, veuve de Jules-Martin *Desjardins*, mourut & fut inhumée à la Magdeleine de la Ville l'Evêque.

Le 12, Philippe Olivier-*Galois* mourut & fut inhumé à Saint Severin.

Le 17, Françoise-Charlotte *de la Fontaine de Sollard*, épouse d'Eleonord *Coustin*, Chevalier d'Honneur au Baillage & Siége Présidial de Meaux, mourut & fut inhumée à Saint Paul.

ENUMERATION des Maladies les plus ordinaires à chaque tempérament, avec des réflexions sur les moyens d'entrer dans l'esprit de la Médecine pratique, par M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

POur bien entrer dans l'esprit de la Médecine pratique, il ne suffit pas de connoître les loix de l'économie animale, d'avoir lû quelques traités

des maladies, de sçavoir un peu de botanique, de chymie, & de matiere médicale; il faut encore embrasser exactement toutes les parties de l'art, les avoir ensemble présentes à l'esprit, & étendre même ses vûes sur tout ce qui peut y avoir quelque rapport : car la médecine ou l'art de guérir les maladies, étant, ainsi que tous les autres arts, entiérement soumise à des régles invariables, on ne peut parvenir à connoître ces Régles, qu'en observant généralement tout ce qui se passe dans l'Art, ou qui y a quelque rapport, en l'examinant avec attention, en le comparant ensemble, & en en tirant les inductions nécessaires.

Qu'on ne croye donc pas que pour saisir l'esprit de l'Art, il suffise d'observer en particulier ce qui se passe dans telle & telle maladie; il faut se rappeller toutes les observations générales qui ont été faites par ceux qui nous ont précédés, il faut les avoir mûrement examinées avant que d'en venir aux observations particulieres.

Nous devons à Hippocrate la plûpart des observations générales, que Galien a regardées comme la base & le fondement de notre Art, & sur lesquelles quelques modernes, entr'autres Mrs *Stahl*, * *Hecquet* ** *& Hoffman*, *** ont fait d'utiles Commentaires, que les jeunes Médecins doivent consulter en attendant que quelqu'autre, qui ait l'esprit d'observation & qui à une saine

* *V. sa Diss.* de morbor. ætat. fundament. *insérée dans les élém. de Méd. pratiq. tom.* 1. *p.*30. *& suiv.*

** *V.* Médecine Théologique, *tom.* 2. *p.* 218. *& s.*

*** *V. Diss.* de temporib. anim. insalubrib. de ætatum mutatione, *&* de temperament. fundamento morum & morborum, *&c.*

théorie joigne une longue pratique, daigne remanier cette matiére & y répandre de nouvelles lumieres.

Hippocrate observa d'abord, que quoiqu'il arrive différentes sortes de maladies dans tous les tems de l'année, il est néanmoins des saisons où certaines maladies regnent, & plus fréquemment & avec plus de violence. Il remarqua aussi qu'il s'élevoit différentes maladies dans de différentes constitutions de l'air, & que chaque âge, chaque sexe, chaque pays, avoit ses maladies appropriées. Il donna même l'énumération de toutes ces maladies; mais il n'indiqua pas celles qui sont particulieres aux différens tempéramens. C'est à M. *Hoffman*, (Frederic) que nous devons quelques observations générales là-dessus; mais comme il ne les a données qu'en latin, j'ai cru devoir les traduire en françois.

Peut-être aussi seroit-on bien aise de trouver ici les observations générales d'Hippocrate; du moins il me paroît que ces deux morceaux ne doivent pas être séparés, & que de jeunes Médecins ne sçauroient assez les lire, & les relire; mais comme ces observations ont été déja traduites & insérées dans les Elémens de Médecine pratique, depuis la page 4 jusqu'à la page 8, je me contenterai d'y renvoyer mes lecteurs.

L'ordre que je me suis prescrit, demande seulement que j'expose en peu de mots d'après M. *Hoffman*, de quelle maniere la différente circulation des humeurs, dont dépend principalement la différence des tempéramens, dispose à différentes maladies. Et pour commencer par ceux qui sont d'un tempéramment *bilieux*, ou par ceux dont la circulation est vigoureuse & prompte, on voit

dans la pratique qu'ils sont sujets à des maladies bilieuses & violentes, sçavoir, aux fievres tierces, continues, intermittentes, aux fievres ardentes & bilieuses & à des maladies inflammatoires, telles que la pleuresie, la phrénésie, l'érésipele, l'esquinancie, l'ophtalmie, le saignement de nez, l'hémoptysie, & à la phtisie qui en est une suite, à la fiévre hectique, à l'inflammation du foye, de l'estomach & des intestins. Ces mêmes personnes ont de la disposition au vomissement, à des diarrhées, à la colique bilieuse, au pourpre, à la goutte vague & à des douleurs de tête très-aigues; & comme dans la jeunesse & dans l'âge viril, de même que dans les contrées chaudes & méridionales, par un régime chaud & aromatique, & par l'usage du vin, le sang entre dans un mouvement prompt, il arrive que toutes ces circonstances disposent les corps à contracter de semblables maladies.

Les mélancholiques dont les humeurs épaisses de leur nature ont de la peine à rouler, sont sujets à des maladies chroniques, entretenues par une telle cause, sçavoir, par un sang qui circule avec peine dans la tête, dans les viscéres & dans le bas ventre; c'est pourquoi ces personnes sont sujettes à la maladie hipocondriaque, aux obstructions du foye & de la rate, aux squires des glandes & des viscéres, au scorbut, aux ulcéres, à la constipation, au calcul, à la goutte fixe & nouée; à la mélancholie, aux hémoroides qui ne fluent pas, à la migraine, à l'ictere noir, à la gale seche, aux dartres & à des affections hystériques & convulsives; & ces mêmes maladies attaquent les habitans des contrées septentrionales qui sont d'un âge avancé, ou qui ménent une vie

dure, & qui se plaisent à des alimens grossiers & acides.

Ceux qui sont d'un tempérammen *sanguin* ou en qui le mouvement du sang est modéré, qui font bonne chere, qui mènent une vie sédentaire, & qui satisfont à leurs plaisirs : ceux-là, dis-je, amassent une grande quantité de sang qui ne peut pas se mouvoir suffisamment ; sur-tout lorsque leur corps est d'un tissu mol & spongieux, que leurs vaisseaux sont nombreux & leurs fibres musculeuses, petites & flasques : de là il arrive des stagnations de sang, & ces personnes tombent dans des maladies inflammatoires, telles que l'ophtalmie, la pleurésie, la néphrétique, la peripneumonie, les empiémes, les abscès, les suppurations, le saignement de nez, la phtisie, les douleurs de reins, le flux hémorroidal, les douleurs causées par les concrétions pierreuses qui se forment aux articulations, les céphalagies, les douleurs des dents, des oreilles, la gale humide, les fievres sanguines synoques, l'apoplexie & l'asthme ; & l'on voit de semblables maladies dans ceux qui ne gardent pas les régles de la sobriété, & qui habitent des climats tempérés.

Les Phlegmatiques dont le sang ne se meut que foiblement & abonde plus en sérosités qu'en globules rouges, sont fort sujets à des catharres, à des rhumatismes, à l'enchifrenement, au cours de ventre, aux indigestions, à la colique, au sphacèle, à la cachexie, à l'anasarque, à l'ascite, aux fiévres quotidiennes, putrides, vermineuses, pourprées, aux défaillances, à l'apopléxie pituiteuse, à la paralysie, aux tumeurs des glandes, aux fluxions séreuses, au larmoyement, aux fluxions des yeux, à la gangrène des parties

destinées à la génération, à la gonorrhée, aux fleurs blanches. Ce qui contribue à faire éclorre ces maladies, c'est le bas âge, l'air fort humide, dense, épais, rempli de vapeurs, un tems long-tems humide & une vie sédentaire.

De ce qu'on vient de dire, on voit clairement qu'on doit déduire la disposition aux maladies, de la nature ou du tempérament de l'homme, ou pour mieux dire du méchanisme du corps, ou ce qui est le même, de la circulation du sang. Il est vrai qu'on pourroit opposer qu'il est bien des gens qui ont un tel tempérament, & que cependant ils sont rarement attaqués de telles maladies. A quoi nous répondrons que les tempéramens disposent à la vérité à ces maladies, mais qu'il ne s'ensuit pas de là qu'ils soient des causes prochaines qui doivent être suivies immédiatement de leur effet. Car enfin une cause éloignée, qui dispose les corps à une maladie, ne suffit pas toute seule; il faut que plusieurs concourent ensemble pour produire le même effet. C'est pourquoi un *bilieux* qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté, ne tombe point dans ces maladies; de même qu'un jeune homme qui s'abstient des alimens chauds, & qui ne respire pas un air chaud, n'est pas attaqué des maladies appropriées au tempérammment bilieux. Mais si à ce tempérament se joignent un climat chaud, un tems chaud, l'âge de puberté, & l'usage des alimens chauds, alors les maladies qu'on attribue ordinairement à ce tempérament, ne manqueront pas de se développer.

Enfin, de tout ce que nous avons rapporté, il faudra conclure que les remedes * doivent être

* *Ce que dit ici M.* Hoffman *ne conclud rien*

différens selon la nature des climats, des tempéramens & du régime; & que les mêmes remedes ne peuvent pas avoir lieu dans une grande abondance de sang, dans son mouvement accéléré & véhément, dans son mouvement tardif & foible, en France, en Suede, en Allemagne; & qu'il faut traiter autrement ceux qui vivent grossiérement, & autrement ceux qui font bonne chere. D'où l'on voit clairement que ceux qui ne parlent que d'une médecine universelle, ne connoissent point le génie de notre art, & qu'ils doivent être mis au nombre des ignorans & des imposteurs. Car le fin de notre art consiste à distinguer les tempéramens des hommes, les causes des maladies, les vertus des remedes, & à regler leur usage selon la différence des tempéramens & des causes des maladies.

A toutes ces observations générales, il faut joindre celles qui ont été faites sur les maladies qui ont paru en différens tems sous divers climats, dans de différentes constitutions de l'air, & relativement à l'âge, au sexe, au tempérament des malades. C'est pour cela sans doute que M. *Bouillet* a inséré dans ses élémens de médecine pratique, le premier & le troisiéme livre des maladies épidémiques, qu'*Hippocrate* nous a laissés, & l'abrégé des épidémies de *du Baillou*; mais comme

contre la méthode générale & raisonnée que M. Bouillet *a adoptée dans les élémens de médecine pratique, & qu'il veut qu'on suive dans tous les tems, sous tous les climats & à l'égard de tous les malades. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire sa dissertation en forme de lettre insérée dans le second tome de ses élémens pag.* 16 *& suiv. & son mémoire inséré dans le même tom. pag.* 56 *& suiv.*

ses occupations ne lui ont pas permis de les traduire en françois, nous avons cru M. *Laplace* & moi que les jeunes Médecins en verroient avec plaisir une traduction qui paroîtra par parties dans le Mercure, si M. Remond trouve à propos de l'y inserer.

C'est en lisant avec attention toutes ces observations, en les comparant avec celles qui ont été faites dans le dernier siécle & dans celui-ci, & en les soumettant à une saine théorie, qu'un jeune Médecin peut espérer d'acquérir enfin le génie de l'art, & d'en faire une juste application dans la pratique.

LETTRE

De M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à M. Brouzet, Docteur de la même Faculté, & Médecin des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau, écrite de Béziers le 30 Novembre 1749.

JE vous aurois déja communiqué, Monsieur, quelques remarques que j'ai faites sur la maladie épidémique qui a régné à Fontainebleau ce Printems passé, & dont vous avez donné la description dans le Mercure du mois d'Octobre, si j'avois pu vous les envoyer par toute autre voie que par le Courier, auquel je n'ai pas osé les remettre à cause de la grosseur du paquet. Mais vous les verrez dans le Mercure, si M. Remond de Sainte Albine juge convenable de leur y donner place. Vous y verrez aussi ce que

nous avons entrepris M. *Laplace* & moi pour servir de continuation au traité des fiévres que M. *Fizes* a donné en Latin, & que M. *Bouillet* le fils traduit en François. Car, comme vous sçavez, Monsieur, presque toutes les maladies épidémiques sont des fiévres ou des maladies accompagnées de fiévre, & rien ne peut mieux nous conduire à la connoissance du caractere de ces maladies qu'une bonne théorie de la fiévre. A ce secours si l'on joint la connoissance des faits, je veux dire, si l'on a l'histoire de toutes ces maladies présente à l'esprit, on entrera bien plus aisément dans les voies que suit la nature pour leur production, & dans les moyens qu'elle veut qu'on employe pour leur traitement. Négliger ces secours, c'est s'exposer à être toujours jeune dans la pratique, car nous pouvons fort bien appliquer à ce sujet ce que disoit autrefois Ciceron à l'égard de l'Histoire en général, *nescire quid antea quàm natus sis, acciderit, id est semper esse puerum.*

Vous comprenez sans doute, Monsieur, que nous ne prétendons pas nous borner à la traduction des *épidemies d'Hypocrate* & de *du Baillou*, & que comme nous avons dessein de donner une histoire abrégée des maladies épidémiques qui ont regné en Europe depuis un siécle, c'est-à-dire, depuis 1650, jusqu'en 1750, avec des remarques que M. *Bouillet* le pere nous a promises sur la nature & le traitement de ces maladies, vous pouvez nous aider dans notre entreprise; vous n'êtes pas éloigné de Paris, & vous-y faites de tems en tems quelque séjour. Il ne vous sera pas difficile d'y trouver des livres qu'il nous est impossible de recouvrer ici. Une analyse détaillée du *Commentarium Nosoligicum*, de *Wintringham*, & des *Ob-*

servationes de aëre & morbis epidemicis du Docteur *Huxham*, nous feroit grand plaisir, & vous pourriez nous en faire part par le moyen du Mercure, si M. Remond veut bien le permettre. Nous serions aussi bien aises de connoître plus particuliérement l'ouvrage du Docteur *Sotergill*, dont on a donné une traduction en François. Je crois pouvoir vous dire qu'en nous obligeant, vous obligerez aussi bien d'autres Médecins. Je suis, &c.

Vous serez peut-être bien aise d'apprendre que M. *Carbasse* a entrepris la traduction du Traité des Tumeurs, que M. *Fizes* a donné en Latin.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 13 Septembre, qui ordonne que les Fabriquans d'Elbeuf & autres, qui feront reteindre des draps, seront tenus de laisser une Rosette du premier pied de la teinture de ces draps, &c.

AUTRE, & Lettres Patentes sur icelui, Registrées en la Cour des Aides, des 6 Août 1748 & 4 Novembre 1749, pour l'Echantil des Mesures dans les petites Gabelles.

AUTRE du 7 Novembre, rendu en interprétation de l'Edit du mois d'Avril 1749, au sujet des Expéditions qui doivent se faire dans les Chancelleries Présidiales.

AUTRE des 12 Novembre & 9 Décembre 1749, Portant exemption de tous droits d'en-

trée & locaux, dépendans des cinq grosses Fermes, sur les laines non filées, les cotons en laine, les chanvres & lins en masse & non apprêtés; les poils de chameau & chevreau, & les poils de chévre, filés & non filés, venans de l'étranger dans le Royaume, ou qui passeront d'une Province dans une autre, à commencer du premier Janvier 1750.

ORDONNANCE du Roi, du 9 Novembre, portant une nouvelle réduction dans les douze Compagnies du Régiment des Gardes Suisses.

AUTRE, du 13, qui enjoint expressément au nommé *Mathurin Charrier*, exerçant la profession de Maître d'école à Painbeuf, de sortir dudit lieu; & lui défend d'habiter dans aucune Ville ou Bourg, distant du moins de six lieues des Côtes maritimes du Royaume, sous peine de désobéissance.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 23, portant établissement d'un Bureau de contrôle dans la Ville de Saint Jean Pied-de-Port.

ORDONNANCE du Roi, du 29, concernant les Compagnies franches de la Marine.

AUTRE, du 6 Décembre, pour augmenter les payes de gratification, l'indemnité de la perte sur les espéces & l'Etape aux recrues des Compagnies des neuf Régimens Suisses & Grisons.

AVIS AU PUBLIC.

LA Fontaine de GABIAN, si renommée par son Huile Pétrole, étoit presque entiérement tarie depuis quelques années par le peu de soin qu'on avoit pris de l'entretenir & d'y faire les réparations nécessaires ; lorsque Monseigneur l'Evêque de Beziers, Seigneur de Gabian, voyant à regret que le Public alloit être frustré du secours de cette Huile merveilleuse & spécifique pour bien des maladies, n'a rien négligé pour remettre cette Fontaine en état. Il a eu la satisfaction de voir que les dépenses qu'il y a faites, avoient produit tout l'effet qu'il pouvoit se promettre ; & comme il a été instruit que ceux qui étoient chargés de la vente de cette Huile Pétrole, ne se faisoient pas un scrupule de la falsifier par le mêlange d'autres Huiles qui en affoiblissoient la vertu, il a pris de justes mesures pour éviter à l'avenir une pareille supercherie. Pour cet effet, ce Prélat ayant choisi une personne de confiance & d'une fidélité éprouvée, il lui a donné charge de prendre garde que cette Huile soit ramassée avec toute l'exactitude possible : il l'a chargée de plus de la mettre dans des Bouteilles de différente grandeur pour la commodité de ceux qui en voudront acheter une grande ou petite quantité, de sceller lesdites Bouteilles du Sceau de ses Armes, & de signer l'étiquette qui sera mise sur chaque Bouteille. Au moyen de cette précaution, on sera sûr d'avoir de la véritable Huile Pétrole, sans mêlange d'aucune autre Huile, & telle qu'elle vient naturellement de sa source.

Pour ce qui est des rares vertus & des propriétés admirables de cette Huile, on n'en fera pas

ici une exacte énumération ; on se contentera seulement d'en indiquer les principales, & de prescrire la maniere de s'en servir utilement.

Elle appaise, lorsqu'on la fait chauffer & qu'on l'applique sur la partie, les douleurs de Goute & de Sciatique.

Si l'on en fait couler quelques goutes dans les oreilles, elle guérit la surdité causée par quelque humeur froide.

Elle est souveraine pour les maladies contagieuses, & c'est un des plus excellens préservatifs contre la peste.

Elle guérit les fiévres quartes & quotidiennes : il n'y a pour cela qu'à en mettre dans du vin ou dans du bouillon une dose proportionnée au sexe, à l'âge & au tempérammment du malade, & réiterer la prise pendant quelques jours.

Elle guérit encore la colique, quelquefois par la seule application, fort souvent lorsqu'on la fait entrer dans un clistere, presque toujours quand on en avale une certaine quantité ; une cuillerée, par exemple, mêlée avec une pareille quantité d'huile d'amandes douces.

Elle tue les vers, mêlée avec le jus d'une orange ou d'un citron.

Elle est spécifique pour les encloueures des chevaux.

On l'employe utilement pour la brûlure, les playes & les douleurs de nouvelles accouchées.

Si l'on en frotte les gencives, elle appaise sur le champ la douleur des dents.

Elle fortifie l'estomach, & emporte les crudités & les rapports causés par de mauvaises digestions. C'est un grand remede contre la dissenterie.

Enfin elle est souveraine pour tout ce qu'on appelle contusion, foulure, dislocation, &c.

Le prix de la livre de cette Huile Petrole avec la Bouteille est reglée à 6 liv. pour les personnes qui la prendront à Beziers & au Monastere de Cassan, près de Gabian, & à 8 liv. pour celles qui la prendront à Paris, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Il y aura des Bouteilles de différente grandeur, mais la plus grande ne contiendra pas au-delà de quatre livres, & la plus petite moins de demie livre.

Malgré les précautions que Monseigneur l'Evêque de Beziers avoit cru devoir prendre, pour éviter la falsification de l'Huile Petrole, & que le Public ne fût pas trompé, on demeure instruit que des Marchands ambulans qui en ont acheté la présente année 1749 une certaine quantité, la vendent & distribuent dans le Public à un plus bas prix que celui auquel ils l'ont acheté; ce qui ne permet pas de douter qu'ils ne l'ayent falsifiée par le mélange d'autre Huile ou de toute autre liqueur. Ensorte que ceux qui en voudront, sans risquer d'être trompés, n'ont qu'à l'envoyer chercher à Beziers, ou au Monastere de Cassan. Ceux qui voudront en faire l'épreuve, en trouveront à Paris, chez M. Granier, rue de Harlay, dans la maison d'un Pâtissier, au second étage, près le Palais.

AUTRE AVIS.

L'Elixir de M. le Général de la Mothe continue d'opérer les effets les plus heureux, principalement dans l'apoplexie, la paralisie, la goute, les pleuresies, la petite vérole, la rougeole, les fiévres malignes & les fluxions de poitrine. L'expérience autorisée par nombre de certificats prouve qu'il est très souverain dans les maladies de lait répandu, les indigestions, les obstructions, la dissenterie,

terie, la rétention d'urine & les mois, les pertes de sang, la jaunisse & les vapeurs de toutes especes. Plusieurs personnes incommodées d'asthme, se sont parfaitement bien trouvés de l'usage qu'elles en ont fait. On avertit le Public que ceux qui y auront recours, trouveront chez Mad. la Générale de la Mothe un petit Livre nouvellement imprimé qui instruit de la maniere dont on doit s'en servir dans toutes les maladies ci-dessus énoncées, avec un extrait de plusieurs certificats. Nous avons parlé de cet ouvrage dans les Nouvelles Littéraires. Elle demeure toujours rue de Richelieu, vis-à-vis les Ecuries de Son Altesse Royale, & non à l'Hôtel Royal des Invalides, ainsi que l'annonce un Almanach de cette année.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du présent mois. A Paris, le 15 Janvier 1750.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Séance publique de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, le jour de S. Louis, 25 Août 1749, 3
L'Ane & le Cheval, Fable, 34
Le Villageois, son Horloge & sa femme, 38
Lettre à M. Remond de Sainte Albine, sur la néces-

K

sité de conserver à la postérité le détail des procédés des Artistes, 38
La Ville de Boulogne à M. le Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, & ci-devant Commandant du Boulonnois, Ode par M. Chabaut, de l'Oratoire, 40
A M. de la P... par M. de Voltaire, en lui envoyant un Exemplaire de Sémiramis, 45
A Mlle Lionnois, dansant dans l'Opéra de Zoroastre, sous l'habit de la Haine, Air, *ibid.*
Description d'une Pendule à équation, inventée par le Sieur Vincent, 46
Thyrsidis querela, 53
Ad Romanos bellum civile meditantes, Paraphrasis Horatii Odes: Quò, quò scelesti ruitis, &c. 57
Discours prononcé par M. Brallet, à sa maison de campagne, à l'occasion des Piéces de Théatre, qui y ont été représentées pendant l'Automne, 57
A Mad. la Marquise de **. L'Art & la Nature, 61
A Mad. P**, *ibid.*
Version de l'Epigramme de Boileau: Ton Oncle, dis-tu, l'assassin, &c. 62
Vers pour mettre sur la porte de l'Hôpital de la Trinité, 63
Lettre à l'illustre Philarete, *ibid.*
Vers présentés au Roi, pendant son séjour à Fontainebleau, un jour que Sa Majesté chassoit, 76
Allégorie à Mlle L..... sur la peur qu'elle eut à une chasse de M. le Duc & de Mad. la Duchesse de **, 78
Epithalame sur le mariage de M. R.... & de Mlle M.... par M. Pascal, Capitaine au Régiment de Piémont, 80
A M. Autreau, de l'Académie Royale de Peinture, & qui peint Mll.... Quatrain, 81
Réponse aux Observations de M. Walter, Auteur

du voyage autour du monde, du Lord Anson ; sur quelques longitudes des Côtes de l'Amérique Méridionale, assignées par M. Frezier dans sa Relation du Voyage de la mer du Sud, 82
A M. Remond de Sainte Albine, 93
Le Frelon, Fable Allégorique à M. D. L. R. L. 94
Ode de M. L. sur la mort de son Epouse, 96
Lettre de M. Pinard, Docteur en Médecine, Aggregé au Collége des Médecins de Rouen, & Membre de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même Ville, à M. A. Docteur en Médecine, sur une affection hystérique singuliere, 102
Epitaphium, 113
Mémoire sur les Barres magnétiques, & les aimans artificiels, inventés par M. Gowin Knight, Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale de Londres, 115
Poëme sur la vengeance, par M. Baston de Kerbel, 132
Séance publique, tenue le 12 Novembre 1749, par l'Académie Royale des Sciences, 136
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du second volume du Mercure de Décembre, 148
Enigme & Logogryphes, 149
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, &c. 153
Estampe nouvelle, 188
Dissertation de M. Mertrud, Chirurgien Ordinaire du Roi, Juré à S. Côme, de l'Académie Royale de Chirurgie, & Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie au Jardin du Roi, au sujet de l'Hermaphrodite représentée dans ladite Estampe, 189
Le Passant & la Tourterelle, Air tendre, 194
Spectacles, *ibid.*
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 195

Naissance, Mariage & Morts, 198
Enumération des Maladies les plus ordinaires à chaque tempérament, avec des refléxions sur les moyens d'entrer dans l'esprit de la Médecine pratique par M. Fraisse, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, 203
Lettre du même à M. Brouzet, Docteur de la même Faculté, & Médecin des Hôpitaux du Roi à Fontainebleau, écrite de Béziers le 30 Novembre 1749, 210
Arrêts notables, 212
Avis sur la Fontaine de Gabian, 214
Autre sur l'Elixir de M. le Général de la Mothe, 216

La Chanson notée doit regarder la page 194

De l'Imprimerie de J. Bullot.